

Action D2 : Suivi de l'évolution du milieu suite aux travaux de restauration de la continuité écologique : évolution de la qualité hydromorphologique

Statut	En cours
Date de démarrage	Initialement prévu : septembre 2014 Date réelle : août 2015
Date de fin	Initialement prévu : 31/05/2020
Budget prévu	27 545 €
Dépenses engagées jusqu'à maintenant	7 332,62 € (26,62 %) [rapport précédent : 5 158,03 € (18,72 %)]
Responsable de l'action	Parc naturel régional Périgord-Limousin

Produits identifiables prévus :

Produit identifiable	Date de rendu prévue	Statut
Bilan de l'évolution de la qualité hydromorphologique de la Haute Dronne	30/05/2020	En cours

Rappel concernant les objectifs de l'action :

Ce suivi consistera, sur des stations définies suite à l'état initial, à suivre le degré de colmatage des substrats suivant la méthode de la mesure du potentiel d'oxydo-réduction, ou potentiel rédox.

Les sites suivis seront en dehors des sites à *Margaritifera margaritifera* des zones représentatives du tronçon homogène. Sur les secteurs à *Margaritifera margaritifera*, il s'agira des sites favorables à la survie des juvéniles, identifiés lors de l'action A3 comme pouvant servir de lieu pour le repeuplement.

Le protocole de suivi sera fixé pour qu'il y ait une mesure tous les 2 mois. Ce suivi débutera dès août 2015, sur les secteurs inventoriés durant l'été.

Suite aux travaux de restauration de la continuité écologique, un suivi annuel de l'évolution des sites sera mis en place afin d'observer concrètement l'évolution de la dynamique naturelle de la rivière conduisant à la restauration des habitats favorables aux populations de *Margaritifera margaritifera* et de Truite fario.

Ces suivis débuteront au second semestre 2015 à la suite des premiers travaux de restauration, menés durant l'été.

Résultats attendus :

Les résultats attendus sont le suivi du degré de colmatage des substrats et de l'évolution des habitats aquatiques sur les sites restaurés. Sur la base d'une non dégradation de l'existant, il

est attendu une amélioration des habitats favorables aux populations de *Margaritifera margaritifera* et de Truite fario sur l'ensemble des secteurs restaurés ; et en aval une diminution du colmatage. Ce suivi permettra donc d'évaluer cette amélioration attendue.

Avancement technique :

Un état initial de la zone hyporhéique (10 premiers centimètres de substrat) a été réalisé à l'étiage 2015 (cf. **rapport mi-parcours 1**). Les suivis se poursuivent chaque année, ainsi un second volet a été réalisé durant l'étiage 2016.

Un travail de stage de Master II (réalisé par Emmanuelle JEZEQUEL, Université d'Aix-Marseille – CV et convention de stage **présentés dans le rapport mi-parcours 1**) a été engagé de février à août 2016. Il comprend notamment l'interprétation des données acquises en 2015 et la mise au point d'adaptations méthodologiques pour la reconduction du protocole de suivi. Outre l'action D2, ce stage répond également aux objectifs des actions A3 et C3. Le rapport de stage est disponible en **annexe D2_1**.

Modifications techniques et/ou financières, retards, problèmes rencontrés :

Résumé des éléments des rapports précédents :

Cette action a débuté avec un retard d'un an sur le calendrier prévisionnel initial. L'objectif de cette action étant d'établir un état initial de la qualité hydromorphologique de la Haute Dronne avant les premiers travaux de restauration de la continuité écologique (programmés en fin d'étiage 2015), les objectifs initiaux de cette action ne sont donc pas remis en cause. En effet, un suivi rigoureux du substrat et des caractéristiques hydromorphologiques d'un cours d'eau se déroule préférentiellement en période d'étiage, lorsque les conditions hydrologiques sont les plus favorables. Les premiers suivis auront donc lieu entre juillet et septembre 2015, soit environ 1 mois avant les premiers travaux, ce qui permettra d'établir un état initial de référence. L'acquisition de matériel très spécifique a été nécessaire pour cette action, notamment la sonde REDOX permettant de prendre des mesures dans le sédiment. Il a également fallu concevoir des dispositifs permettant de prélever l'eau interstitielle pour mesurer les autres paramètres. Des seringues vétérinaires et cathéters souples ont ainsi été utilisés.

Les échanges avec d'autres porteurs de projets similaires, la littérature scientifique disponible nous ont amené à apporter les modifications suivantes par rapport au projet initial :

- Augmentation substantielle du nombre de paramètres suivis :

Au-delà du seul potentiel Redox, des mesures de pH, conductivité, température et pénétrabilité sont également réalisées selon les préconisations du projet de norme européenne CEN (Comité Européen de Normalisation) « Guide sur les suivis de populations de moules d'eau douce et de leur environnement » ;

- Réduction de la fréquence des suivis :

Il est en effet pertinent de suivre les effets du colmatage pendant la période la plus sensible (étiage) et au contraire très peu efficient de réaliser un suivi (très chronophage) pendant toute l'année. Les suivis sont donc réalisés une fois par an, avec cependant bien plus de paramètres suivis.

Une journée d'échange avec l'Office National de L'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) a eu lieu le 14/04/2016 au siège du PNRPL (**cf. rapport mi-parcours 1**). Il en est ressorti que l'ONEMA est disposé à apporter au PNRPL un appui technique et logistique pour certains volets du programme. Il est ainsi probable que le volet hydromorphologique soit ainsi étoffé à partir de 2016 ou 2017 par des expertises complémentaires réalisées par l'ONEMA.

Eléments nouveaux :

- Les données de pénétrabilités (non prévues initialement) présentaient une trop grande hétérogénéité et étaient très difficilement interprétables. Elles n'ont donc pas été reconduites après 2016. Ce paramètre semble difficilement mesurable sur la Dronne.
- L'ONEMA a été restructuré au 1^{er} janvier 2017 (devenu Agence Française de la Biodiversité, AFB), et nous a alerté en mai 2017 ne plus avoir de moyens disponibles pour apporter un soutien technique ou logistique au PNRPL sur les questions hydromorphologiques. L'AFB demeure cependant intéressée par notre retour d'expérience en la matière à l'issue du programme LIFE.

Evaluation :

Les premiers suivis ont été effectués avant le début des travaux de restauration de la continuité écologique sur les ouvrages hydrauliques afin d'établir un état initial. Ces suivis se sont déroulés lorsque les conditions hydrologiques étaient les plus favorables (d'août à septembre). Ils se sont poursuivis en 2016, donnant lieu à des résultats exploitables (**cf. annexe D2_1**), les objectifs de cette action tels que définis dans le programme LIFE ne sont donc pas remis en cause.

Prochaines étapes :

Poursuite du suivi jusqu'en 2020, chaque année en période d'étiage. Les paramètres suivis et le nombre de stations pourra évoluer en fonction de la pertinence des résultats obtenus chaque année.

Analyse coût-efficacité :

Dans le précédent rapport (**mi-parcours 1**), nous avons évoqué l'économie potentielle réalisée par la réduction de la fréquence des suivis. Toutefois, il est à noter que le temps nécessaire à une campagne de mesure avait été largement sous-estimé dans le montage du projet (1 journée par campagne, soit 12 jours/an). Pour 2015 et 2016, le temps passé sur le terrain était de l'ordre de 10 à 12 jours, à quoi s'ajoute le temps de préparation et de traitement des données. Ces suivis sont encore expérimentaux et évolutifs, mais il semble finalement peu probable de réaliser de réelles économies sur temps de travail du chargé de mission suivi.

Efforts hors-LIFE (chiffrés si possible) :

L'action D2 devait éventuellement bénéficier d'un appui technique complémentaire par l'ONEMA (cf. **rapport mi-parcours 1**). Cet appui n'aura finalement pas lieu, mais le retour d'expérience pourra être utilement exploité par l'AFB dans des guides nationaux par exemple, facilitant ainsi une exportation des méthodes et moyens sur d'autres bassins versants.

Perspectives pour l'après-LIFE :

Sans objet

Question de la Commission Européenne :

Référence : courrier du 22/11/2016, question 16, p.4

« Je note et approuve les adaptations techniques prises sur conseil des projets similaires, notamment en prenant en compte plus de paramètres et en réduisant la fréquence de suivis. Veuillez cependant mieux expliquer comment cela vous permettra d'atteindre l'objectif de l'action. »

Les mesures de potentiel d'oxydo-réduction (ou potentiel RedOx) effectuées dans la zone hyporhéique sont un paramètre très important pour suivre la qualité de l'habitat de la Moule perlière, c'est pourquoi il a été ciblé dans le programme LIFE. Cela est confirmé par le récent projet européen de *Norme guide sur le suivi des populations de moules perlières d'eau douce*². Les protocoles utilisés ont été mis au point par Geist et Auerswald³ (2007), mais n'avaient jamais été mis en œuvre en France et étaient mal connus au moment du montage du projet LIFE sur la Dronne.

Après échanges en direct avec Jürgen Geist (qui a mis au point le protocole), il s'est avéré que la qualité du lit des cours d'eau étant plus mauvaise durant l'été (débits réduits, températures élevées, dépôts de sédiments fins importants, teneur en oxygène du substrat faible), **c'est cette période critique qu'il faut cibler pour réaliser les prélèvements**. En outre, il nous a confirmé que ces mesures n'étaient intéressantes que dans la mesure où elles comportaient un nombre important de répliques. Nous avons ainsi privilégié des campagnes estivales avec un plus grand nombre de points de mesures pour renforcer la robustesse des résultats. Par ailleurs, ce choix est conforté par le projet européen de Norme guide (cf. paragraphe précédent), qui précise : **« Il convient que les relevés soient effectués pendant les périodes de faible débit durant les mois d'été pour recenser les conditions les plus défavorables. »**

En outre, la prise en compte des autres paramètres (conductivité, pH, pénétrabilité) est aussi suggérée par ces mêmes publications, qui font référence en la matière à l'échelle européenne.

Au regard de ces éléments, nous pensons objectivement pouvoir atteindre les objectifs poursuivis avec les adaptations techniques proposées.

² AFNOR, CEN, 2015. T90-859PR - Qualité de l'eau - Norme guide sur le suivi des populations de moules perlières d'eau douce (*Margaritifera margaritifera*) et de leur environnement. 45p.

³ Geist, J. & Auerswald K. (2007). Physicochemical stream bed characteristics and recruitment of the freshwater pearl mussel (*Margaritifera margaritifera*). *Freshwater Biology* 52, 2299–2316.

Action D3 : Suivi de la population de *Margaritifera margaritifera* sur la Haute Dronne

Statut	En cours
Date de démarrage	Initialement prévu : 2nd semestre 2014 Date réelle : 1er trimestre 2015
Date de fin	Initialement prévu : 31/05/2020
Budget prévu	40 415 €
Dépenses engagées jusqu'à maintenant	12 904,66 € (31,93 %) [rapport précédent : 5 752,96 € (14,23%)]
Responsable de l'action	Parc naturel régional Périgord-Limousin

Produits identifiables prévus :

Produit identifiable	Date de rendu prévue	Statut
Bilan du suivi par station de <i>Margaritifera margaritifera</i>	31/05/2020	Non démarré

Rappel concernant les objectifs de l'action :

3 types de suivis seront mis en œuvre dans le cadre de ce programme :

1. D'importants linéaires n'ont jamais été prospectés sur le cours principal et les affluents. Sur la base de l'action A3, les tronçons jugés potentiellement favorables seront prospectés en cours de projet à l'aide d'un bathyscope pour vérifier l'absence ou la présence d'individus.

2. Il n'y a jamais eu de suivi mis en place de la population de *Margaritifera margaritifera*. Il n'existe qu'un inventaire partiel réalisé en 2003, qui a permis d'inventorier 15000 individus, dont des individus de 5 à 7 centimètres jugés comme étant des juvéniles. Toutefois, il n'a jamais été regardé précisément dans le substrat s'il y avait du recrutement. D'autre part, de récentes découvertes dans le cadre du programme LIFE dans le massif armoricain, ont montré que la moitié des individus adultes n'étaient pas visibles en permanence, certains pouvaient s'enfouir partiellement et ne plus être visibles, à l'aide d'un bathyscope.

En outre, ce type de suivi nécessite de parcourir l'ensemble du cours de la Dronne ce qui prend beaucoup de temps. Ce n'est donc pas le type de suivi à poursuivre. En ce qui concerne les suivis de population dans le temps, le programme LIFE In UK River /Safeguarding Natura 2000 Rivers in the UK (LIFE99 NAT/UK/006088), a mis en place un protocole de suivi de *Margaritifera margaritifera*. Ce document est intitulé « Monitoring the Freshwater Pearl Mussel ».

Ce protocole fixe la délimitation d'un transect de 50 m, le comptage de tous les individus sur une bande de 1 m sur ce transect puis la recherche de tous les individus, en surface et enfouis au sein de 5 quadrats répartis tous les 10 mètres, à 10, 20, 30, 40 et 50 mètres. Tous les individus trouvés seront mesurés avant d'être soigneusement repositionnés dans le substrat.

Le protocole fixe la réalisation de 5 transects sur des tronçons homogènes favorables prédéfinis qui font généralement plus de 10 km. Sur la Dronne, les Mulettes sont réparties sur 30 km, sur cette base, on peut s'attendre à devoir positionner une quinzaine de stations. Ce nombre sera affiné à l'aide de l'action A3. Ce suivi sera réalisé 2 fois au cours du projet, au début durant l'été 2015, et une fois à la fin durant l'été 2018.

3. Dans les secteurs des anciens remous solides d'ouvrages qui seront supprimés, un suivi sera mis en place à l'aide d'un bathyscope, pour évaluer le nombre d'individus adultes qui s'installeront. Ces individus seront autant d'individus qui n'auront pas été tués parce qu'asphyxiés dans le remous solide d'un seuil.

En amont de certains ouvrages effacés, à la fin du programme, il pourra être mis en œuvre le protocole du LIFE in UK River, pour évaluer s'il y a une recolonisation par les juvéniles.

Résultats attendus :

Les résultats attendus sont une évaluation du nombre d'individus adultes qui auront survécu grâce aux aménagements. En ce qui concerne le suivi de la population, ce qui est recherché n'est pas la connaissance exacte du nombre d'individus présents sur la Haute-Dronne, mais une évaluation de sa répartition, de la composition de la population et de son évolution.

Avancement technique :

Des prospections ont été réalisées en 2015, 2016 et 2017 sur des secteurs jusqu'alors jamais prospectés. Elles ont permis la découverte de l'espèce sur le Dournaujou, affluent de la Dronne, de confirmer leur absence sur d'autres secteurs et de découvrir une nouvelle espèce de Moule d'eau douce jusqu'alors jamais contactée sur la Dronne amont (*Unio mancus*).

Les suivis de population ont du faire l'objet d'une demande d'autorisation spécifique lié à au statut de protection de l'espèce et n'ont ainsi pas pu être réalisés en 2015. Ils ont débuté au cours de l'été 2016.

Des prospections ont également été réalisées dans le cadre du point 3 (suivi des Mulettes perlières au droit des ouvrages ciblés par les travaux). Elles ont permis de confirmer l'absence de mulettes en amont immédiat des différents ouvrages concernés par les travaux et de comptabiliser les mulettes présentes en aval immédiat. Ces inventaires ont mis en exergue la nécessité de procéder à un déplacement d'individus sur certains sites concernés par les travaux (**cf. rapport mi-parcours 1**).

Ce déplacement a été réalisé pour les sites 11 et 14, avec succès.

L'ensemble des résultats est présenté dans l'**annexe D3_1**.

Modifications techniques et/ou financières, retards, problèmes rencontrés :

Résumé des éléments du rapport initial :

Cette action a débuté avec du retard sur le calendrier prévisionnel initial. La mise en œuvre de l'ensemble des actions de suivi programmées dans le cadre du LIFE, dont le suivi des populations de *Margaritifera margaritifera*, est assurée par le Chargé de milieux recruté par le Parc en mars 2015.

De plus, ces types de suivi de populations de *Margaritifera margaritifera* sont réalisés en période de basses eaux pour bénéficier des meilleures conditions et garantir la pertinence et la qualité des résultats. Ce suivi et la mise en œuvre d'un état initial n'a débuté qu'à l'été 2015 (points 1 et 3 du suivi notamment). Pour l'inventaire répondant à l'objectif n°2, la définition des matériels et méthode et du plan d'échantillonnage ont débuté en 2015. Cependant, l'autorisation administrative de réalisation des inventaires a fait l'objet d'une instruction de plusieurs mois, si bien qu'elle n'a été obtenue qu'en octobre 2015. De fait, les inventaires par échantillonnage et recherche de juvénile n'ont pu être mis en place qu'à l'étiage 2016.

Un cas de prédation des moules perlières a été observé à St Saud-Lacoussière. Le Parc a mis en œuvre une surveillance du site avec des pièges photos pour identifier le prédateur : après plusieurs semaines d'observations, c'est le ragondin (*Myocastor coypus*) qui a été identifié. Un rapport scientifique sur ce cas de prédation a été rédigé (cf. **rapport mi-parcours 1**, action C3).

Eléments nouveaux :

Les déplacements de mulettes (évoqués au § « Avancement technique) ont nécessité une nouvelle demande de dérogation pour déplacement d'espèce protégées, qui a été obtenue via le même arrêté préfectoral autorisant les travaux en 2016 (cf. **annexe C1_39**).

Les résultats de cette action sont déjà probants, c'est pourquoi ils ont fait l'objet d'un rapport (**annexe D3_1**) malgré un livrable qui n'était initialement prévu qu'en fin de programme.

S'agissant du cas de la prédation, le Parc a confié à la Fédération Départementale des Gardes Particuliers de la Dordogne la réalisation d'une campagne de piégeage sur le site concerné à partir de février 2016. Elle a fait l'objet d'un arrêté communal d'autorisation de lutte contre le ragondin à l'aide de cages-pièges et de tirs (cf. **annexe D3_2**). Cette campagne de piégeage est menée bénévolement par les piégeurs agréés et n'a donc pas d'incidence financière sur le LIFE. Après 4 mois de piégeage (4 cages-pièges disposées sur le site et affûts pour le tir), aucun individu n'a pu être piégé. Ce secteur en zones de gorges forestières et aux eaux rapides ne sont pas les habitats privilégiés du ragondin. Il est fréquenté de façon épisodique au cours de l'année par cette espèce opportuniste, ce qui peut expliquer l'échec de cette campagne, alors que des observations ont été faites les mois précédents. L'objectif de la campagne de piégeage était de neutraliser le ou les quelques individus du site qui semblaient s'être spécialisés, à une période de l'année, dans la consommation de Moules perlières. Notons que le ragondin est présent sur l'intégralité du territoire (ensemble du réseau hydrographique et étangs, y compris tous les bassins versants voisins). Une lutte globale contre l'espèce sur tout le bassin versant nous

semblerait par conséquent totalement inefficace et vouée à l'échec. Le PNRPL privilégie donc pour l'heure une surveillance accrue et le lancement d'une campagne de piégeage très localisée si ce phénomène était à nouveau observé.

Concernant les effets de cette prédation, 450 individus ont été retrouvés morts sur un linéaire de 2,1 km. Au regard des premiers résultats de l'action D3, on peut estimer que 5100 mulettes sont présentes sur ce linéaire. 8,7% des mulettes auraient ici été prédatées sur cette station.

Par ailleurs, précisons que ces coquilles ont été mises à profit dans le cadre de l'action A4 (cf. annexe A4_5), pour la réalisation des analyses sclérochronologiques. En effet, les études sclérochronologiques n'avaient jusqu'alors été réalisées que sur des coquilles de grande taille, ce qui ne permettait pas de caractériser la croissance des mulettes sur leurs plus jeunes années (partie rapidement érodée de la coquille). Les coquilles des individus ayant été prédatés étaient pour certaines de petite taille et par conséquent très peu érodées. Elles ont été très utiles pour la réalisation de la courbe de croissance (cf. action A4).

Evaluation :

Les objectifs de cette action tels que définis dans le programme LIFE sont maintenus, malgré le retard du démarrage des suivis.

Prochaines étapes :

Poursuite des différents suivis jusqu'en 2020 :

- Poursuite des prospections sur les rares secteurs encore non prospectés ;
- Concernant l'inventaire par échantillonnage, les données obtenues en 2016 vont nous conduire à inventorier de nouvelles stations en 2017 pour renforcer la robustesse du suivi de la population;
- Suivi des secteurs au droit des ouvrages avant et après les travaux sur les différents sites.
- Suivi des individus déplacés qui étaient présents sur les zones de chantier.

Analyse coût-efficacité :

Sans objet.

Efforts hors-LIFE (chiffrés si possible) :

Sans objet.

Perspectives pour l'après-LIFE :

Le maintien et l'amélioration de l'état de conservation de la population de moules n'étant attendu que sur le long terme, il conviendra de reconduire ces suivis post-LIFE. L'état initial des peuplements de Moule perlière ainsi que le suivi réalisé en fin de programme constitueront de solides bases pour ce suivi, ce qui pourrait faciliter la mobilisation des moyens nécessaires à la poursuite du suivi.

Question de la Commission Européenne :

Référence : courrier du 22/11/2016, question 11, p.4

« Le rapport et l'annexe C3_1 fournissent peu d'information sur l'impact et les conséquences de la prédation du ragondin [...] merci de fournir une analyse sur le pourcentage de perte cela représente par rapport à la population totale recensée sur ce site, le protocole à mettre en place pour le piégeage de ragondins, la façon dont les coquilles peuvent être valorisées, etc. »

Les éléments relatifs au phénomène de prédation et ses conséquences sur les populations de moules sont présentées ci-dessus dans la présente fiche action.

Action D4 : Suivi des peuplements piscicoles suite aux travaux de restauration de la continuité écologique

Statut	En cours
Date de démarrage	Initialement prévu : septembre 2014 Date réelle : août 2015
Date de fin	Initialement prévu : 31/05/2020
Budget prévu	27 545 €
Dépenses engagées jusqu'à maintenant	8 115,35 € (29,46%) [rapport précédent : 5 787,49 € (21,01%)]
Responsable de l'action	Parc naturel régional Périgord-Limousin

Produits identifiables prévus :

Produit identifiable	Date de rendu prévue	Statut
Bilan de l'évolution des peuplements piscicoles suite aux travaux de restauration de la continuité écologique	31/05/2020	En cours

Rappel concernant les objectifs de l'action :

À l'aide de pêches électriques, cette action vise à évaluer l'amélioration attendue des peuplements piscicoles.

Ceci permettra d'estimer le nombre de poissons hôtes disponibles pour la première phase du cycle de vie de *Margaritifera margaritifera* à savoir la phase proto-symbiotique des glochidies dans les branchies de la Truite fario.

Des précautions seront prises sur les secteurs à *Margaritifera margaritifera*. Afin d'éviter trop de piétinement du fond du lit de la rivière, il ne sera effectué qu'un seul passage. Les secteurs auront été repérés au préalable au bathyscope pour éviter d'aller piétiner certaines zones.

Le suivi de la Dronne est prévu en 10 points. Trois pêches électriques sont prévues tout au long du projet : une avant travaux en 2015, une en 2017 et une au printemps 2019.

Résultats attendus :

Les résultats attendus sont la réalisation de 3 pêches électriques au cours du projet sur 10 sites.

Pour ce qui concerne l'utilisation des résultats des pêches électriques, ils auront pour but d'évaluer les actions de restauration de la continuité piscicole qui devraient amener à une augmentation des populations de Truite fario et une réduction des espèces représentatives des étangs.

Ceci permettra d'évaluer l'évolution des densités de poissons hôtes disponibles pour la première phase du cycle de vie de *Margaritifera margaritifera* à savoir la phase proto-symbiotique avec la Truite fario.

Avancement technique :

Pour la première campagne (état initial), le prestataire retenu est la Fédération de Pêche de la Haute Vienne (cahier des charges et mémoire technique dans le **rapport mi-parcours 1**). La première campagne de pêches électriques a été réalisée à l'étiage 2015 et s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Pour les campagnes suivantes (pêches de suivi), c'est le bureau d'études OCXO (Mémoire technique en **Annexe D4_1**). Il a été recruté dans le cadre d'un marché unique regroupant les prestations externalisées des actions D1 et D4). Le programme prévoit une pêche tous les 2 ans, la prochaine pêche est donc programmée à l'étiage 2017.

Modifications techniques et/ou financières, retards, problèmes rencontrés :

Résumé des éléments des rapports précédents :

Plusieurs stations de la Dronne sont déjà suivies d'un point de vue piscicole par la Fédération de pêche de la Dordogne (financement hors LIFE). De fait, le réseau de suivi du programme LIFE a été réduit à 7 stations de pêches électriques (au lieu de 10 initialement), pour les raisons suivantes :

- Eviter la multiplication d'opérations qui peuvent d'avérer traumatisantes pour les poissons ;
- Limiter le risque de piétinement dû aux équipes de pêches dans le lit mineur ;
- Maximiser l'efficacité des opérations du programme LIFE en privilégiant le recueil de données lorsqu'elles existent.

La localisation des 7 stations s'est donc portée en priorité sur les secteurs lacunaires en termes de données piscicoles ainsi que sur les secteurs stratégiques pour le suivi de l'efficacité des travaux prévus au programme.

Eléments nouveaux :

Pas d'éléments nouveaux suites aux modifications déjà abordées dans le rapport mi-parcours 1.

Evaluation :

Les objectifs de cette action tels que définis dans le programme LIFE sont maintenus.

Prochaines étapes :

Réalisation de pêches électriques sur les mêmes stations en 2017 et 2019.

Analyse coût-efficacité :

Pour cette action, les coûts prévisionnels d'assistance externe pour la première année étaient de 4500€. Ces coûts étaient manifestement sous-évalués, comme nous l'a confirmé la procédure de mise en concurrence. Malgré la réduction du nombre de stations (de 10 à 7 stations), le coût de la première campagne de pêches électriques était de 5 740,00 €.

Les économies réalisées dans le cadre de l'action D1 (86 336,80 € pour la première année) couvrent cependant très nettement cet écart.

Efforts hors-LIFE (chiffrés si possible) :

Nos partenaires techniques (Fédération de pêche de la Dordogne) réalisent des pêches électriques de suivi sur la Dronne en sus des pêches prévues dans le programme LIFE.

Perspectives pour l'après-LIFE :

Il est très probable que la Fédération de pêche de la Dordogne poursuive certaines pêches électriques de suivi sur la Dronne à l'issue du programme LIFE.

Action D5 : Caractérisation des niveaux de contaminants métalliques de la Haute Dronne

Statut	En cours
Date de démarrage	Initialement prévu : 2 nd semestre 2014 Date réelle : juillet 2015
Date de fin	Initialement prévu : 31/05/2020
Budget prévu	107 978 €
Dépenses engagées jusqu'à maintenant	42 054,74 € (38,95%) 156,61 € PNRPL * // 41 898,13 € UMR EPOC (*1 journée d'accompagnement des agents de l'Université sur le terrain assuré par Charlie Pichon, Hydrobiologiste du Parc en oct.2015)
Responsable de l'action	UMR EPOC 5805, équipe Ecotoxicologie Aquatique

Rappel concernant les objectifs de l'action :

L'objectif de cette action est de déterminer les niveaux de contamination métallique de la rivière Dronne dans l'eau, les sédiments et les bryophytes, au niveau des points de suivi de la qualité physico-chimique du milieu, en relation avec les actions d'aménagement prévues au cours du projet. En effet, la dangerosité des micropolluants vis-à-vis des organismes aquatiques est largement documentée dans la littérature, et compte tenu de la sensibilité toute particulière de la Moule perlière à la qualité de l'eau, cette caractérisation s'avère indispensable afin de vérifier l'innocuité des travaux d'aménagement qui seront opérés vis-à-vis de la libération éventuelle de contaminants présents dans les sédiments et également pour vérifier la bonne qualité chimique de la rivière Dronne au niveau des zones à *Margaritifera margaritifera*.

Cette action permettra en outre de guider les stratégies de réintroduction des juvéniles de moules perlières dans les zones les plus favorables à leur développement, en couplant ces données de contamination métallique à celles de suivi de la qualité physico-chimique des eaux (action D1).

Résultats attendus :

Les résultats attendus de cette action concernent la caractérisation spatio-temporelle de la contamination métallique de la Dronne au cours des travaux d'aménagement réalisés, de façon à identifier les zones critiques pour le développement ou la survie des moules perlières déjà présentes, ainsi que pour la réintroduction des juvéniles issus de la ferme d'élevage.

Avancement technique :

1) Ressources humaines

Recrutement d'un assistant-ingénieur, Pierre-Yves Gourves (fiche de poste et CV en annexes n° D5_1 et D5_2), à compter du 1er octobre 2016 pour une période de 6 mois afin d'assurer les prélèvements de terrain et les analyses de métaux prévues lors de cette action.

2) Campagne de terrain avant travaux

Matériels et méthodes

La première campagne de prélèvements d'échantillons d'eau et de sédiments (amont et aval des seuils) a été réalisée avant le début des travaux entre fin octobre et début novembre 2015 sur 10 sites : Bussières-Galant aval Ribières, Forge de Firbeix, Moulin du Blé, Moulin de la Maque, Moulin du Pont, Moulin de Mézières, Bussière-Galant RD59, Digue de Pagnac, Tannerie St Pardoux et St Pardoux centre (Figure 26). Quant aux bryophytes, elles n'ont pu être échantillonnées que sur les 6 premiers et à l'aval de chaque ouvrage (Figure 4).

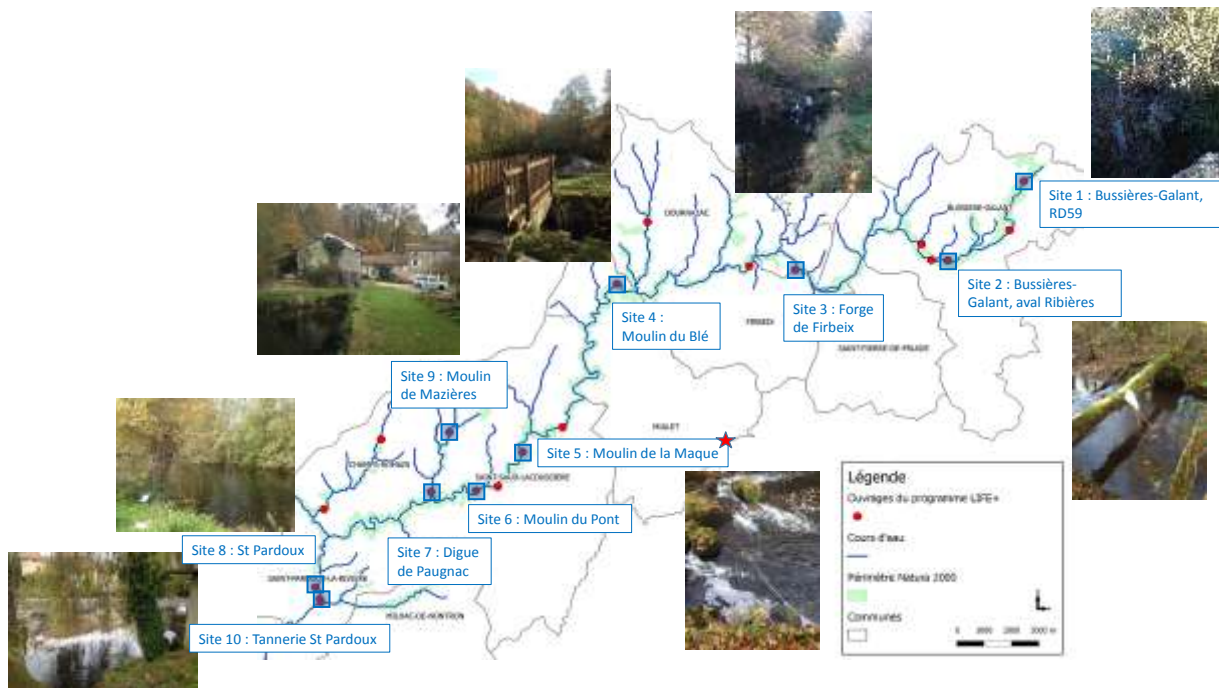


Figure 26 : Localisation des différents sites échantillonnés pour les analyses de métaux dans l'eau, les sédiments et les bryophytes

Des capteurs passifs de métaux (DGT : Diffusive gradient gel in thin films) ont aussi été immergés sur chacun des sites durant 15 jours. Les quantifications de As, Cd, Co, Cr, Cu, Ni, Pb, Se, V, Zn, Al, Fe et Mn ont été réalisées par ICP-OES (protocole analytique en annexe D5_3) pour les bryophytes et par ICP-MS pour l'eau, les sédiments et les DGT (annexes D5_4 et D5_5). De plus, les dosages du Ba, Mo, Sb, Sn, Sr, Th et U ont uniquement été opérés pour les sédiments à l'ICP-MS. Un exercice d'intercalibration entre les deux techniques d'analyses a été réalisé pour vérifier la validité de nos méthodes de dosages.



Figure 27 : Déploiement des DGT sur la Dronne (A) et prélèvement de deux espèces de Bryophytes du genre *Fontinalis* (B et C).

Résultats

Excepté pour l'Ag qui n'a pas été détecté par l'appareil, les premiers résultats des analyses (**annexe D5_6**) montrent d'abord des profils d'accumulation similaires entre les métaux, à savoir des concentrations métalliques dans les bryophytes en moyenne 2 à 3 fois supérieures à la Forge de Firbeix et au Moulin de Mézières qu'au Moulin du Pont, Moulin de la Maque, Moulin du Blé, Bussière Galant (aval Ribière). On notera cependant que les teneurs en As et Fe au Moulin du Blé et en Cu à Bussière (aval de Ribière) sont aussi importantes qu'aux deux sites où les mousses ont le plus accumulé.

Ensuite, les concentrations métalliques dans l'eau sont faibles et inférieures aux PNEC (« Predicted No Effect Concentration », plus forte concentration de la substance sans risque pour l'environnement) exceptées pour **(1) Al et Mn** à tous les sites avec des valeurs jusqu'à 15000 fois supérieures pour l'Al et 45 fois pour le Mn à Bussière Galant (RD 59), **(2) As** à Bussière Galant (aval Ribières et RD 59) où les concentrations à l'aval de Ribière sont les plus élevées et 8 fois supérieures à la PNEC, à Firbeix, Moulin du Blé, au Moulin de la Maque, au Moulin du Pont, à St Pardoux et à la Tannerie, **(3) Co** à Firbeix (rejet) et à Bussière-Galant (RD 59), **(4) Cu** à Bussière-Galant (aval Ribières et RD59) et au Moulin de Mézière, **(5) V** à Bussière-Galant (RD59).

Les analyses montrent ensuite des concentrations métalliques supérieures dans les sédiments situés à l'amont des ouvrages à la Tannerie, à la Forge de Firbeix, au Moulin de Mazière et du Blé avec des niveaux pouvant atteindre respectivement 5 fois celle de l'aval pour le Cd, 2,5 fois pour le Pb, 3 fois pour le Mo ou encore 3 fois pour le Ni.

Le Moulin de la Maque et St Pardoux font figure d'exception avec des concentrations majoritairement plus élevées à l'aval des seuils avec par exemple un rapport de 5 pour Cr et V pour le premier et un rapport de 2 pour As et Sn pour le second. Dans la fraction fine (63 µm) qui concentre les métaux, les concentrations en Mo, V, Cr, Ni, Co, Cd, Cu, Th, Ag, U, Zn et As sont plus importantes à Firbeix, à St Pardoux, à la Tannerie, au Moulin du Pont, de la Maque et du Blé alors que le Ba, Sr et Sb sont plus élevés à Bussière-Galant (RD59), Firbeix, Tannerie, Moulin du Pont et Moulin du Blé. Enfin, les niveaux de Pb et Sn dans cette fraction sont supérieurs à la Digue de Pagnac, Moulin de Mézières, St Pardoux.

Lorsqu'on compare ces données avec les seuils réglementaires (**annexe D5_7**), les concentrations en As à l'amont des ouvrages à la Forge de Firbeix, au Moulin du Blé, Moulin de la Maque et en Pb à la Digue de Pagnac dépassent respectivement les 30 mg/kg et des 100 mg/kg fixés par la référence S1 de l'arrêté interministériel qui permet d'apprécier la qualité des sédiments extraits des cours d'eau. A noter que ces seuils peuvent être révisés et actualisés, et que de nouvelles substances pourront être couvertes dans le futur. Il est donc nécessaire de se référer aux derniers arrêtés en vigueur pour connaître les substances à prendre en compte et les concentrations associées.

Les niveaux de contamination métallique dans la Dronne ont enfin été étudiés à travers l'immersion de capteurs passifs DGT. Ces dispositifs permettent d'accumuler sur une période donnée les métaux dissous « labiles » (forme ionique libre, organique ou inorganique) considérés comme les plus biodisponibles.

Nous remarquons d'abord que Ag, Cd, Co, Cr, Cu et Se étaient trop peu concentrés dans l'eau pour être quantifiés par les appareils. De plus, parmi les substances classées comme prioritaires dans la DCE, la concentration en Ni est deux fois plus élevée à Bussière-Galant qu'aux autres sites et le Pb présente un gradient décroissant d'accumulation de l'amont vers l'aval dans les DGT. En effet, trois groupes se distinguent **(1)** « *Bussière Galant et Forge de Firbeix* », **(2)** « *Moulin du Blé, Moulin de la Maque et Moulin du Pont* » et **(3)** « *Digue de Pagnac et St Pardoux* » avec le groupe 1 ayant des concentrations en Pb 2 fois supérieures au groupe 2 qui a lui-même des concentrations 7 fois supérieures au groupe 3. Les teneurs en Zn, classé comme substance pertinente dans la DCE, sont très variables et présentent peu de différences significatives entre les sites. Nous constatons néanmoins que le Zn est 5 fois moins concentré dans les DGT au Moulin de Mézière (0.15 µg/L) qu'au Moulin de la Maque (0.81 µg/L). Les profils d'accumulations de l'Al et du Fe labiles sont très similaires avec des concentrations plus fortes à Bussière-Galant qui décroissent jusqu'au Moulin du Blé, elles sont ensuite multipliées par 2,5 au Moulin de la Maque pour enfin décroître en aval de la Dronne. Contrairement au Fe, l'Al augmente à nouveau au Moulin de Mézière situé sur un affluent de la Dronne et à la Tannerie. Les concentrations en Mn très variables le long du linéaire permettent de regrouper les sites selon des niveaux croissants d'accumulation : **(1)** « *Moulin du Blé, Moulin du Pont, St Pardoux et la Tannerie* » ([Mn]_{moyenne} = 3,1 µg/L), **(2)** « *Bussière-Galant (RD59), Forge Firbeix, Moulin de la Maque et de Mézière, la digue de Pagnac* » ([Mn]_{moyenne} = 8,6 µg/L) et **(3)** « *Bussière-Galant (aval Ribière)* » ([Mn]_{moyenne} = 29,1 µg/L). De plus, les sites de Bussière-Galant sont caractérisés par des niveaux en As et V potentiellement biodisponibles supérieurs et confirment nos observations dans l'eau.

3) Campagne de terrain durant les travaux

Matériels et méthodes

La deuxième campagne de prélèvements d'échantillons d'eau et de sédiments ainsi que la pose de DGT durant 15 jours ont été réalisées durant les travaux à Saint Pardoux et au Moulin de la Maque en novembre 2016 et à Firbeix en février 2017. Les 7 autres sites seront suivis lorsque les travaux sur les seuils commenceront. Les analyses sont en cours de traitement.

Produits identifiables prévus :

Produit identifiable	Date de rendu prévue	Statut
Rapport de la contamination de la Haute Dronne, année 1	31/12/2015	En cours
Rapport de la contamination de la Haute Dronne, année 2	31/12/2017	Non démarré
Rapport de la contamination de la Haute Dronne, année 3	31/12/2019	Non démarré
Bilan global de l'état de contamination de la Haute Dronne	31/05/2020	Non démarré

Modifications techniques et/ou financières, retards, problèmes rencontrés :

Compte-tenu du retard déjà mentionné concernant la mise en place de l'organisation du projet LIFE et de celui concernant la signature de la convention de partenariat entre le Parc et l'Université de Bordeaux, cette action a été décalée de 6 mois environ. **Les objectifs initiaux ne sont pas remis en cause.**

Concernant le rapport de la contamination de la Haute Dronne, année 1, nous ne l'avons toujours pas finalisé car nous avons des vérifications à faire sur certaines analyses et le traitement des données n'a été finalisé que récemment. Ce rapport sera remis fin septembre 2017.

Evaluation :

Malgré le retard dans la mise en place de cette action, les objectifs initialement prévus sont maintenus.

Prochaines étapes :

- Poursuite des échantillonnages pendant travaux à l'automne 2017, puis en 2018.
- Obtention des résultats d'analyses courant 2017-2018.
- Derniers prélèvements après travaux en 2019.

Analyse coût-efficacité :

Sans objet.

Efforts hors-LIFE (chiffrés si possible) :

Sans objet.

Perspectives pour l'après-LIFE :

Sans objet.

Action E1 : Création d'une charte graphique

Statut	Terminé
Date de démarrage	Initialement prévu : 2 ^{ème} semestre 2014 Date réelle : janvier 2015
Date de fin	Initialement prévu : 31/12/2014 Date réelle : février 2015
Budget prévu	3 289 €
Dépenses engagées jusqu'à maintenant	4 483,15 € (136,31 %) 4 369,43 € PNRPL // 113,71 € UMR EPOC 4 665,80 € (141,80 %)
Responsable de l'action	Parc naturel régional Périgord-Limousin

Rappel concernant les objectifs de l'action :

Le but de cette action était de communiquer sur le projet LIFE dans son ensemble de manière cohérente et efficace : il conviendra donc de créer un logo et une charte graphique spécifiques et adaptés afin de fixer des règles communes de mise en page des documents, brochures, rapports... produits dans le cadre de ce projet.

Le logo permettra de faciliter le repérage visuel de l'ensemble des actions du programme LIFE et d'éviter dans le cadre d'une diffusion en interne qu'elles ne soient noyées dans les différents documents de communications propres au Parc Naturel Régional Périgord-Limousin et au Laboratoire d'Ecotoxicologie Aquatique d'Arcachon (UMR EPOC 5805).

Résultats attendus :

Cette action était nécessaire car elle devait à la fois permettre d'offrir une meilleure lisibilité du programme grâce à son logo propre, mais aussi uniformiser le format des documents afin de gagner en efficacité lors des phases d'écritures des documents.

Cette meilleure lisibilité contribuera à renforcer l'efficacité de la communication sur le projet.

Avancement technique :

Charte graphique définie.

Produits identifiables prévus :

Produit identifiable	Date de rendu prévue	Statut
Etablissement d'une charte graphique	31/10/2014	Terminé

Modifications techniques et/ou financières, retards, problèmes rencontrés :

Sans objet.

Evaluation :

La Charte graphique est définie, et offre ainsi une bonne lisibilité au programme LIFE grâce notamment à son logo propre. La Charte graphique permet également d'uniformiser l'ensemble des documents faisant référence au programme LIFE.

Tous ces éléments contribuent à renforcer l'efficacité de la communication sur le programme.

Prochaines étapes :

Appliquer la Charte graphique à l'ensemble des publications réalisées dans le cadre du programme LIFE.

Analyse coût-efficacité :

Sans objet.

Efforts hors-LIFE (chiffrés si possible) :

Sans objet.

Perspectives pour l'après-LIFE :

Sans objet.

Action E2 : Mise en place du site web du programme LIFE

Statut	En cours
Date de démarrage	Initialement prévu : 2 ^{ème} semestre 2014 Date réelle : 2 ^{ème} semestre 2014
Date de fin	Initialement prévu : 31/12/2014 Date réelle : février 2015
Budget prévu	30 985 €
Dépenses engagées jusqu'à maintenant	19 274,21 € (62,20%) 18 084,75 € PNRPL // 1 189,46 € UMR EPOC [rapport précédent : 19 240,78 € (62,09%)]
Responsable de l'action	Parc naturel régional Périgord-Limousin

Rappel concernant les objectifs de l'action :

Le site web permettra de présenter le programme LIFE+ au grand public et aux partenaires.

Les programmes LIFE+ ayant une visée transnationale, et afin de faciliter les échanges avec les autres porteurs de projet européen, le site Internet sera bilingue, français/anglais.

Il contiendra l'ensemble des informations nécessaires à la compréhension de l'outil LIFE+ Nature, du programme LIFE, de l'espèce cible *Margaritifera margaritifera*, des menaces qui pèsent sur elle et des actions mises en place dans le cadre de ce programme pour y remédier. Il présentera également les partenaires engagés dans ce programme.

Il servira notamment de support pour la publication de l'ensemble des rapports, brochures au format numérique, vidéos... illustrant le projet, et des études menées par l'Université de Bordeaux. Sa création fera l'objet d'un pilotage commun entre le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin et le Laboratoire d'Écotoxicologie Aquatique d'Arcachon (UMR EPOC 5805).

Résultats attendus :

Dans le cadre de cette action le résultat attendu est la mise en ligne d'un site web.

Avancement technique :

Site internet en ligne (www.life-haute-dronne.eu)

Produits identifiables prévus :

Produit identifiable	Date de rendu prévue	Statut
Un site web	30/11/2014	Terminé

Modifications techniques et/ou financières, retards, problèmes rencontrés :

La mise en place du site internet est intervenue avec 2 mois de retard par rapport au calendrier prévisionnel initial, du fait de la réaffectation de la Chargée de communication du Parc sur le programme LIFE à compter du 1^{er} octobre 2014, et de la période nécessaire à la rédaction du Dossier de Consultation des Entreprises (CCTP, etc.) et au choix du prestataire.

Dans le rapport mi-parcours 1, cette action était renseignée comme « Terminée ». Il s'agit d'une erreur, puisque c'est bien dans le cadre de l'action E2 qu'est imputé le temps passé à la maintenance et l'alimentation du site Internet (cf. § « Prochaines étapes). **C'est pourquoi cette action est renseignée comme toujours « en cours », et le sera jusqu'à la fin du projet.**

Evaluation :

Le site internet est en ligne. En terme de communication, ce site est l'outil offrant au grand public et aux partenaires techniques et financiers un lieu de mise à disposition des éléments de compréhension du programme LIFE (rapport d'études, résultats, des charges, etc.) et de publicité des actions mises en œuvre.

Le Parc vient de créer un compte « google analytic » pour être en mesure plus tard d'évaluer la fréquentation du site Internet.

Prochaines étapes :

Le site internet est régulièrement mis à jour afin de présenter l'avancement du programme LIFE et de communiquer sur les actions réalisées ou à venir.

Afin d'assurer une mise à jour plus efficace, le Parc envisage une formation à échelle de l'équipe Life pour l'administration et la gestion du site (aujourd'hui, Yves-Marie LE GUEN et Julie DEMEULDRE sont les seuls agents formés).

Dans un soucis d'optimisation de la dépense publique (commande groupée), le Parc souhaite que la prestation de formation soit complétée par l'intégration d'une entrée "anglophone" dans le site afin de rendre accessible, comme cela est prévu dans le programme.

Le cout total de ces 2 prestations supplémentaires (formation + entrée anglophone) est estimé à 3 606 € TTC. Etant donné que nous sommes en sous-consommation sur cette action, ce cout supplémentaire est sans incidence sur le budget de l'action E2. Il est prévu de les réaliser en 2017.

Analyse coût-efficacité :

Sans objet.

Efforts hors-LIFE (chiffrés si possible) :

Sans objet.

Perspectives pour l'après-LIFE :

Il est prévu que le site Internet reste fonctionnel 5 ans après la fin du programme LIFE, soit jusqu'en 2025.

Question de la Commission Européenne :

Référence : courrier du 13/12/2016, ANNEXE, question 2

« A mon sens, l'accès aux documents téléchargeables du projet n'est pas très aisé. Dans la mesure du possible, je vous invite à créer une rubrique « documents de référence » sur votre site web. »

Les prestations de formation à l'administration et la gestion du site prévues en 2017 (cf. § « Prochaines étapes ») permettront la création d'un accès facilité aux documents de référence.

Action E3 : Sensibilisation du grand public, présentation générale du programme et de *Margaritifera margaritifera* et autres outils de communication

Statut	En cours
Date de démarrage	Initialement prévu : 2 ^{ème} semestre 2014 Date réelle : 2 ^{ème} semestre 2014
Date de fin	Initialement prévu : 31/05/2020
Budget prévu	98 356 €
Dépenses engagées jusqu'à maintenant	29 690,96 € (30,19 %) 27 011,67 € PNRPL // 2 679,29 € UMR EPOC [rapport précédent : 15 387,44 € (15,64 %)]
Responsable de l'action	Parc naturel régional Périgord-Limousin

Rappel concernant les objectifs de l'action :

La sensibilisation du grand public est une étape clef pour la réussite de ce programme. En effet, l'acceptation sociale d'un projet de cette ampleur est nécessaire.

Au cours de ce projet, différents outils de communication seront créés, pour communiquer sur le but de ce projet et sur les résultats obtenus (lettres d'information, plaquettes, panneaux de communication et de sensibilisation, réunions d'information).

Résultats attendus :

Il est attendu la réalisation de 5-7 réunions publiques de présentation du projet et d'une vingtaine de Sorties Animées Natures.

En terme de production de documents, il est attendu la production de 2 numéros à tirage spéciaux du magazine du PNRPL présentant le projet, tirés à 17000 exemplaires, la réalisation tous les ans d'une lettre d'information destinée aux habitants du bassin versant de la Haute-Dronne, tirée à 1000 exemplaires, de la création de 20 000 plaquettes d'information, de 5-6 panneaux enroulables présentant le programme, et d'environ 17 panneaux présentant le projet répartis sur chacune des communes et des sites majeurs restaurés.

Avancement technique :

Résumé des éléments du des rapports précédents :

- Bulletins municipaux des communes produits (cf. rapport initial).

- Présentation du programme LIFE au Comité Syndical du 23 octobre 2014 (objectifs du programme, description des différentes actions, calendrier prévisionnel, etc.), et retour presse (article de presse à joindre au **rapport initial**)
- Vœux du Président du Parc sous le signe du LIFE (**cf. rapport initial**).
- Panneaux d'information réalisés (**cf. rapport initial**)
- Durant les 9 premiers mois, la sensibilisation du grand public s'est également faite via le site internet du Parc (cf. captures d'écran du site internet au **rapport initial**).
- Sortie animée le 12 juillet 2015 sur la thématique « Moule perlière ». Cette journée, organisée conjointement avec l'association naturaliste Limousin Nature Environnement, a eu pour objectif de communiquer sur cette espèce (présentation de sa biologie, de son importance pour la qualité de l'écosystème aquatique) et de sensibiliser les usagers de la rivière à sa préservation.
- Festival « la Chevêche » le 8 mars 2015 : conférence autour du programme LIFE (présentation des objectifs et des résultats attendus, zoom sur la Moule perlière) (diaporama présenté à la conférence joint au **rapport mi-parcours 1**).
- Visite des premiers chantiers de restauration de la continuité écologique le 3 octobre 2015 sur les sites 1 et 6.
- Festival « la Chevêche » 12 et 13 mars 2016 : stand Life avec diffusion du film épisode 1 "La Dronne"
- Article concernant le démarrage du programme en 2014 dans tous les bulletins municipaux des communes du Parc (**rapport mi-parcours 1**)
- Articles pour bulletin municipal de la commune de Dournazac et de Thiviers (**rapport mi-parcours 1**) en 2016
- Article LIFE dans la revue 2015 de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne sur la thématique « restauration de la continuité écologique » (**rapport mi-parcours 1**).
- Plaquette de présentation du programme LIFE (**rapport mi-parcours 1**).
- Organisation de réunions publiques les 3, 4 et 26 mai 2016 afin de présenter aux usagers du territoire le programme de travaux de restauration de la continuité écologique de l'année 2016 (affiches et diaporama présenté lors de ces réunions joint au **rapport mi-parcours 1**). Ces réunions publiques ont fait l'objet d'articles dans la presse régionale (**rapport mi-parcours 1**).
- Stand LIFE le 24 avril 2016 lors d'une manifestation organisée par la mairie de Brantôme afin de présenter le programme et ses objectifs de préservation de la Moule perlière.
- Sortie animée sur les thématiques « moulins » et « continuité écologique » organisée le 5 juin 2016 sur le site 11 en présence des propriétaires. L'objectif de cette sortie était de présenter au grand public l'historique des moulins et l'ancienne activité économique de la vallée de la Haute Dronne (forge), tout en expliquant les nouveaux enjeux de restauration de la continuité écologique sur la rivière et la préservation de la biodiversité.
- Stand LIFE le 5 juin 2016 à la « fête de la pêche » organisée par la Fédération de Pêche de la Haute Vienne sur la commune de Rochechouart, afin de présenter aux pêcheurs le programme LIFE et les enjeux liés à la restauration de la continuité écologique.

- Publication dans le bilan d'activités 2014 et 2015 du Parc édité à 1000 exemplaires et disponible sur le site du Parc (répond aussi aux objectifs de l'action E4) (**rapport mi-parcours 1**)
- Présentation du programme LIFE aux 70 employés de l'entreprise Hermès le 1/06/2016 avec projection du film "La Dronne"
- Participation à la foire aux imitatives dans le cadre des Journées du Parc - 11 octobre 2015 avec fabrication d'un panneau de présentation du programme LIFE à l'appui (**rapport mi-parcours 1**).

Éléments nouveaux :

- Sortie animée en bord de Dronne sur la thématique paysage et rivière – 6 octobre 2016.
- Sortie animée sur le site n°14 sur la thématique de la restauration de la continuité écologique dans le cadre des Journées du Parc – 12 octobre 2016. L'objectif de cette sortie était d'expliquer au grand public la possibilité de concilier le maintien d'un usage économique en bord de rivière (tannage) et la restauration de la continuité écologique.
- Stand pédagogique sur les thèmes de la ressource en eau et de la biodiversité inféodée aux milieux aquatiques (avec un zoom sur la Moule perlière) dans le cadre des Journées du Parc – 16 octobre 2016.
- Festival « la Chevêche » 11 et 12 mars 2017 : stand Life avec diffusion des épisodes 1 et 2 du LIFE.
- Sortie animée sur le site de la station d'élevage et visite de travaux sur le terrain le 19/03/2017. Cette sortie était à destination des membres de deux antennes locales (Périgueux et Limoges) de la FFESSM (Fédération française d'études et de Sports Sous-Marins). Elle a permis de sensibiliser ce public d'usager des cours d'eau à la préservation de la Moule perlière en leur présentant l'espèce (biologie, cycle de reproduction, etc.) ainsi que la station d'élevage et les techniques de reproduction *in situ* utilisées. Les autres espèces de bivalves patrimoniales et par ailleurs concernées par d'autres programmes LIFE sur d'autres territoires (*Unio crassus*, *maragritifera auricularia*, ...) ont également été abordés. A l'issue de cette sortie, plusieurs membres de l'association ont proposés leurs services bénévolement pour contribuer à des cessions d'inventaires en eau profonde notamment. Le diaporama diffusé lors de cette journée est présentée en **annexe n°E3_1**.
- Echange avec le BTS « Gestion et Protection de la Nature » de Coulounieix-Chamiers, sur la période mars-avril 2017.

Suite aux travaux réalisés sur le site 15 dans la traversée du bourg de St Pardoux, le Parc a souhaité associer un groupe d'étudiants BTS à un travail de sensibilisation des riverains et habitants de la commune. La stratégie consiste en une inscription du projet et des préoccupations environnementales dans un temps long de l'histoire de la vie de la rivière. Ainsi, il a été démarré la construction d'une histoire sociale et environnementale de la Haute Dronne qui allie aspects historiques, sociaux, environnementaux et sensibles. L'objectif pour les étudiants était de proposer des outils pour accompagner cette démarche d'histoire sociale et environnementale, et plus largement l'acceptation sociale du projet (**cf. note technique en annexe n° E5_1**).

Suite à une présentation en salle du programme LIFE et de l'espèce ciblée le 13 mars 2017 (cf. **diaporamas en annexes n° E5_2 et E5_3**), et à des visites sur site les 15 et 17 mars 2017, une soirée de restitution a été organisée le 04/04/2017 à la salle des fêtes de St Pardoux-la-Rivière sous forme de réunion publique ludique avec la mise en œuvre d'ateliers participatifs. Cette soirée de restitution a rassemblé 60 personnes (cf. **articles de presse en annexes n° E5_4 et E5_5**).

- **21/05/2017 : Dans le cadre du 25^e anniversaire du programme LIFE et de la Directive Habitats, une journée grand public a été organisée** autour de la ferme d'élevage de Moule perlière de Firbeix. L'objectif était de sensibiliser le grand public à la préservation de la Moule perlière en leur présentant l'espèce (biologie, cycle de reproduction, etc.) ainsi que la station d'élevage et les techniques de reproduction *in situ* utilisées. Cette visite s'est suivie d'une sortie en bord de Dronne sur un chantier de restauration de la continuité écologique. Les fonds LIFE ont ainsi été mis à l'honneur lors de cette journée, à travers le programme LIFE Haute-Dronne.

Tableau 15 : Synthèse des différentes actions de sensibilisation du grand public

Date	Animateur	Site / Lieu	Nombre de personnes
08/03/2015	Yves-Marie Le Guen Julie Demeuldre	Festival « la Chevêche », commune de Nontron	58
12/07/2015	Yves-Marie Le Guen	Sensibilisation grand public sur un site concerné par les travaux - Moulin de Chapellas (site 12), commune de St Saud Lacoussière	31
03/10/2015	Yves-Marie Le Guen	Sensibilisation grand public sur un site concerné par les travaux (site 6) - Communes de Bussière-Galant	9
11/10/2015	Yves-Marie Le Guen	Stand LIFE aux journées du Parc - Commune de Saint-Estèphe	1800
12 & 13/03/2016	Julie Demeuldre	Stand LIFE au festival « la Chevêche » - Commune de Nontron	42
24/04/2016	Yves-Marie Le Guen Anne Leboucher	Stand LIFE - Commune de Brantôme	36
03/05/2016	Yves-Marie Le Guen Charlie Pichon Fanny Labrousse Julie Demeuldre	Réunion publique d'information et de sensibilisation du grand public - Salle des fêtes de St Pardoux-la-Rivière	84
04/05/2016	Yves-Marie Le Guen Charlie Pichon Fanny Labrousse Julie Demeuldre	Réunion publique d'information et de sensibilisation du grand public - Salle des fêtes de Bussière Galant	22
26/05/2016	Yves-Marie Le Guen Charlie Pichon Julie Demeuldre	Réunion publique d'information et de sensibilisation du grand public - Mairie de St Pardoux-la-Rivière	43
01/06/2016	Julie Demeuldre	Présentation du programme LIFE à une entreprise du territoire - Commune de Nontron	70
05/06/2016	Yves-Marie Le Guen	Sensibilisation grand public sur un site concerné par les travaux - Moulin de Chapellas (site 12), commune de St Saud Lacoussière	21
05/06/2016	Charlie Pichon	Stand LIFE à la fête de la pêche - Commune de Rochechouart	75
06/10/2016	Charlie Pichon	Sortie animée en bord de Dronne	8

Date	Animateur	Site / Lieu	Nombre de personnes
12/10/2016	Yves-Marie Le Guen Charlie Pichon	Sortie animée sur le site n°14	28
16/10/2016	Yves-Marie Le Guen	Stand LIFE à la fête du Parc	2000
11 & 12/03/2016	Julie Demeuldre	Stand LIFE au festival « la Chevêche » - Commune de Nontron	54
19/03/2017	Yves-Marie Le Guen Charlie Pichon	Sortie animée sur le site de la station d'élevage + visite du site n°11	11
04/04/2017	Yves-Marie Le Guen Fanny Labrousse Julie Demeuldre	Réunion publique à la salle des fêtes de St Pardoux-la-Rivière, en collaboration avec les étudiants de BTS GPN	60
21/05/2017	Yves-Marie Le Guen	Journée grand public pour le 25e anniversaire du programme LIFE : Sortie animée sur le site de la station d'élevage et sur la Dronne	13

Les photos ci-dessous illustrent quelques-unes des animations « grand public » proposées sur la période septembre 2016 – juin 2017 :



A



B



C



D

Figure 28 : Sensibilisation du grand public
 (A : sortie animée consacrée à la visite de la station d'élevage et aux travaux du site n°14 - 19/03/2017)
 (B : stand LIFE sur le bus de l'eau à la fête du Parc – 16/10/2016)
 (C : sortie animée sur le site n°14 – 12/10/2016)
 (D : sortie consacrée aux paysages en bord de Dronne – 06/10/2016)

Produits identifiables prévus :

Produit identifiable	Date de rendu prévue	Statut
Panneau d'information	31/12/2014	Terminé
Plaquette 1 : présentation des objectifs du projet	30/06/2015	Terminé (cf. mi-parcours 1, annexe E3_5)
Plaquette 2 : présentation de la ferme d'élevage	30/06/2016	Non démarré*
Plaquette 3 : présentation des travaux de restauration du	30/06/2017	Non démarré*

milieu		
Numéro spécial magazine 1 : présentation de l'espèce <i>Margaritifera margaritifera</i> et de la Haute Dronne	31/12/2017	En cours*
Numéro spécial magazine 2 : présentation des résultats du programme	31/03/2019	Non démarré

(*) : modification de la forme et du contenu des livrables (cf. § « Modifications techniques et/ou financières ci-dessous)

Modifications techniques et/ou financières, retards, problèmes rencontrés :

Résumé des éléments du des rapports précédents :

Au regard de l'évolution des outils de communication, le Parc a souhaité se pencher sur une stratégie de communication plus conforme à la structure Parc tout en veillant à respecter l'enveloppe attribuée à ces outils. Le Parc a réévalué certains outils en termes de nombre, de mode de distribution mais aussi parfois de pertinence.

Ce plan de communication a pour ambition de définir des actions de communication à mettre en place autour du projet Life, et se définit comme suit :

○ Objectifs :

Les objectifs tiennent dans le titre du programme : le Life dans lequel le Parc est engagé depuis juillet 2014 est un programme scientifique européen visant à préserver la Moule perlière présente sur le territoire et en parallèle, à restaurer la continuité écologique de la rivière Haute Dronne.

C'est un programme ambitieux qui présente quelques particularités :

- la réussite de ce programme tient dans son atteinte totale des objectifs
- ce programme doit valoriser une espèce menacée difficile à valoriser
- ce programme allie recherche scientifique et travaux d'aménagement avec de nombreux publics à sensibiliser et des niveaux d'informations très échelonnés
- programme onéreux et sensible dans un contexte social et économique difficile
- comme tout programme financé, il aborde la question de l'intervention "public/privé"
- programme peu « accepté » par les habitants avec un besoin d'implication

○ Message principal :

Un programme européen pour une bonne qualité d'eau de la haute-Dronne

Le message principal sera abordé via plusieurs thèmes :

- sensibilisation du grand public à la préservation de la Moule perlière et de son poisson hôte, la truite fario, via les résultats des études scientifiques menées par l'Université de Bordeaux, les travaux de restauration de la continuité écologique et la mise en œuvre de la station d'élevage de mulettes.

- restauration de la continuité écologique (suivi avant et après travaux, actions de monitoring)

- implication des habitants du territoire avec la volonté de mettre en place un outil de communication/sensibilisation retraçant l'Histoire de la Dronne et situant le programme LIFE dans cette histoire de la rivière et du bassin versant.

Eléments nouveaux :

Une réflexion approfondie a été menée suite aux réactions des habitants du territoire. Le Parc a souhaité ré-ajuster les outils programmés pour mieux les adapter aux demandes. En effet, afin de mieux cibler tous les habitants, le Parc a souhaité optimiser les outils en se concentrant sur un magazine complet plutôt que plusieurs formats (newsletters, plaquette de présentation, etc.). Ainsi, le magazine peut aborder toutes les problématiques dans leur ensemble : la continuité écologique, la préservation de la moule perlière, la ferme d'élevage, les résultats scientifiques, etc. Le magazine permet aussi d'intégrer de nouvelles actions comme « **la Dronne, histoire sociale et environnementale** ».

Ce nouveau projet s'inscrit aussi dans les modifications apportées. L'objectif de ce projet « **la Dronne, histoire sociale et environnementale** » est de pallier au manque d'adhésion de la part des habitants que le Parc a pu constater et d'inscrire les travaux du LIFE dans la continuité de la vie de la Dronne et moins les inscrire comme une rupture. Ce projet peut être présenté comme suit : ***La Haute-Dronne est un bien commun. Dans cet esprit, le Parc souhaite construire avec ses habitants une histoire de la Haute-Dronne. Une histoire qui conjugue faits historiques, objets, cartes postales, photos mais aussi témoignages, anecdotes, souvenirs, légendes etc.*** A ce stade, cela n'engage pas de nouveaux frais mais cela demande une réorientation dans l'enveloppe (à montant égal) dans un prochain travail de valorisation de cette collecte.

La lettre d'information est un outil obsolète et le magazine répond aux mêmes objectifs.

Les plaquettes de présentation ont mal été évaluées en terme de coût. Le Parc souhaite maintenir 2 plaquettes (présentation projet, ferme aquacole et résultats), pour un montant de 1000 euros chacune. Bien qu'étant un programme européen, le Parc qui s'adresse à ses habitants ne souhaite pas développer des outils papier en anglais. En effet, il paraît difficile de cibler les habitants anglais des français en terme de diffusion. Cependant, il est important que le Parc puisse répondre aux questions des anglophones, mais le site Internet peut remplir parfaitement cette mission (**cf. action E2**).

L'exposition mobile initialement prévue n'est pas un outil durable car elle ne concernerait que les communes intégrant le projet. Cela présage une exposition peut empruntée et qui demandera une démarche de découverte de la part des habitants dont le Parc ne peut pas s'assurer. Des panneaux d'informations pour le Parc restent utiles pour l'accompagner lors de sorties ou de stands. Au total, 5 panneaux seront réalisés et un travail de valorisation de la collecte qui implique davantage les habitants au projet bénéficiera d'une partie de cette enveloppe.

Enfin, le nombre de panneaux fixes a été revu puisque de nombreux sites ne sont pas accessibles au public. Le Parc souhaite optimiser les panneaux visibles et proposer juste une plaque de financeurs pour les sites ne recevant pas de public. De plus, ils ont été sous évalués financièrement et la partie restante des panneaux mobiles permettra une meilleure valorisation sur site, visible par les habitants et les visiteurs, de façon permanente.

Pour rappel, il était prévu :

- 2 magazines d'information : 17000 x 2 = 34 000 €
- Lettre d'information : 5000 €
- Plaquettes de présentation : 17 000 €
- Panneaux enroulables exposition mobile : 1800 €
- 17 Panneaux de présentation : 8 500 €

Le tableau suivant propose une nouvelle distribution des enveloppes à montant égal.

Tableau 16 : Synthèse des outils de sensibilisation du grand public

Outil de sensibilisation	Descriptif	Année	Montant estimé
Plaquette générale du projet	Nombre : 5000 Format : 45 cm x 21 cm	2016	1 000 €
Plaquette de présentation ferme	Nombre : 5000 Format : 45 cm x 21 cm	2018	1 000 €
Magazine 1	Nombre : 40 000 Format : 14.9 cm x 21 cm (A5) Distribution toutes boites aux lettres	2017/2018	20 000 €
Magazine 2	Nombre : 40 000 Format : 45 cm x 21 cm Distribution toutes boites aux lettres + colloque	2020	20 000 €
Panneaux de valorisation travaux	10 sites visibles par le public identifiés support bois/métal	2017 à 2020	14 800 €
Plaque de financement	Sites non visibles du public mais faisant l'objet de travaux (12)	2017 à 2020	500 €
kakémonos	Equipement de stands 5 kakémonos	2015 à 2020	1 000 €
Valorisation « histoire de la Dronne »	Projet de collecte (cartes postales, films, anecdotes) auprès des habitants sur leurs souvenirs, pratiques autour de la Dronne	2020	7 500 €

Ce plan de communication ne présente que les objets livrables dans le programme. Toute la communication relative à une stratégie numérique et événementielle n'apparaît pas dans cette proposition.

Les demandes de modifications techniques sont données à titre informatif dans le cadre du présent rapport mi-parcours et feront l'objet d'une demande d'avenant auprès de la Commission Européenne, envisagée pour l'année 2018.

Evaluation :

Les actions de sensibilisation envers le grand public ont bénéficié à 4471 personnes du territoire.

Les objectifs de cette action tels que définis dans le programme LIFE sont maintenus.

Prochaines étapes :

- Prochaines sorties animées :
 - o 24/06/2017 sur les mollusques d'eau douce, en partenariat avec la Société Limousine d'Etude des Mollusques ;
 - o 09/07/2017 sur les travaux de restauration de la continuité écologique réalisés à St Pardoux-la-Rivière.
- Visites de chantier (dates et lieu encore à définir) sur les sites concernés par les travaux de la tranche 2016 et de la tranche 2017, les propriétaires concernés étant volontaires pour accueillir ces visites.
- Réunions publiques organisées chaque année pour présenter au grand public le programme de travaux de l'année concernée.
- Participation aux diverses manifestations pour lesquelles le Parc est sollicité sur l'année 2017 (stands LIFE).
- Bilan d'activités du Parc pour les années 2017, 2018, 2019 et 2020.
- Poursuite de la collecte d'éléments divers (faits historiques, objets, cartes postales, photos mais aussi témoignages, anecdotes, souvenirs, légendes etc.) pour la construction de l'Histoire de la Dronne.

Analyse coût-efficacité :

Sans objet.

Efforts hors-LIFE (chiffrés si possible) :

Afin de sensibiliser le grand public aux objectifs du Life, le Parc a choisi de mettre l'accent sur la thématique « eau » lors de la fête de ses 20 ans en 2018. Aussi, un appel à résidence a été fait en mai 2017 afin de réaliser un travail de médiation et de restitution autour de la continuité écologique de la Haute Dronne.

Le projet intitulé « **L'eau : bien commun et lien social** » va donc débuter dès juillet 2017. Il s'agit d'un regroupement d'artistes (un photographe, un preneur de son, 3 musiciens, un paysagiste) qui va au fur et à mesure de rencontres avec les habitants faire un travail de collectes afin de les impliquer dans le projet. Puis, un temps sera dédié à la restitution de ces rencontres sous forme de spectacle intégré à la fête du Parc organisée en septembre 2018. Le Parc a inscrit en 2017 30 000 € de budget (budget hors LIFE) sur ce travail de médiation/restitution qui durera un an et demi. Ce projet permet au Parc d'aborder ces questions de continuité écologique à travers d'autres aspects que la science ou l'ingénierie mais davantage par le sensible en faisant appel à la médiation et l'art.

Perspectives pour l'après-LIFE :

Sans objet.

Question de la Commission Européenne :

Référence : courrier du 22/11/2016, question 18, p.4

« Je note les adaptations techniques proposées [...], afin que je puisse vous donner formellement mon accord (sur ces modifications), veuillez, lors du prochain rapport, mieux mettre en évidence ce qui va changer par rapport à ce qui était prévu »

Les éléments de réponse sont apportés au § « Modifications techniques et/ou financières » ci-dessus.

Référence : courrier du 22/11/2016, p.2

« Je saisis l'opportunité de ce courrier pour vous informer que l'année prochaine marquera le 25^{ème} anniversaire du programme LIFE et de la Directive Habitats. [...] Je vous invite à d'ores-et-déjà envisager [...] actions de communication, portes ouvertes, ou autres évènements ».

Veillez noter qu'une journée portes ouvertes de la ferme d'élevage suivi d'une visite sur la Dronne a été réalisée à ce titre le dimanche 21/05/2017 (cf. § Avancement technique).

Action E4 : Sensibilisation des acteurs et autorités

Statut	En cours
Date de démarrage	Initialement prévu : 1 ^{er} semestre 2015 Date réelle : 1 ^{er} semestre 2015
Date de fin	Initialement prévu : 31/05/2020
Budget prévu	26 357 €
Dépenses engagées jusqu'à maintenant	27 517,61 € (104,40 %) [rapport précédent : 14 734,51 € (55,90%)]
Responsable de l'action	Parc naturel régional Périgord-Limousin

Rappel concernant les objectifs de l'action :

Cette action vise à assurer la publicité du programme auprès des acteurs de la préservation de l'environnement et des milieux aquatiques. Pour cela, 2 réunions par an sur la journée seront organisées.

Elles consisteront en une demi-journée de présentation en salle du projet, de son avancement et une demi-journée de visite de sites pour présenter les travaux qui vont ou qui auront été réalisés.

Les personnes invitées pour ces réunions seront les administrations (DREAL, DDT, ONEMA), les représentants des conseils Régionaux, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, des associations de préservation de l'environnement...

Des réunions seront également organisées pour sensibiliser les élus du bassin versant de la Haute-Dronne et du territoire du PNRPL.

Résultats attendus :

Le but de cette action est de parvenir à une appropriation du projet par les élus locaux et la désignation d'un élu référent par commune qui servira de relais pour le programme LIFE.

Ces réunions auront également pour but de faire connaître le projet aux personnes qui gèreront les dossiers administratifs (DREAL, DDT, ONEMA) et de faire un point oral sur l'avancement du projet auprès des co-financeurs conseils Régionaux, Agence de l'eau Adour-Garonne. Si les représentants de la Commission Européenne le souhaitent, ils pourront participer à ces réunions.

Avancement technique :

Résumé des éléments du rapport initial :

- Une journée d'information et de communication autour du programme LIFE a été organisée le 12 février 2015, et a réuni les élus des communes concernées par le programme LIFE, les élus du Parc, les propriétaires d'ouvrages, les usagers du cours d'eau (pêcheurs, agriculteurs, etc.), les partenaires technique et financier du programme, les services de l'Etat, d'autres porteurs de projet.

Cette journée avait pour objectif de garantir l'acceptation du projet par les élus locaux et les usagers et riverains de la Haute Dronne ; et faciliter le dialogue et les échanges autour des objectifs visés par le projet. Cette journée aura également permis de faire connaître le projet aux différents partenaires du Parc qui seront amenés à gérer les dossiers administratifs et financiers liés au projet.

Cette journée s'est déroulée en deux temps :

- Le matin : une présentation en salle du programme LIFE + Nature :
 - o Relation avec la Commission Européenne et les autres partenaires
 - o Les enjeux régionaux de préservation de la Moule perlière (intervention de David Naudon, LNE),
 - o Les enjeux européens de préservation de la Moule perlière (Jürgen Geist, Université de Munich),
 - o Objectifs du programme LIFE, et moyens mis en œuvre, calendrier prévisionnel.
- L'après-midi : une visite sur le bassin versant de la Haute Dronne, afin de présenter des sites emblématiques du programme LIFE :
 - o Visite d'un site abritant une population importante de Mulettes perlières,
 - o Présentation du site Natura 2000 Haute Dronne.
- Une journée a également été organisée le 1er septembre 2014 par le Parc, afin de présenter le programme LIFE à tous les agents du Parc et de les sensibiliser à la préservation de la Moule perlière sur le territoire de la Haute Dronne. Cette sensibilisation s'est faite à travers l'intervention de Limousin Nature Environnement.
- Signature du Contrat de Territoire (convention financière) avec les partenaires financiers autres que la Commission Européenne le 31/07/2015 (invitation à cette journée **jointe au rapport mi-parcours 1**). Les signataires de cette convention sont l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, la Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charente (désormais Région Nouvelle-Aquitaine), le Département de la Dordogne, la DREAL, Initiative Biosphère Dordogne). Cette journée a également permis de présenter l'état d'avancement du LIFE aux partenaires et les perspectives pour les années à venir. Un document de présentation de l'avancement du projet a été distribué à tous les participants (annexe n° E4_5). Cette journée a fait l'objet de plusieurs articles de presse dans la presse locale (**cf. rapport mi-parcours 1**).
- Organisation de la réception des travaux de la première tranche 2015 le 29/01/2016 (invitation **jointe au rapport mi-parcours 1**) en présence des élus du territoire, des

partenaires techniques et financiers du Parc (Agence de l'Eau Adour-Garonne, Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charente, Fédérations de Pêche de la Dordogne et de la Haute Vienne, Département de la Dordogne, Initiative Biosphère Dordogne, DREAL, Limousin Nature Environnement, etc.)

- Organisation de groupes de travail le 02/03/2016 et le 20/06/2016 avec les élus du territoire afin de les impliquer dans la vie du projet et de les solliciter pour la mise en œuvre de journées et/ou d'outils complémentaires pour communiquer autour du LIFE (diaporamas diffusés et comptes rendus de la réunion de travail **jointes au rapport mi-parcours 1**). Les différents ateliers de travail organisés lors de ces réunions sont présentés **jointes au rapport mi-parcours 1**.
- Journée d'échange avec le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD), la DTT Dordogne, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, la DREAL de Région, l'ONEMA le 31 mai 2016 sur la thématique « continuité écologique » (cf. action F6).

Eléments nouveaux :

- Inauguration de la station d'élevage de moules perlières le 10/01/2017 en présence des élus du bassin versant de la Haute Dronne et des partenaires techniques et financiers. L'ordre du jour de cette journée était le suivant :
 - o Les enjeux de conservation de l'espèce ;
 - o Présentation de la station d'élevage (site d'implantation, techniques utilisées) ;
 - o Présentation des premiers résultats (1^{ère} phase d'infestation, suivi des récoltes de juvéniles ;
 - o Point d'avancement sur les travaux de restauration de la continuité écologique et sur les actions de monitoring sur la période 2015-2016 (présentation des opérations, résultats obtenus, perspectives).

Cette journée s'est terminée sur la visite des installations (station d'élevage et laboratoire d'analyses) en présence des 2 techniciens aquacoles de l'Université de Bordeaux.

Le carton d'invitation et le diaporama diffusé lors de cette journée sont présentés en **annexes n° A2_1 et A2_2**.

Tableau 17 : Synthèse des différentes actions de sensibilisation des acteurs et autorités

Date	Animateur	Site / Lieu	Nombre de personnes
12/02/2015	Yves-Marie Le Guen Julie Demeuldre	Salle des fêtes de La Coquille	72
01/09/2014	Yves-Marie Le Guen	Site 11 du LIFE	25
31/07/2015	Yves-Marie Le Guen	Maison du Parc, La Coquille	84
29/01/2016	Yves-Marie Le Guen Charlie Pichon Julie Demeuldre	4 sites de la tranche 2015, sur les communes de Bussière-Galant et de St Pardoux-la-Rivière	16

	Fanny Labrousse		
02/03/2016	Yves-Marie Le Guen Charlie Pichon Julie Demeuldre Fanny Labrousse	Maison du Parc, La Coquille	13
20/06/2016	Yves-Marie Le Guen Charlie Pichon Julie Demeuldre Fanny Labrousse	Maison du Parc, La Coquille	18
31/05/2016	Yves-Marie Le Guen	Locaux de la DDT Dordogne	21
10/01/2017	Charlie Pichon Magalie Baudrimont Julie Demeuldre Fanny Labrousse	Salle des fêtes de Firbeix + station d'élevage	73

Les photos suivantes illustrent la journée du 10/01/2017 dédiée à l'inauguration de la station d'élevage de moules perlières à Firbeix.



Figure 29 : journée de sensibilisation des acteurs autour de l'inauguration de la station d'élevage

Produits identifiables prévus :

Sans objet.

Modifications techniques et/ou financières, retards, problèmes rencontrés :

Sans objet.

Evaluation :

Au total, 8 rencontres avec les élus et autorités ont été organisées et ont réuni 322 personnes.

Les objectifs de cette action tels que définis dans le programme LIFE sont maintenus.

Prochaines étapes :

- Poursuite des groupes de travail avec les élus du territoire (date de la prochaine réunion de travail à définir).
- Organisation d'une journée de communication et de sensibilisation des acteurs et autorités autour des actions menées dans le cadre du programme LIFE sur l'année 2017 (date à définir).
- Organisation des réceptions de travaux 2016, en présence des élus du territoire et des partenaires techniques et financiers.

Analyse coût-efficacité :

Sans objet.

Efforts hors-LIFE (chiffrés si possible) :

Sans objet.

Perspectives pour l'après-LIFE :

Sans objet.

Action E5 : Animation auprès des scolaires

Statut	En cours
Date de démarrage	Initialement prévu : 2 nd semestre 2015 Date réelle : 2 nd semestre 2015
Date de fin	Initialement prévu : 31/05/2020
Budget prévu	45 172 €
Dépenses engagées jusqu'à maintenant	2 882,98 € (6,38 %) [rapport précédent : 674,63 € (1,49 %)]
Responsable de l'action	Parc naturel régional Périgord-Limousin

Rappel concernant les objectifs de l'action :

Cette action aura pour but de présenter l'espèce *Margaritifera margaritifera* et son rôle dans l'écosystème, ainsi que l'importance de la restauration de la continuité écologique. Cela pourra se faire en se servant de visites sur sites à la ferme d'élevage aquacole de *Margaritifera margaritifera* et sur le terrain en bord de rivière pour illustrer ce qu'est la continuité écologique.

Pour cela, une demi-journée à une journée d'animation en classe sera organisée suivi d'une journée sur le terrain de visite de la ferme aquacole et/ou d'un site restauré sur le cours d'eau.

Sur le territoire du bassin versant de la Haute-Dronne, il y a 23 classes regroupant environ 500 élèves, une intervention devant chacune des classes est envisagée tout au long du projet, cela permettra de présenter le projet à chacun des enfants scolarisés sur le territoire.

Résultats attendus :

Le but est de diffuser un message de préservation de l'environnement à au moins 500 écoliers tout au long du programme en les faisant bénéficier d'une activité de découverte de la nature et de leur environnement.

Avancement technique :

Résumé des éléments des rapports précédents :

Le Parc a recruté une Chargée de mission « implication » en septembre 2014. La Chargée de mission travaille actuellement, en lien avec le pôle « Découverte et Territoire » du Parc et le coordinateur du LIFE, à la mise en œuvre de cette action de sensibilisation auprès des scolaires.

Visites de terrain et présentations en salle auprès de scolaires et étudiants pour présenter le programme LIFE et la Moule perlière :

- 11/03/2015 : Master 1 « Aménagement du territoire » de Limoges (19 étudiants). Présentation sur le terrain du programme LIFE et de la thématique « continuité écologique » sur un des sites concernés par les travaux ;
- 08/02/2016 : Ecole d'Ingénieur de Nancy « Aménagement du territoire » (sortie terrain organisée lors de la visite des étudiants sur le territoire du Parc dans le cadre d'un échange/partenariat avec la mission « Urbanisme et Observatoire du territoire » du Parc) (43 étudiants). Présentation en salle du programme LIFE ;
- 15/06/2016 : Ecole primaire de St Front-la-Rivière en partenariat avec l'association naturaliste Limousin Nature Environnement (49 élèves). Sortie animée en bord de Dronne afin de présenter l'écologie de la rivière et son fonctionnement.

Éléments nouveaux :

- Sensibilisation de 3 classes du collège de Brantôme (avril-mai 2017), dans le cadre du programme éducatif « Les Experts » porté par le Parc. L'objectif de ce programme est d'amener l'élève à connaître et respecter son environnement et de favoriser un sentiment d'appartenance à son territoire via une sortie sur le terrain, la rencontre de professionnels ou encore des ateliers pratiques.

L'animation s'est déroulée en 2 étapes (**cf. note technique décrivant l'animation en annexe E5_6**) :

- présentation en salle du programme LIFE les 28/03/2017 et 03/04/2017. Le diaporama diffusé est présenté en **annexe n° E5_8** ;
- sorties sur le terrain (les 4, 5 et 11 mai 2017) sur le site 14 afin de réaliser un diagnostic du milieu sur un site impacté par un ouvrage hydraulique. Le déroulé de la sortie terrain (observations réalisées, objectifs, résultats attendus) est décrit en **annexe E5_7**.

Remarque : la prestation externe effectuée dans le cadre de cette animation auprès des scolaires du collège de Brantôme a été réalisée dans le cadre du programme éducatif « Les Experts » du Parc, donc hors financement LIFE.

- préparation du DCE « animations scolaires LIFE » sur la période février-avril 2017 (cahier des charges en **annexe n° E5_9**). et recrutement du prestataire titulaire du marché fin juin 2017.

Ce programme d'animations pédagogiques a pour but de présenter cette espèce hautement symbolique qu'est la Moule perlière (*Margaritifera margaritifera*) et son rôle dans l'écosystème, ainsi que l'importance de la restauration de la continuité écologique à l'échelle d'un bassin versant. Ces animations se feront à travers des séances en salle et des visites sur le terrain (la ferme d'élevage aquacole de moules perlières et les sites concernés par les travaux de restauration de la continuité écologique). Ce programme d'animations visera plus généralement à faire découvrir aux élèves le monde de la rivière sous des aspects variés et complémentaires : biodiversité (faune, flore), écosystème,

cycle de l'eau, utilisation des ressources par l'Homme ; anthropisation de la rivière, la rivière dans l'imaginaire.

Le programme d'animations s'adresse aux classes de : Cycle 2 (du CP au CE2) et Cycle 3 (du CM1 à la 6ème). Le Parc propose ce programme aux écoles situées dans le périmètre du Parc naturel régional Périgord-Limousin, et préférentiellement à celles situées sur le bassin versant de la Dronne. Sur l'ensemble de la durée du marché (2017-2020), au total 23 classes devront être sensibilisées.

Tableau 18 : Synthèse des actions d'animation auprès des scolaires

Date	Animateur	Site / Lieu	Nombre de personnes
11/03/2015	Yves-Marie Le Guen	Commune de Bussière-Galant	19
08/02/2016	Yves-Marie Le Guen	Commune de St Pierre-de-Frugie	43
15/06/2016	Yves-Marie Le Guen Charlie Pichon	Commune de St Pardoux-la-Rivière	49
13/03/2017	Yves-Marie Le Guen Fanny Labrousse	Lycée agricole de Coulounieix-Chamiers	32
15/03/2017 & 17/03/2017	Yves-Marie Le Guen Fanny Labrousse Charlie Pichon	Station d'élevage de mulettes, visite de chantier sur le site n°15, visite d'un site Natura 2000	32
28/03/2017	Yves-Marie Le Guen	Collège de Brantôme	28
03/04/2017	Yves-Marie Le Guen	Collège de Brantôme	56
04/05/2017 05/05/2017 11/05/2017	Yves-Marie Le Guen Charlie Pichon	Visite terrain : Site n°14	3 x 28 = 84

Les photos ci-après illustrent une animation scolaire réalisée en bord de Dronne, à proximité du site n°14, le 4 mai 2017.



Figure 30 : Sensibilisation des scolaires en bord de Dronne, à proximité du site n°14

Produits identifiables prévus :

Produit identifiable	Date de rendu prévue	Statut
Bilan des animations réalisées auprès des scolaires	31/05/2020	Non démarré

Modifications techniques et/ou financières, retards, problèmes rencontrés :

Sans objet.

Evaluation :

Au total, 343 élèves ont été sensibilisés à la préservation de la Moule perlière à travers des animations sur les thématiques « restauration de la continuité écologique de la Haute Dronne » et « préservation de la Moule perlière ».

Les objectifs de cette action tels que définis dans le programme LIFE sont maintenus.

Prochaines étapes :

Poursuite des rencontres avec les écoles du territoire du Parc afin de leur faire connaître le programme LIFE et l'espèce *Margaritifera margaritifera*, et d'organiser des journées de sensibilisation auprès des scolaires.

Lancement du programme « animations scolaires LIFE » à partir de la rentrée septembre 2017.

Analyse coût-efficacité :

Sans objet.

Efforts hors-LIFE (chiffrés si possible) :

Comme indiqué précédemment, les animations scolaires auprès des collégiens de Brantôme (84 élèves au total) ont été réalisées via le programme éducatif « Les Experts » du Parc, donc hors financement LIFE.

Perspectives pour l'après-LIFE :

Sans objet.

Action E6 : Rapport simplifié

Statut	En cours
Date de démarrage	Initialement prévu : 2 nd semestre 2015 Date réelle : 2 nd semestre 2015
Date de fin	Initialement prévu : 31/05/2020
Budget prévu	45 172 €
Dépenses engagées jusqu'à maintenant	797,30 € (1,76 %) Pnr P-L [rapport précédent : 674,63 € (1,49 %)]
Responsable de l'action	Parc naturel régional Périgord-Limousin

Rappel concernant les objectifs de l'action :

Un rapport simplifié des actions mises en place dans le cadre du LIFE, de 5 à 10 pages sera produit. Il comportera la présentation du projet, ses objectifs, ses actions et ses résultats.

Résultats attendus :

Permettre la diffusion des actions du LIFE lors des colloques et séminaires une fois qu'il sera achevé.

Avancement technique :

Echanges avec l'équipe projet de Bretagne Vivante sur le contenu de ce rapport et la méthodologie utilisée.

Produits identifiables prévus :

Produit identifiable	Date de rendu prévue	Statut
Layman's report	31/05/2020	Non démarré

Modifications techniques et/ou financières, retards, problèmes rencontrés :

Sans objet.

Evaluation :

Sans objet.

Prochaines étapes :

La rédaction de ce rapport sera engagée la dernière année du programme LIFE.

Analyse coût-efficacité :

Sans objet.

Efforts hors-LIFE (chiffrés si possible) :

Sans objet.

Perspectives pour l'après-LIFE :

Sans objet.

Action E7 : Réalisation d'un film documentaire

Statut	En cours
Date de démarrage	Initialement prévu : 2 nd semestre 2014 Date réelle : été 2015
Date de fin	Initialement prévu : 31/05/2020
Budget prévu	90 207 €
Dépenses engagées jusqu'à maintenant	37 261,12 € (41,30 %) 36 734,25 € PNRPL // 526,87 € UMR EPOC [rapport précédent : 23 021,86 € (25,52 %)]
Responsable de l'action	Parc naturel régional Périgord-Limousin

Rappel concernant les objectifs de l'action :

La valorisation du projet passera par la réalisation d'un film documentaire. Ce film servira à faire la publicité des actions engagées dans le cadre du programme LIFE.

Des éléments clefs du présent programme seront ainsi filmés que ce soit lors des phases de communication (colloques, séminaires de présentations aux élus, visites de chantiers...), des phases de suivi de travaux et des différentes phases expérimentales à la ferme aquacole d'élevage de *Margaritifera margaritifera* et lors des expérimentations en laboratoire.

Un suivi photo au moyen d'appareils prenant des photos de façon automatique toutes les 15 à 30 minutes sera mis en place. Il permettra d'obtenir des photos du site prises sous le même angle avant, pendant et après travaux. L'ensemble des photos mises bout à bout permettront de créer un film retraçant l'évolution du site.

Un suivi par films et photos aériennes prises depuis un drone sera également mis en place. Il permettra de suivre l'évolution d'un site depuis les airs et d'apporter des images de la recolonisation de la végétation après travaux.

Cette phase nécessite une grande technicité tant dans la prise de vue que dans le montage de la vidéo. Il sera donc fait appel à des prestataires extérieurs.

La réalisation d'un film permettra également de mettre en place un suivi en image de l'évolution des sites.

Pour cela, sur certains sites, il sera posé une caméra qui prendra des photos du site avant pendant et après travaux à un intervalle de temps fixé. Ces images mises ensuite bout à bout permettront d'obtenir un film en accéléré de l'évolution du site.

Résultats attendus :

Le principal résultat attendu est la réalisation d'un film documentaire de 15 à 20 minutes. Il sera sous-titré et une version en anglais sera proposée pour permettre une diffusion à l'étranger.

Les photos aériennes permettront également de faire un suivi de l'évolution de certains sites majeurs et par typologie d'ouvrage (grand plan d'eau, seuil en rivière...), des travaux de restauration entrepris. Ceci servira également dans les documents de communication pour illustrer les travaux avec des photographies "avant-après".

Ce film sera diffusé à la fin du programme sur support DVD aux personnes intéressées par le projet (les financeurs, les services administratifs, les élus, les gestionnaires de cours d'eau de têtes de bassins-versant, etc.)

Une version téléchargeable sera mise sur le site internet afin de permettre une plus large diffusion de ce film auprès de la population et des personnes intéressées par le projet.

Avancement technique :

Résumé des éléments des rapports précédents :

Préparation du cahier des charges (**rapport mi-parcours 1**) en mai 2015 et procédure d'appel d'offre du 12/06/2015 au 10/07/2015 pour recruter le prestataire en charge du suivi photos-vidéos du LIFE. Le prestataire retenu est White Fox Pictures. La commande consiste à :

- Réaliser 5 courts-métrages d'environ 5 minutes (1 par année) permettant de suivre l'avancement du programme ;
- Réaliser un suivi photographique des travaux de restauration de la continuité écologique, avec la fourniture d'images libres de droit qui seront utilisées pour illustrer les documents de communication/sensibilisation qui seront réalisés au cours du LIFE

Le 1^{er} épisode nous a été livré en mars 2016, et est en ligne sur le site du LIFE www.lifre-haute-dronne.eu. Pour ce 1^{er} épisode, nous avons eu l'opportunité de faire intervenir Gilbert Cochet (Muséum d'Histoire Naturelle de Paris) qui a redécouvert la Moule perlière sur la Dronne au début des années 2000. Nous envisageons de solliciter Jürgen Geist (Professeur à l'Université de Munich) pour l'épisode qui sera consacré aux études scientifiques sur la Moule perlière.

Le tournage d'images s'est poursuivi en mai 2016 pour alimenter les 2^{ème} et 3^{ème} épisodes. Les contenus de ces prochains épisodes sont encore en cours de validation par l'équipe projet, mais à priori, nous nous orientons vers :

- Episode 2 : travaux d'envergure d'effacement de barrages sur 4 sites, dont 2 en contexte urbain sur la commune de St Pardoux-la-Rivière.
- Episode 3 : la station d'élevage de moules perlières.

Chaque épisode sera livré en mars de chaque année et mis en ligne sur le site du LIFE.

Éléments nouveaux :

Avec l'avancée des travaux de restauration de la continuité écologique et la mise en service de la station d'élevage, le Parc a décidé de modifier le contenu des épisodes 2 et 3 afin de suivre au plus près l'actualité du LIFE. Ainsi, les contenus actualisés des épisodes 2 et 3 illustreront :

- Episode 2 : lancement des premiers travaux de restauration de la continuité écologique sur les « gros ouvrages » (seuils d'anciens moulins pour la majorité) + construction de la station d'élevage / mise en service.
- Episode 3 : réception des premiers travaux de restauration de la continuité écologique sur les « gros ouvrages » (une fois les sites totalement restaurés et végétalisés) + récolte de la première cohorte de juvéniles de mulettes + résultats des premières études écotoxicologiques.

L'épisode 2 est en ligne sur le site de LIFE depuis janvier 2017 (<http://www.life-haute-dronne.eu/blog/la-dronne-episode-2>). Le tournage s'est déroulé en 2 sessions (10, 11, 12 octobre 2016 + 23, 24 novembre 2016).

Les premiers tournages pour l'épisode 3 ont eu lieu en juin 2017.

Produits identifiables prévus :

Produit identifiable	Date de rendu prévue	Statut
Film présentant les actions du programme LIFE	30/04/2020	Episode 1 terminé Episode 2 terminé <i>Chaque année, 1 épisode sera produit en mars</i>

Modifications techniques et/ou financières, retards, problèmes rencontrés :

- 6 mois de retard sur le calendrier prévisionnel initial, car nous souhaitons que l'équipe projet soit au complet (cf. action F1 ci-après) et avoir des images des premiers travaux, des premières actions de monitoring pour lancer l'action E7.
- Il était également envisagé de réaliser plusieurs petits films d'une minute tout au long du programme sur des thématiques ciblées (premiers travaux sur les ouvrages, construction de ferme aquacole, campagnes de suivi, etc.), au lieu de produire un seul film en fin de programme.
- Cette action prévoyait initialement l'achat d'équipements (appareils photo et caméras notamment) pour un montant de 20 000 €. L'équipe projet n'ayant pas les compétences requises pour la manipulation de ce type d'équipement, il est envisagé de réaffecter cette somme à l'assistance externe qui sera recrutée pour la réalisation du (ou des)

film(s), en respectant les modalités définies à l'article 26 des Dispositions Communes (cela ne changera que marginalement le taux d'assistance extérieure allouée au projet).

Dans son courrier en date du 22/11/2016 (remarque 19, p.5), la Commission Européenne « note et accepte les adaptations techniques non-substantielles proposées (réalisation en assistance externe au lieu de l'achat d'équipement, plusieurs petits films au lieu d'un seul film plus long, en gardant la même enveloppe budgétaire) étant donné qu'ils vous permettront de mieux atteindre les objectifs de cette action et du projet ».

Le budget initialement alloué à l'action E7 est modifié comme suit :

Tableau 19 : Budget action E7

	Personnel	Travel	External assistance	Infrastructure	Equipement	Land	Consumables	Other	Total
E7 initial	18 504	2 703	44 000	0	20 000	0	5 000	0	90 207
Proposition d'ajustement			+20 000		-20 000				
E7 proposition d'ajustement	18 504	2 703	44 000 + 20 000	0	0	0	5 000	0	90 207

Ce tableau bilan du budget de l'action E7 (Tableau 19) est donné à titre informatif dans le cadre du rapport « mi-parcours ». Les demandes de modifications budgétaires feront l'objet d'une demande d'avenant auprès de la Commission Européenne afin de réajuster l'économie générale du LIFE. La demande d'avenant est envisagée pour l'année 2018.

Evaluation :

Les objectifs de cette action tels que définis dans le programme LIFE sont maintenus.

L'épisode 1 a été sélectionné au 5^{ème} Festival International des Productions audiovisuelles pour le Développement Durable et les Eco-initiatives. Le festival s'est déroulé les 15 et 16 juin 2016, et l'épisode 1 a obtenu le « Green Award » d'argent dans la catégorie « Préservation de la biodiversité ». Le Parc était représenté par Francis Soulat (Président de la Commission Milieux Aquatiques du Parc) et Yves-Marie Le Guen (Coordinateur du programme LIFE).



Prochaines étapes :

- Livraison de l'épisode 3 en mars 2018.
- Livraison de l'épisode 4 en mars 2019.

- Livraison de l'épisode 5 en mars 2020.

Analyse coût-efficacité :

Le court-métrage est un outil de communication très efficace pour sensibiliser à la fois le grand public, les scolaires, les acteurs du LIFE et les usagers du territoire. Chaque diffusion fait l'objet de retours très positifs et permet à l'auditoire d'appréhender rapidement et pédagogiquement les objectifs du programme LIFE. Le support visuel permet également une large diffusion lors de différentes manifestations en lien avec la préservation de la ressource en eau.

L'investissement de départ sur cette action de communication est valorisé sur le court et moyen terme grâce à la sensibilisation d'un large public et d'un accueil très positif du contenu de la production, confirmé par l'obtention d'un prix d'argent au festival du film de Deauville les 15 et 16 juin 2016.

Efforts hors-LIFE (chiffrés si possible) :

Sans objet.

Perspectives pour l'après-LIFE :

Tous les épisodes réalisés resteront visibles sur le site internet du LIFE jusqu'à 5 ans après la fin du programme.

Action E8 : Colloque de restitution de fin de programme et édition des actes

Statut	En cours
Date de démarrage	Initialement prévu : 2 nd semestre 2019 Date réelle : 1 ^{er} semestre 2016
Date de fin	Initialement prévu : 31/05/2020
Budget prévu	48 551 €
Dépenses engagées jusqu'à maintenant	626,44 € (1,29 %) [rapport précédent : 697,10 € (1,43%)]
Responsable de l'action	Parc naturel régional Périgord-Limousin

Rappel concernant les objectifs de l'action :

Un colloque de restitution de fin de programme sera organisé sur 3 jours. Il permettra de présenter les actions mises en œuvre dans le cadre du programme et le retour d'expérience que l'on en dégage, d'organiser des visites de terrain sur différents sites restaurés, à la ferme d'élevage...

Ce colloque a une visée internationale. Il est important que les gestionnaires d'autres programmes de préservation de cours d'eau cristallins de tête de bassin versant, abritant *Margaritifera margaritifera* puissent assister au colloque, mais qu'ils puissent y avoir une tribune et présenter leur propre retour d'expérience. Le public visé à l'international est majoritairement anglophone, il s'agit souvent de scientifiques ou de gestionnaires de programmes de restauration, notamment des programmes LIFE+ Nature. Pour cela, il faudra assurer la traduction des présentations et débats de l'anglais vers le français ou inversement.

Les actes du colloque seront édités en français (750 exemplaires) et en anglais (250 exemplaires).

Résultats attendus :

La tenue d'un colloque sur 3 jours regroupant un centaine de personnes dont une quarantaine d'internationaux et l'édition des actes en français et en anglais sont attendues pour cette action.

Avancement technique :

Echanges avec l'équipe projet de Bretagne Vivante.

Participation au colloque de restitution de fin du programme LIFE "Continuité écologique" (LIFE10 NAT/FR/192) les 31 mai, 1^{er} et 2 juin 2017 à Beaune.

Produits identifiables prévus :

Produit identifiable	Date de rendu prévue	Statut
Publication des actes du colloque	31/03/2020	Non démarré

Modifications techniques et/ou financières, retards, problèmes rencontrés :

Sans objet.

Evaluation :

Sans objet.

Prochaines étapes :

L'organisation de ce colloque commencera en fin d'année 2018 pour envisager une date à la mi-2019 afin de pouvoir bénéficier des retours et conseils des différents intervenants et participants d'ici la fin du LIFE programmée en juin 2020.

Analyse coût-efficacité :

Sans objet.

Efforts hors-LIFE (chiffrés si possible) :

Sans objet.

Perspectives pour l'après-LIFE :

Sans objet.

Action E9 : Sensibilisation des usagers riverains de la rivière

Statut	En cours
Date de démarrage	Initialement prévu : 2 nd semestre 2014 Date réelle : 2 nd semestre 2014
Date de fin	Initialement prévu : mai 2020
Budget prévu	28 200 €
Dépenses engagées jusqu'à maintenant	7 277,90 € (25,81%) 6 685,17 € PNRPL // 592,73 € UMR EPOC [rapport précédent : 4 429,13 € (15,70%)]
Responsable de l'action	Parc naturel régional Périgord-Limousin

Rappel concernant les objectifs de l'action :

Le but de cette action est de sensibiliser l'ensemble des usagers riverains de la rivière à la préservation de la qualité de l'eau et aux outils existants pour y parvenir.

Pour cela des journées de sensibilisation seront organisées tout au long du programme à destination des agriculteurs, des propriétaires et professionnels forestiers et des pêcheurs. Le but est de les impliquer au maximum dans la préservation la qualité de l'eau.

Il sera fait appel le plus possible à des visites de terrains sur des exemples concrets de solutions pouvant être mises en œuvre et déjà en place sur le bassin versant de la Haute-Dronne, ou à proximité sur le territoire du PNRPL. Le but est d'illustrer sur le terrain l'ensemble des coûts, des contraintes et des bénéfices attendus ou déjà obtenus et quantifiables.

Pour cela 3 à 4 demi-journées techniques par an seront mises en place tout au long du programme à destination de chacune des catégories d'usagers (soit en tout de 9 à 12 journées techniques).

Résultats attendus :

Les résultats attendus sont la mise en place de 3 à 4 demi-journées techniques par an pour sensibiliser les acteurs et riverains de la rivière (riverains, propriétaires fonciers, forestiers, agriculteurs et des pêcheurs...).

Avancement technique :

Résumé des éléments des rapports précédents :

- Tous les propriétaires d'ouvrages hydrauliques ont été rencontrés afin de les sensibiliser au programme LIFE et à la préservation de la Moule perlière sur le bassin versant de la Haute Dronne. Ces rencontres avaient également pour objectif d'obtenir l'accord des propriétaires pour lancer l'étude maitrise d'œuvre sur leur ouvrages, préalable indispensable au commencement des travaux de restauration de la continuité écologique. Tous les propriétaires ont ainsi donné leur accord de principe pour la réalisation de cette étude. Les conclusions de l'étude leur seront présentées en juillet 2015 (après validation par le COPIL) afin que la solution technique soit arrêtée.
- La journée du 12 février 2015 (cf. action E4) aura également permis de réunir les propriétaires d'ouvrages concernés par les futurs travaux de restauration de la continuité écologique, ainsi que certains usagers de la rivière (AAPPMA, FDAAPPMA 24 et 87, Chambres d'agricultures 24 et 87).
- Intervention de G. Cochet (Museum d'Histoire Naturelle, membre du Comité Sciatique du LIFE) pour une réunion technique. Nous avons profité de la présence de G. Cochet pour le faire intervenir dans le film LIFE lors du tournage de l'épisode 1 les 29 et 30 octobre 2015 (cf. action E7).
- Organisation d'un groupe de travail avec les Associations de Pêches du bassin de la Dronne (AAPPMA) et les 2 Fédérations de Pêche de Dordogne et de Haute-Vienne le 21/01/2016, afin d'impliquer au maximum les pêcheurs dans la vie du projet et de les solliciter pour mener conjointement des actions de sensibilisation sur le terrain (diaporama présenté au **rapport mi-parcours 1**). Au cours de cette réunion, les pêcheurs ont sollicité le Parc pour la réalisation d'un Guide de « bonnes pratiques » pour l'activité pêche sur des rivières abritant des populations importantes de moules perlières afin de concilier l'activité pêche et la préservation de cette espèce emblématique.
- Réunion de sensibilisation et d'information le 26/05/2016 auprès des riverains de St Pardoux-la-Rivière concernés par les travaux d'effacement des 2 seuils de la commune programmés à l'automne 2016 (diaporama présenté au **rapport mi-parcours 1**).
- Stand LIFE à la « fête de la pêche » organisée par la Fédération de Pêche de la Haute-Vienne le 05/06/2016 sur la commune de Rochechouart.

Eléments nouveaux :

- Mise en œuvre de chantiers participatifs en collaboration avec les AAPPMA du bassin versant de la Haute Dronne. Ces chantiers concernent principalement des travaux de :
 - o mise en défens des berges afin de lutter contre le piétinement des berges, le colmatage du substrat et les pollutions bactériologiques liées aux déjections animales dans le lit ;
 - o entretien de la ripisylve afin de prévenir la formation d'embâcles.

Les fiches techniques décrivant le cadre des chantiers participatifs (linéaire concerné, catégorie de travaux, coût) sont présentées en **annexe n° E9_1**.

Ces travaux seront réalisés sur la période septembre 2017-décembre 2018 dans le cadre d'un appel à projet « biodiversité » porté par l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Ces travaux seront donc réalisés hors financement LIFE.

- Visite de la ferme aquacole le 21/05/2017 afin de sensibiliser les usagers riverains de la rivière à la préservation de la Moule perlière (groupe de 28 personnes).

Tableau 20 : Synthèse des actions de sensibilisation des usagers de la rivière

Date	Animateur	Site / Lieu	Nombre de personnes
Septembre 2014	Yves-Marie Le Guen	Tous les ouvrages du bassin versant de la Haute Dronne concernés par les travaux de restauration de la continuité écologique	17
12/02/2015	Yves-Marie Le Guen	Salles de fêtes de La Coquille	75
21/01/2016	Yves-Marie Le Guen Charlie Pichon Julie Demeuldre Fanny Labrousse	Maison du Parc, La Coquille	21
26/05/2016	Yves-Marie Le Guen Julie Demeuldre	Salle des Fêtes de St Pardoux-la-Rivière	43
05/06/2016	Charlie Pichon	Commune de Rochechouart	81
21/05/2017	Yves-Marie Le Guen	Ferme aquacole, commune de Firbeix	28

Produits identifiables prévus :

Sans objet.

Modifications techniques et/ou financières, retards, problèmes rencontrés :

Sans objet.

Evaluation :

Au total, 6 manifestations ont été organisées sur la période juin 2014-juin 2017, et ont permis de sensibiliser 265 usagers de la Haute Dronne.

Les objectifs de cette action tels que définis dans le programme LIFE sont maintenus.

Prochaines étapes :

Réalisation des chantiers participatifs en collaboration avec les AAPPMA du bassin versant de la Haute Dronne.

Analyse coût-efficacité :

Sans objet.

Efforts hors-LIFE (chiffrés si possible) :

Réalisation des chantiers participatifs en collaboration avec les AAPPMA du bassin versant de la Haute Dronne (cf. descriptif ci-dessus).

Perspectives pour l'après-LIFE :

Sans objet.

Action F1 : Coordination du projet

Statut	En cours
Date de démarrage	Initialement prévu : 01/06/2014 Date réelle : 01/06/2014
Date de fin	Initialement prévu : 31/05/2020
Budget prévu	187 401 €
Dépenses engagées jusqu'à maintenant	54 317,97 € (28,98 %) 44 508,91 € PNRPL // 9 809,06 € UMR EPOC [rapport précédent : 31 044,51 € (16,56 %)]
Responsable de l'action	Parc naturel régional Périgord-Limousin

Rappel concernant les objectifs de l'action :

Cette mission doit permettre la coordination des actions et le bon déroulement de l'ensemble du projet. Ce projet LIFE reposant sur un partenariat entre 2 structures (le Parc naturel régional Périgord-Limousin et l'Université de Bordeaux), il est donc primordial que les rôles de tous soient clairement définis et que chacun communique clairement et dans les temps les données nécessaires à l'autre partenaire pour le bon déroulement du projet.

Résultats attendus

Cette mission doit permettre la coordination des actions et le bon déroulement de l'ensemble du projet.

Avancement technique :

Résumé des éléments des rapports précédents :

- Organigramme LIFE :

L'organigramme du programme LIFE est présenté au **rapport mi-parcours 1**. Il permet de visualiser l'ensemble des intervenants et leur rôle respectif, et ceci pour les 2 bénéficiaires.

- Convention de partenariat entre le Parc naturel régional Périgord-Limousin et l'Université de Bordeaux (cf. rapport initial) :

Une convention de partenariat a été signée entre le Parc et l'Université de Bordeaux afin de définir les éléments suivants :

- les modalités de reversement à l'Etablissement partenaire par le Bénéficiaire coordinateur, de la quote-part de l'aide qui lui revient pour réaliser les tâches du Projet dont il a la charge, ledit Projet étant décrit en Annexe 1 du Grant Agreement LIFE 13NAT/FR/00056.

Conformément au Grant Agreement LIFE 13NAT/FR/00056, le montant global du projet est de 5 855 204 € avec une contribution maximale de l'Europe de 50%, soit 2 927 602 €. L'ensemble du projet et les actions éligibles à l'aide Life+ sont décrits dans les différents formulaires du document de référence LIFE 13 NAT/FR/000506 « Préservation de *Margaritifera margaritifera* et restauration de la continuité écologique de la Haute-Dronne 2014-2020 ».

- les obligations et droits respectifs des Partenaires dans le cadre du Projet.

La Convention de Partenariat définit donc le montant, les modalités de versement et d'utilisation de l'aide ainsi versée par le Parc à l'Université de Bordeaux pour le compte de l'Union Européenne et des autres co-financeurs.

- Contrat de Territoire (cf. rapport initial) :

Le programme LIFE est financé à 50% par l'Union européenne. Les 50% restants sont répartis sur l'ensemble des partenaires financiers. Le Contrat de Territoire est l'outil traduisant l'engagement de tous les partenaires pour la mise en œuvre des actions du programme LIFE et les financements associés.

Le Contrat de Territoire est conclu entre le Parc, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, les Conseils Régionaux Aquitaine et Limousin (depuis fusionnées en une seule Région « Nouvelle Aquitaine »)⁴, le Conseil Départemental de Dordogne, la DREAL Limousin (devenue DREAL « Nouvelle Aquitaine »), l'association IBD.

Le contrat de territoire Haute Dronne s'inscrit dans le cadre des grandes priorités du SDAGE Adour-Garonne 2010-2015 et du programme de mesures 2010-2015.

Le Parc et l'Université de Bordeaux effectueront directement, pour les opérations qu'ils engagent respectivement, la demande de subvention auprès des partenaires financiers, en précisant son inscription au Contrat de Territoire. En tant que bénéficiaire coordinateur, le Parc centralisera l'ensemble des pièces justificatives nécessaires aux demandes de subventions.

- Comité de Pilotage :

L'animation et la coordination du Contrat sont assurées par le Comité de Pilotage.

Les principales missions du Comité de Pilotage sont les suivantes :

- constituer un lieu d'échange, de concertation et de sensibilisation entre les différents usagers et acteurs de l'eau ;
- veiller à la bonne exécution des actions planifiées dans le contrat ;

⁴ La Région Nouvelle-Aquitaine résulte de la fusion des anciennes régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes. Dans un premier temps appelée Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, elle a été créée par la réforme territoriale de 2015 et effective au 1er janvier 2016.

- proposer des orientations ;
- contrôler la bonne exécution du contrat et veiller à l'atteinte des objectifs définis à l'article 1;
- promouvoir et valoriser les opérations du contrat ;
- veiller au respect des engagements financiers des partenaires et du maître d'ouvrage, et du calendrier prévisionnel de réalisation des actions.

Dans ce cadre, des bilans annuels (techniques et financiers) d'avancement du programme d'actions du Contrat lui sont présentés.

Le Comité de Pilotage se réunit en moyenne 3 à 4 fois par an.

- Comité technique :

Pour les 2 principales thématiques visées par ce programme d'actions (Restauration de la continuité écologique - Construction d'une ferme aquacole et reproduction de l'espèce), un Comité Technique a été mis en place. Ce comité est composé des représentants du COPIL sur les thématiques concernées, ainsi que des FDAAPPMA de Dordogne et de Haute Vienne, de LNE, de l'ONEMA, des DDT de Dordogne et de Haute Vienne, de la DREAL Nouvelle Aquitaine, de l'Université de Bordeaux. Sa composition pourra évoluer en fonction de l'avancement du programme LIFE.

A travers l'expérience technique des différents membres et de leurs retours d'expériences, il s'agit de valider certaines stratégies d'intervention, d'évaluer l'impact de certaines actions ou de réorienter certains choix dans l'optique d'optimiser les gains écologiques et environnementaux pour le milieu. Un premier Comité technique s'est réuni le 13 janvier 2015 afin de faire le point sur les stratégies d'élevage de *Margaritifera margaritifera* envisagées dans le LIFE (cf. note de LNE **jointe au rapport initial**).

Le Comité Technique se réunit en moyenne 3 à 4 fois par an.

- Comité de suivi scientifique :

Un Comité de suivi scientifique a été mis en œuvre afin d'évaluer le projet, l'impact des actions et de réorienter certaines actions en cours de programme, en fonction des découvertes faites dans le cadre du présent projet, et des retours d'expériences issues d'autres gestionnaires.

Le Comité de suivi scientifique est composé, entre autres, par des personnes gestionnaires et scientifiques ayant mené des actions sur *Margaritifera margaritifera* ou pouvant apporter leurs compétences spécifiques en écotoxicologie, ainsi que des membres du Conseil Scientifique du Parc présidé par M. Evrard.

Le Comité de suivi scientifique se réunit en moyenne 1 à 2 fois par an.

- Réunion LIFE interne à l'équipe projet du Parc :

Chaque mois, l'équipe projet LIFE du Parc se réunit afin de faire le point sur l'état d'avancement du programme LIFE, et de définir les priorités des prochaines semaines. Ces

réunions font l'objet d'un compte rendu qui est ensuite diffusé à toute l'équipe du Parc. Les comptes rendus de ces réunions sont présentés dans les précédents rapports (rapport initial + rapport mi-parcours1). Les comptes rendus des réunions couvrant la période septembre 2016-juin 2017 sont présentés en **annexe n° F1_5, F1_6, F1_7**.

- Bilan d'activité LIFE transmis aux partenaires financiers :

Chaque année, le Parc transmet à l'ensemble des partenaires financiers le bilan d'activité de l'année pour justifier le versement des subventions (cf. action F2).

- Base de données des indicateurs de suivi des programmes LIFE (<http://life.idom.com>)

La nouvelle base de données mise en œuvre par la Commission Européenne pour les indicateurs de suivi du LIFE a été complétée en ligne dans les délais impartis. Plusieurs échanges avec l'équipe externe de suivi (bureau NEEMO) ont été nécessaires pour s'assurer de la complétude et de l'exactitude des informations renseignées.

- Recrutement :

Dans le cadre de la mise en œuvre de certaines actions du LIFE (actions A3, A6, D3 notamment), le Parc a fait appel à des stagiaires pour appuyer l'équipe technique sur certaines missions. Les personnes étant intervenues pour le Parc depuis le rapport initial sont listées dans le tableau ci-dessous (Tableau 21) :

Tableau 21 : Présentation des personnels intervenants pour le Parc

Statut	Prénom nom	Fonction	Poste
Salariés	Yves-Marie LE GUEN	Coordinateur LIFE	CDD temps plein
	Charlie PICHON	Hydrobiologiste LIFE	CDD temps plein
	Anne LEBOUCHER	administration LIFE	CDD temps partiel (0,5 ETP)
	Julie DEMEULDRE	Chargée de communication LIFE	CDD temps partiel (0,5 ETP)
	Fanny LABROUSSE	Chargée d'implication LIFE	CDD temps partiel (0,2 ETP)
Stagiaires	Irène ZAMBLERA	Stagiaire du 15/09/2015 au 18/12/2016 (3mois et 3 jours)	Action A6 démarche mise en œuvre APPB
	Emmanuelle JEZEQUEL	Stagiaire 26 semaines du 22/02/2016 au 19/08/2016 (130 jours effectifs)	Suivi Haute Dronne avec l'Hydrobiologiste D1 D2

Eléments nouveaux :

- Réorganisation de l'équipe projet Parc :

L'équipe projet du Parc se réorganise suite au départ du coordinateur Yves-Marie Le Guen au 31 juillet 2017 : Charlie Pichon prend la coordination du LIFE, et Meriem Grégori a été recrutée au poste de chargée d'étude hydrobiologique (CV joint en **annexe F1_9**).

La réorganisation de l'équipe projet du Parc sera effective au 17 juillet 2017.

Les changements au sein de l'équipe projet sont résumés ci-dessous :

	Ancienne équipe projet	Nouvelle équipe projet
Mission	Nom	Nom
Coordination	Yves-Marie LE GUEN	Charlie PICHON (1 ETP)
Hydrobiologiste	Charlie PICHON	Meriem GREGORI (1 ETP)
Chargée administratif	Anne LEBOUCHER	Anne LEBOUCHER (1/2 ETP)
Chargée de communication	Julie DEMEULDRE	Julie DEMEULDRE (1/2 ETP)
Chargée de l'implication	Fanny LABROUSSE	Fanny LABROUSSE (1/5 ETP)

- Recrutements de l'Université de Bordeaux :

L'Université de Bordeaux a procédé à divers recrutements sur la période 2016-2017 :

- Tiare Belamy, Doctorante pour 3 ans à compter du 1^{er} juin 2017 (CV en **annexe A5_2**) ;
- Pierre-Yves Gourves, à compter du 1^{er} octobre 2016 pour une période de 6 mois (CV présenté en **annexe D5_2**) ;
- Yohan Vieira, Stagiaire (2 mois) pour travailler sur la détermination de l'âge des mulettes, en s'appuyant sur la méthodologie d'analyse mise en œuvre par Bretagne Vivante dans le cadre de leur LIFE (CV en **annexe A4_3**).

Pour rappel, l'organigramme du LIFE est présenté dans le chapitre 4.3. du présent rapport.

- Convention d'autorisation d'occupation des locaux (cf. **annexe F1_8**)

Dans le cadre de la mise en œuvre de la station d'élevage de moules perlières, le Parc met à disposition de l'Université de Bordeaux les locaux d'appui pour l'accueil des 2 techniciens aquacoles en charge du fonctionnement de la ferme ainsi que les 3 unités mobiles dédiées à l'élevage des mulettes.

La dite convention cadre les conditions d'occupation du site.

- Révision de la participation financière de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

Comme expliqué dans le rapport mi-parcours 1, le cout prévisionnel des travaux doit être réévalué par rapport aux couts indiqués dans la candidature. En effet, les études AVP et PRO réalisées à l'action A1 ont permis d'affiner le cout des travaux de restauration de la continuité écologiques sur les ouvrages hydrauliques de la Haute Dronne. La participation de la Commission Européenne ne pouvant pas être revue en cours de programme, le Parc a

donc négocié une revalorisation de l'enveloppe de l'Agence de l'Eau afin de maintenir le programme de travaux tels que définis dans la candidature LIFE et respecter ainsi nos engagements.

Les Tableau 22 et Tableau 23 ci-dessous présentent les nouveaux plans de financement des travaux de restauration de la continuité écologique sur les ouvrages « LIFE » et les ouvrages « hors LIFE ».

Tableau 22 : Plan de financement révisé pour les travaux sur les ouvrages LIFE

n° site	Nom de l'OH	MOe	Solution retenue	Coût prévisionnel Total "étude préalable LIFE"	Coût Total révisé	Agence de l'Eau		Région Nouvelle-Aquitaine		IBD		LIFE		Département de la Dordogne		Propriétaires	
1	Buse Passérieux	BIOTEC	Effacement	50 000,00 €	65 123,64 €	35 283,00 €	54,18%			25 240,34 €	38,76%	4 307,76 €	6,61%	292,54 €	0,45%		
2	RD 59	BIOTEC	Aménagement	50 000,00 €	25 437,18 €	13 777,00 €	54,16%			9 858,83 €	38,76%	1 508,81 €	5,93%	292,54 €	1,15%		
6	Arsac	BIOTEC	Effacement	50 000,00 €	86 007,11 €	46 643,00 €	54,23%			33 334,27 €	38,76%	5 737,30 €	6,67%	292,54 €	0,34%		
21	Seuil du Chantres (1)	BIOTEC	Effacement	5 000,00 €	38 886,42 €	23 688,00 €	60,92%			15 071,43 €	38,76%	126,99 €	0,33%	- €	0,00%		
7	Forge de Firbeix*	CE3E	Effacement	400 000,00 €	278 487,28 €	160 130,19 €	57,50%	55 697,46 €	20,00%			62 659,64 €	22,50%				
11	Soumagnac / Chapellas*	CE3E	Effacement	90 000,00 €	86 607,93 €	86 607,93 €	100,00%	- €	0,00%			- €	0,00%				
14	Tannerie Chamont*	CE3E	Effacement	100 000,00 €	303 916,36 €	174 751,91 €	57,50%	60 783,27 €	20,00%			68 381,18 €	22,50%				
15	Ancienne usine hydro St Pardoux*	CE3E	Effacement	130 000,00 €	154 221,76 €	154 221,76 €	100,00%	- €	0,00%			- €	0,00%				
19	Seuil du Chantres (2)	BIOTEC	Effacement	50 000,00 €	16 514,10 €	9 495,61 €	57,50%	3 302,82 €	20,00%			3 715,67 €	22,50%				
20	Ancienne carrière du Manet	BIOTEC	Aménagement	200 000,00 €	46 651,35 €	26 824,53 €	57,50%	9 330,27 €	20,00%			10 496,55 €	22,50%				
10	Grandcoing*	CE3E	Aménagement	150 000,00 €	89 065,68 €											13 359,85 €	15,00%
12	Ancien moulin St Saud*	CE3E	Effacement	50 000,00 €	62 584,10 €												
17	Maziéras*	CE3E	Effacement	80 000,00 €	126 537,44 €												
9	Moulin du Blé*	CE3E	Effacement	150 000,00 €	171 830,84 €												
16	Pont de la Monnerie*	CE3E	Effacement	100 000,00 €	92 300,01 €												
18	Paugnac	BIOTEC	Effacement	350 000,00 €	385 000,00 €												
13	Moulin du Pont*	CE3E	Aménagement	100 000,00 €	109 723,28 €											16 458,49 €	15,00%
TOTAL =				2 105 000,00 €	2 138 894,49 €	731 422,92 €	34,20%	129 113,82 €	6,04%	68 433,44 €	3,20%	156 933,91 €	7,34%	4 973,24 €	0,23%	29 818,34 €	1,39%
7 à 17	* Fouilles archéologiques prévisionnel 10 sites		estimatif		260 000,00 €			40 000,00 €	15,38%			220 000,00 €	84,62%				
site 7, 11, 14 et 15	* Fouilles archéologiques		prix MP (128 322 fouilles + 2160 CSPS)		130 482,00 €	75 027,15 €	57,50%	26 096,40 €	20,00%								

Tableau 23 : Plan de financement révisé pour les travaux sur les ouvrages traités hors LIFE

n° site	Nom du site	MOe	Solution retenue	Coût prévisionnel (sur la base du PRO + 10% imprévus) (€ TTC)	Financement					
					AEAG		FEDER		Propriétaire	
3	Moulin des Peines	BIOTEC	Aménagement	80 119,18	48 071,51	60,00%	32 047,67	40%		
4	La Châtelaine	CE3E	Aménagement	381 710,47	229 026,28	60,00%	76 342,09	20%	76 342,09	20%
5	Hermeline	à définir	Aménagement	770 000,00	462 000,00	60,00%	154 000,00	20%	154 000,00	20%
TOTAL =				1 231 829,65	739 097,79		262 389,77	38,75	230 342,10	20%

- Synthèse des livrables

Le tableau ci-dessous (Tableau 24) présente le calendrier de diffusion des livrables :

Tableau 24 : Synthèse des livrables

Nom du livrable	N° de l'action	Deadline	Statut
Convention entre les bénéficiaires	F1	31/07/2014	Livré (rapport initial)
Etablissement de la charte graphique	E1	31/10/2014	Livré (rapport initial)
Un site web	E2	30/11/2014	Livré (rapport initial : http://www.life-haute-dronne.eu/)
Panneaux d'informations	E3	31/12/2014	Livré (rapport initial). 2 kakémonos (présentation du LIFE + présentation des partenaires)
Premier lot de dossiers Loi sur l'Eau et DIG	A1	31/12/2014	Livré (rapport mi-parcours 1, annexe A1_3)
Rapport financier année 1	F2	28/02/2015	Livré (rapport initial)
Inception report	F1	01/03/2015	Livré (rapport initial)
Caractérisation de l'âge des individus de la Dronne	A4	30/06/2015	Livré (ce rapport mi-parcours 2, annexe A4_5)
Plaquette 1 : présentation des objectifs du LIFE	E3	30/06/2015	Livré (rapport mi-parcours 1, annexe E3_5)
2 nd lot de dossiers Loi sur l'Eau et DIG	A1	30/06/2015	Livré (rapport mi-parcours 1, annexes A1_4 et A1_5)
3 ^{ème} lot de dossiers Loi sur l'Eau et DIG	A1	30/06/2016(*)	En cours – (report livraison à 2019, comprendra <i>in fine</i> tous les dossiers Loi sur l'Eau qui auront été déposés entre 2017 et 2019, cf. fiche action A1)
Rapport de la contamination en Dronne année 1	D5	31/12/2015	Livré (ce rapport mi-parcours 2, annexes D5_3 à D5_6)
Rapport sur les travaux 2015	C1	31/01/2016	Livré (rapport mi-parcours 1, annexe C1_2)
Rapport financier année 2	F2	29/02/2016	Livré (rapport mi-parcours 1)
Bilan de la qualité de la masse d'eau, année 2014-2015	D1	30/04/2016	Livré (rapport mi-parcours 1, annexe D1_5)
Mid term report 1	F1	01/08/2016	Livré (rapport mi-parcours 1). <i>Mid terme report 1 remplacé par le rapport mi-parcours 1</i>
Plaquette 2 : présentation station d'élevage	E3	30/06/2016	En cours – report livraison à 2018 (cf. fiche action E3)

Rapport sur l'étude du potentiel d'habitat de la Dronne pour Mar. mar. et la Truite fario, état initial avant travaux	A3	30/06/2016	Livré (ce rapport mi-parcours 2, annexe A3_1)
Rapport sur les travaux 2016	C1	31/01/2017	Livré (rapport mi-parcours 2, annexe C1_52)
Rapport financier année 3	F2	28/02/2017	Livré (rapport mi-parcours 2, annexe F2_5)
Bilan de la qualité de la masse d'eau, année 2015-2016	D1	30/04/2017	Livré (rapport mi-parcours 2, annexe D1_3)
Plaquette 3 : présentation des travaux de restauration du milieu	E3	30/06/2017	En cours – report livraison à 2018 (cf. fiche action E3)
Mid term report 2	F1	01/08/2017	Livré (rapport mi-parcours 1). <i>Mid terme report 2 remplacé par le rapport mi-parcours 2</i>
N° spécial magazine 1 : présentation de l'espèce et de la Haute Dronne	E3	31/12/2017	Livré (rapport mi-parcours 2, annexe E3_2)
Rapport de la contamination en Dronne année 2	D5	31/12/2017	Non démarré
Rapport sur l'état de santé des individus en Dronne	A4	31/12/2017	En cours
Rapport sur les travaux 2017	C1	31/01/2018	En cours
Rapport financier année 4	F2	28/02/2018	Non démarré
Bilan de la qualité de la masse d'eau, année 2016-2017	D1	30/04/2018	Non démarré
Progress report 1	F1	30/06/2018	Non démarré
Développement d'une méthode non invasive de détermination de l'état de santé des moules	A4	31/12/2018	Non démarré
Rapport sur la sensibilité des juvéniles aux facteurs physico-chimiques et de contamination	A5	31/12/2018	En cours
Rapport financier année 5	F2	28/02/2019	Non démarré
N° spécial magazine 2 : présentation des résultats du programme	E3	31/03/2019	Non démarré
Bilan de la qualité de la masse d'eau, année 2017-2018	D1	30/04/2019	Non démarré
Rapport de la contamination en Dronne année 3	D5	31/05/2019	Non démarré
Progress report 2	F1	30/06/2019	Non démarré

Rapport financier année 6	F2	29/02/2020	Non démarré
Publication des actes du colloque	E8	31/03/2020	Non démarré
Film LIFE	E7	30/04/2020	Non démarré
Audit externe	F4	31/05/2020	Non démarré
Bilan de l'action C1	C1	31/05/2020	Non démarré
Bilan de l'évolution de la qualité hydromorphologique de la Dronne	D2	31/05/2020	En cours
Bilan de l'évolution des peuplements piscicoles suite aux travaux	D4	31/05/2020	En cours
Bilan des animations réalisées auprès des scolaires	E5	31/05/2020	Non démarré
Bilan du programme (final report)	F1	31/05/2020	Non démarré
Bilan du suivi par station de Mar. mar.	D3	31/05/2020	Non démarré
Bilan global de l'état de contamination de la Dronne	D5	31/05/2020	Non démarré
Bilan global de l'état de la qualité de l'eau sur 6 ans	D1	31/05/2020	Non démarré
Layman's report	E6	31/05/2020	Non démarré
Plan de conservation après LIFE	F5	31/05/2020	Non démarré
Publication en ligne de l'ensemble de posters et présentations présentées lors des colloques	F6	31/05/2020	Non démarré
Rapport financier global	F2	31/05/2020	Non démarré
Rédaction d'articles scientifiques	A4	31/05/2020	Non démarré
Rédaction d'articles scientifiques	A5	31/05/2020	Non démarré
Synthèse des données de production et de réintroduction des moules en milieu naturel	C2	31/05/2020	En cours
Synthèse des données de production et de réintroduction des moules en milieu naturel	C3	31/05/2020	Non démarré

(*) : Le tableau « *DELIVERABLE PRODUCTS* » présenté page 159/195 du projet initial comporte une erreur, l'échéance de ce troisième lot de dossiers Loi sur l'Eau et DIG y étant fixée au 30/06/2015. Comme expliqué dans la fiche action A1 du projet initial (page 64/195), ce livrable était prévu pour le 30/06/2016.

Produits identifiables prévus :

Produit identifiable	Date de rendu prévue	Statut
Convention entre les bénéficiaires	31/07/2014	Terminé
Inception report	01/03/2015	Terminé
Mid term report 1	01/08/2016	Terminé
Mid term report 2	01/08/2017	Terminé
Progress report 1	30/06/2018	Non démarré
Progress report 2	30/06/2019	Non démarré
Bilan du programme	31/05/2020	Non démarré

Modifications techniques et/ou financières, retards, problèmes rencontrés :

Suite au rapport mi-parcours 1 d'août 2016, la Commission Européenne confirme le nouvel échéancier des prochains rapports à venir par **courrier en date du 22/11/2016 (p.3, remarque 6)**. Le nouvel échéancier est présenté ci-après (Tableau 25) :

Tableau 25: Planning révisé pour la transmission des rapports de suivi

Type de rapport	Date limite
Rapport mi-parcours (2)	01/08/2017
Rapport de progrès (1)	30/06/2018
Rapport de progrès (2)	30/06/2019
Rapport final	31/08/2020 (soit 3 mois après la fin du projet)

Evaluation :

Les objectifs de cette action tels que définis dans le programme LIFE sont maintenus.

Prochaines étapes :

La coordination du projet va se poursuivre sur toute la durée du programme LIFE.
Préparation de la demande d'avenant 2018.

Analyse coût-efficacité :

Sans objet.

Efforts hors-LIFE (chiffrés si possible) :

Sans objet.

Perspectives pour l'après-LIFE :

Sans objet.

Question de la Commission Européenne :

Référence : courrier du 22/11/2016, question 21, p.5

« Je note également que les services archéologiques de l'Etat Français vous obligent à effectuer des fouilles archéologiques sur les sites que vous allez restaurer dans le cadre du projet LIFE et que cela serait susceptible d'engendrer des coûts supplémentaires. [...] Vous proposez d'intégrer ces frais à l'action A1. Veuillez-vous assurer que ces frais supplémentaires ne vous empêcheront pas d'atteindre tous les objectifs de cette action, étant donné que vous m'informez que le budget de cette action a de toute façon été largement sous-estimé. »

Comme indiqué précédemment, le Parc a sollicité un avenant au Contrat de Territoire auprès des partenaires financiers autres que la Commission Européenne afin de financer d'une part le surcout des travaux de restauration de la continuité écologique, et d'autre part les fouilles archéologiques imposées par le Service Régional de l'Archéologie. Les Tableau 22 Tableau 23 présentés ci-dessus (cf. § « Révision de la participation financière de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne »)_présente le nouveau plan de financement.

Ces frais supplémentaires liés à la mise en œuvre de ces fouilles archéologiques n'empêcheront donc pas l'atteinte de nos objectifs.

Action F2 : Suivi administratif et comptable du projet

Statut	En cours
Date de démarrage	Initialement prévu : 01/06/2014 Date réelle : 01/06/2014
Date de fin	Initialement prévu : 31/05/2020
Budget prévu	129 751 €
Dépenses engagées jusqu'à maintenant	80 901,84 € (62,35 %) 78 985,86 € PNRPL // 1 915,98 € UMR EPOC [rapport précédent : 39 838,31 € (30,70 %)]
Responsable de l'action	Parc naturel régional Périgord-Limousin

Rappel concernant les objectifs de l'action :

La personne chargée du suivi technico-administratif, procèdera à un suivi des dépenses par comptabilité analytique. Un rapport financier annuel sera établi. A la fin du programme, un bilan global financier sera établi, il sera joint au Final report.

Le laboratoire d'Ecotoxicologie Aquatique d'Arcachon (UMR EPOC 5805), sera responsable du suivi comptable de ses missions ; il transmettra toutefois ses données trimestriellement au chargé de suivi administratif du Parc, afin que ce dernier puisse établir l'ensemble des documents nécessaires pour fournir les justificatifs financiers à la Commission Européenne et aux partenaires financiers du programme.

Résultats attendus :

Les résultats attendus sont la bonne gestion administrative et financière du projet. C'est-à-dire l'envoi dans les temps des rapports et documents administratifs à la commission et aux partenaires, ainsi que des demandes de financement pour permettre la mise en œuvre optimale du projet.

Avancement technique :

Résumé des éléments des rapports précédents :

- Le suivi administratif et financier du projet est effectué par le chargé de suivi administratif, en se basant sur le tableur EXCEL « financial reporting » issu du toolkit du site de la Commission européenne (cf. **rapport mi-parcours 1**).
- De plus, des feuilles de temps ont été mises en place pour l'équipe projet du Parc sur la base de celles fournies dans le toolkit de la Commission européenne (cf. **rapport mi-**

parcours 1). Ce suivi temps a également été demandé à l'Université de Bordeaux (**cf. rapport mi-parcours 1**).

- Mise en place d'un nouveau tableur de suivi facture par facture, avec en parallèle les taux de financement des différents partenaires (Commission Européenne et autres partenaires financiers) en plus du « financial reporting ».
- Comité de Pilotage « administratif et financiers » du 10/05/2016 afin d'établir un premier bilan avec l'ensemble des partenaires financiers (autre que la Commission Européenne) après les 2 années de mise en œuvre du LIFE, et d'envisager les prochaines échéances. Ce Comité de Pilotage avait pour principal objectif de faire le point sur les demandes de subventions soldées, en cours et à venir, et de valider le principe de l'avenant au Contrat de Territoire (cf. action F1 ci-dessus).
- Reporting administratif et financier sur la période **01/06/2014 – 30/06/2016** finalisé pour le rapport « mi-parcours 1 » (**cf. rapport mi-parcours 1**).

Éléments nouveaux :

- Comité de Pilotage « administratif et financiers » du 31/01/2017, afin de présenter aux partenaires financiers l'état d'avancement du programme LIFE et de négocier un avenant financier au Contrat de Territoire pour garantir le financement de l'ensemble des travaux de restauration de la continuité écologique.

Le compte-rendu et le diaporama présenté lors de ce COPIL et le compte rendu de la réunion sont présentés en **annexe n° F2_2 et F2_3**.

Le bilan administratif et financier de l'année 2016 a également été transmis aux partenaires lors de cette réunion (**cf. annexe n° F2_4**).

- Comité de Pilotage « administratif et financiers » du 07/04/2017, afin d'adapter le calendrier et les objectifs du Contrat de Territoire auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Fabrice CHATEAU, Directeur, Frédéric DUPUY, responsable du Pôle Gestion Espaces Naturels et Anne LEBOUCHER, chargée de l'administration du projet Life au Parc ont négocié une adaptation des objectifs engagés sur la première phase de ce contrat couvrant la période 2015-2018 (X^{ème} programme de l'Agence de l'Eau). Afin d'abonder le co-financement du Parc suite au dépassement des enveloppes initialement envisagées, l'Agence a accepté de sortir deux ouvrages du Contrat de territoire (sites 11 et 15) pour les financer sur un appel à projet à hauteur de 100% et de reporter le financement de 4 ouvrages (sites n°18 Paugnac, n°9 Moulin du Blé, n°13 Moulin du Pont, n°16 Pont de la Monnerie) sur le XI^{ème} programme de l'Agence de l'Eau (2019-2023). L'Agence de l'eau a ainsi injecté un cofinancement supplémentaire de 352 200 € dans le programme Life. Le nouveau plan de financement des travaux de restauration de la continuité écologique est présenté dans les Tableau 22 et Tableau 23 de l'action F1 (**cf. action F1**) et un avenant au Contrat de territoire devrait intervenir lors de l'entrée en vigueur du XI^{ème} programme de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.
- Le suivi administratif et financier du projet est effectué par la chargée de suivi administratif, en se basant sur le tableur EXCEL « financial reporting » issu du toolkit du site de la Commission européenne. Le reporting administratif et financier sur la période **01/06/2014 – 30/04/2017** finalisé pour ce rapport « mi-parcours » figure en **annexe n° F2_5**. Pour plus de commodités, le sous détail des feuilles constituant les reportings des

bénéficiaires est exposé en repère dans la table des annexes qui est en préliminaire du présent rapport. Les attestations TVA des bénéficiaires ainsi que les documents d'identification bancaire du bénéficiaire coordinateur sont joints au rapport en **annexes F2_51 à F2_53**.

- Il a été procédé à un achat en unité monétaire étrangère (dollar U.S.) – référence séquence. 17 dans consommable de l'Université de Bordeaux – fournisseur : REED MARICULTURE - achat d'aliment pour poissons. Une attestation de conversion monétaire est produite en **annexe n° F2_54** expressément pour cet achat.
- Pour le suivi temps, les feuilles de temps sont présentées en **annexe n° F2_6** pour l'UMR-EPOC et en **annexe n°F2_7** pour le Pnr Périgord-Limousin.

Etat financier UMR-EPOC

Alexia LEGEAY, comptabilise 70h d'implication en 2017. Cela correspond à 4,35 %, donc à nouveau sous les 10% prévus.

Johan VIEIRA, stagiaire accueilli en 2017, était à 100% sur le projet (35h00 par semaine pour une période de 22 semaines du 17/01 au 19/06/2017), soit 770h maximum. Ce volume horaire n'a pas dépassé non plus.

Etat financier du Pnr P-L

Pour satisfaire aux mieux aux attentes de la Commission, le reporting pour « personnel » est exprimé en référence aux heures productives annuelles des agents et les descriptifs sont détaillés pour « travel ».

Le Pnr P-L souhaite se voir dispensées les directives pour la présentation en reporting des frais liés au déplacement des agents Life avec les véhicules du parc automobile du Pnr P-L. Ces dépenses sont prévues au titre de la convention financière life+13natfr000506.

Produits identifiables prévus :

Produit identifiable	Date de rendu prévue	Statut
Rapport financier année 1	28/02/2015	Terminé
Rapport financier année 2	29/02/2016	Terminé
Rapport financier année 3	28/02/2017	Terminé
Rapport financier année 4	28/02/2018	Non démarré
Rapport financier année 5	28/02/2019	Non démarré
Rapport financier année 6	29/02/2020	Non démarré
Rapport financier global	31/05/2020	Non démarré

Modifications techniques et/ou financières, retards, problèmes rencontrés :

Sans objet.

Evaluation :

Résumé des éléments des rapports précédents :

Avant la prise de poste de la responsable administratif et financier du LIFE en mars 2015, mise en place d'un suivi mensuel des dépenses par comptabilité analytique par la responsable administratif et financier du Parc.

Afin de garantir le suivi rigoureux du projet, le Parc a demandé à l'Université de Bordeaux (bénéficiaire associé) de faire remonter mensuellement le suivi de ses dépenses jusqu'à la rédaction de l'inception report, puis trimestriellement jusqu'à la fin du programme.

Mise en place d'un nouveau tableur de suivi facture par facture, avec en parallèle les taux de financement des différents partenaires (Commission Européenne et autres partenaires financiers) en plus du « financial reporting ».

Prochaines étapes :

Rédaction du rapport financier de l'année 4.

Analyse coût-efficacité :

Sans objet.

Efforts hors-LIFE (chiffrés si possible) :

Sans objet.

Perspectives pour l'après-LIFE :

Sans objet.

Question de la Commission Européenne :

Référence : courrier du 22/11/2016, question 21 p.5

« Je note également que les services archéologiques de l'Etat Français vous obligent à effectuer des fouilles archéologiques sur les sites que vous allez restaurer dans le cadre du projet LIFE et que cela est susceptible d'engendrer des coûts supplémentaires. Vous pensez solliciter vos partenaires financiers pour vous aider à combler ce surcout, n'oubliez pas de déclarer tout co-financement et/ou revenu supplémentaire lors de vos demandes de paiements. Comme vous l'a indiqué mon collègue Simon Goss dans son message électronique date du 5 aout 2016, «...ces frais sont inévitables et donc en principe éligibles, car ils sont nécessaires afin de vous permettre d'atteindre pleinement les objectifs de votre projet. Notez toutefois que l'éligibilité des frais n'est évaluée qu'avec le rapport final. » Vous proposez d'intégrer ces frais à l'action A1. Veuillez-vous assurer que ces frais

supplémentaires ne vous empêcheront pas d'atteindre tous les objectifs de cette action, étant donné que vous m'informez que le budget de cette action a de toute façon été largement sous-estimé. De même, si les délais associés deviennent trop long, veuillez considérer l'introduction d'une demande de prolongation (contacter Mme Rekowski-Degott de l'équipe externe de monitoring à ce sujet). »

Cette question est traitée à l'action F1. Comme indiqué précédemment, les coûts supplémentaires liés aux fouilles archéologiques sont intégrés au nouveau plan de financement des travaux de restauration de la continuité écologique (cf. Tableau 22 et Tableau 23 de l'action F1). Ces coûts supplémentaires sont sans incidence sur l'économie générale du LIFE.

Comme demandé par la Commission Européenne, les co-financements et/ou revenus supplémentaires sont déclarés dans le présent rapport afin de justifier le versement du 3^{ème} acompte.

Les frais supplémentaires liés à ces fouilles archéologiques ne remettent pas en cause l'atteinte des objectifs de l'action A1. Les modifications budgétaires relatives à l'intégration de ces fouilles feront parties de la demande d'avenant auprès de la Commission en 2018.

Question de la Commission Européenne :

Référence : courrier du 22/11/2016, question 22 p.5 et 6

« Lors des prochains rapports avec paiement, veuillez fournir des états financiers plus complets. Je vous rappelle que l'information suivante doit obligatoirement figurer dans les fichiers Excel, afin de pouvoir correctement effectuer l'évaluation des coûts :

- *La référence des pièces comptables ou la date de la facturation.*
- *La date de paiement.*
- *La valeur facturée avec et sans TVA. Dans le cas où, la TVA n'est pas considérée comme éligible, la somme indiquée sera la même.*
- *Dans la catégorie des déplacements, il faut indiquer le nom du ou des voyageurs. N'indiquer que le nom de l'hôtel ou de la compagnie de location de voitures n'est pas suffisant.*
- *Par ailleurs, veuillez indiquer le lieu (départ et destination) des déplacements effectués ?*
- *Veuillez également fournir la description des éléments de coûts (description of the cost item »). Ces informations sont notamment manquantes dans une partie des frais de transport.*
- *Dans la catégorie de l'assistance externe et lors de contrats de longue durée, il faut préciser la période pendant laquelle le contrat a eu lieu.*

En l'absence de ces données, les frais en question pourront être considérés inéligibles lors de l'évaluation finale du projet. »

L'ensemble des remarques est pris en compte pour la complétude du reporting du mi-parcours 2 de juillet 2017.

Question de la Commission Européenne :

Référence : courrier du 22/11/2016, question 25 p.6

Veillez-vous assurer que la règle des 2% décrite dans l'article 24.2 des dispositions communes soit bien respectée (la somme des contributions des organismes doit dépasser d'au moins 2% la somme des coûts salariaux des fonctionnaires chargés du projet).

Respect de la règle des 2 %	Contribution prévue des bénéficiaires au projet Life	Coût de la dépense en personnel permanent dans la convention Life	Coût de la dépense en personnel permanent sur le projet au 30/04/2017	(%)	Respect (Y) Non-respect (N) au 30/04/2017
PNRPL	105 154 €	103 050 €	25 609,37 €	24,85 %	Y
UMR-EPOC	206 958 €	202 900 €	91 138,52 €	44,91 %	Y
Total	312 212 €	305 950 €	116 747,89 €	38,16 %	Y

Question de la Commission Européenne :

Référence : courrier du 22/11/2016, question 26 p.6

Je note que pour les deux bénéficiaires du projet, une valeur d'heures productives annuelle « type a été appliquée pour la majeure partie du personnel déclarée. Je vous rappelle que les heures productives annuelles doivent correspondre au temps réel travaillé au cours d'une année. Lors de votre prochain rapport, veuillez fournir la description de votre système d'enregistrement du temps de travail, permettant d'expliquer comment vous arrivez à la valeur de ~~1.067,94 euros~~ 1 607 heures. Dans le cas où le nombre total réel des heures productives pour l'employé n'est pas enregistré dans un système fiable d'enregistrement des présences, on utilise une valeur par défaut de 1 720 heures.

EPOC

Le temps de travail de 1 607h est établi selon le document de référence suivant : « Note de cadrage applicable aux personnels BIATSS et relative à la gestion des horaires et congés (Titulaires et contractuels) » (cf. **annexe F2_81**) dont un extrait est porté en page suivante de ce rapport.

Yes:

- le décret 2000-815 du 25/08/2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'Etat
- l'arrêté du 15/01/2002 portant application du décret relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail
- le décret 84-972 du 26/10/1984 relatif aux congés annuels des fonctionnaires de l'Etat
- le cadrage national du Ministère de l'Education Nationale (accord cadre du 16/10/2001)
- la circulaire DGAFP du 22 mars 2011 relative à l'application du décret n° 2010-997 du 26 août 2010 relatif au régime de maintien des primes et indemnités des agents publics de l'Etat et des magistrats de l'ordre judiciaire dans certaines situations de congés et, à l'incidence des congés de maladie sur le report des congés annuels : application du décret n° 84-972 du 26 octobre 1984 relatif aux congés annuels des fonctionnaires de l'Etat.
- la circulaire 2003-0084 du 21 janvier 2003 relative à la mise en œuvre de l'ARTT au sein de l'Éducation nationale, la jeunesse et la recherche
- l'avis du comité technique de l'Université de Bordeaux du 10 juillet 2014

I – HORAIRES

1- RÈGLES GÉNÉRALES

La durée annuelle du travail est fixée à 1607 heures. La journée de solidarité nationale prend la forme à l'université d'une durée de travail de 7 heures fractionnée, à raison d'1 mn 50s de travail quotidien supplémentaire répartie sur l'ensemble de l'année.

1.1 Régime général :

En conséquence de la durée annuelle du travail, les personnels BIATSS sont tenus d'effectuer 37H30 de travail par semaine, soit 7H30 mn par jour sur 5 jours ouvrés pour un agent à temps complet (une pause de 20mn étant incluse- Cf.p2), ouvrant droit à 3 jours de récupération (ATT).

Dans le respect de cet horaire de référence, et pour des motifs personnels ou familiaux, les agents pourront solliciter un aménagement dans l'organisation du temps hebdomadaire. Cet aménagement ne peut aboutir à une présence inférieure à 4,5 jours par semaine, et ne peut être accordé que sous réserve des nécessités du service. Les agents souhaitant bénéficier de ce type d'aménagement doivent recueillir l'accord préalable du supérieur hiérarchique et du directeur général des services adjoint en charge des ressources humaines.

1.2 Régimes spéciaux :

- 1. 2. 1 Régime d'horaires supérieurs à 37H30/semaine sur toute l'année :

L'emploi du temps des agents peut également dans l'intérêt du service, être organisé selon des horaires fixes ou des horaires aménagés, selon les typologies supplémentaires et hebdomadaires suivantes : 38h, 38h30, 39h, 39h30 et 40H hebdomadaires.

Temps de travail hebdomadaire	Temps travail par jour, pause incluse	Récupérations en journées
38H00	07:36	5,63
38H30	07:42	8,34
39H	07:48	10,97
39H30	07:54	13,54
40H00	08:00	16,05

Page 2 sur 14

PNRPL:

Extrait du Livret Parc accueil des agents - **annexe F2_82** : « Temps de travail de 35h/semaine annualisé.

Temps de travail hebdomadaire : la semaine travaillée (à temps complet) est de 39h.

Récupération du Temps de Travail (RTT) = 22 jours

Congés = 25 jours

Compte épargne Temps (mis en œuvre en 2015) »

La durée légale de travail est 35hx52semaines/12 mois soit 151,67 h par mois.

Annuellement, la durée légale est de 1 607 h, calculée comme suit :

- Une année compte 365 jours.
- Les samedis et dimanches correspondent à 104 jours.
- Les jours fériés ne tombant pas un samedi ou un dimanche sont au nombre de 8.
- Il y a 5 semaines de congés payés, soit 25 jours.

Sur une année, il y a 365 – 104 -8 -25 jours travaillés, soit 228 jours.

Sur un rythme de travail de 5 jours par semaine, cela correspond à 45,6 semaines (228/5).

Le nombre d'heures réalisé par le salarié à l'année est donc de 1 596 heures (45,6 semaines x 35 heures) arrondi par l'administration publique à 1 600 heures auxquelles on ajoute la journée de solidarité de 7h soit une durée légale annuelle de 1 607 heures.

Le suivi des agents est effectué comme suit :

- Présence / absence/congés / RTT des agents suivi sur le logiciel de pays dans un module dédié
- Suivi temps effectué sous fichier Excel

La remarque de la Commission pour le suivi en heures productives réelles a été prise en compte pour le présent **mi-parcours 2**. Le reporting retrace le suivi « personnel » avec ces données (cf. **annexes F2_5** pour le reporting et **annexe F2_7** pour les feuilles de temps).

Question de la Commission Européenne :

Référence : courrier du 22/11/2016, question 27 p.6

« EPOC : les taux horaires de Régine Maury-Brachet (pour 2015 et 2016) et de Bruno Etcheverria (pour ~~2014 et 2015~~ 2015 et 2016) dépasse de façon significative les taux indiqués dans la convention de subvention). Sans explication, ces taux pourront être considérés comme inéligibles lors de l'évaluation du rapport final. »

Bruno Etcheverria, qui est technicien animalier, est impliqué dans la conception et le fonctionnement de la ferme d'élevage de *M. margaritifera* (action C2). Il aide ponctuellement au déroulement d'autres actions (A4, A5 et D5).

Régine Maury-Brachet, ingénieur de recherche, elle supervise au niveau du laboratoire les analyses de métaux sur la plateforme analytique « Eléments majeurs et traces métalliques » réalisées dans le cadre du projet (actions A4, A5 et D5). De la même façon que Bruno Etcheverria, elle assure ponctuellement une aide sur les autres actions, notamment C2.

Ces deux personnes sont affichées pour 10% de leur temps sur le projet.

Nombre d'heures déclarées de Régine Maury-Brachet pour 2015 = 129h, ce qui équivaut à une implication de 8% de son temps (sur une base de 1607h par an), ce qui ne dépasse pas le taux indiqué sur le projet qui est de 10%

Nombre d'heures déclarées de Régine Maury-Brachet pour 2016 = 115,5h, ce qui correspond à 7,2% de son temps, donc sans dépassement des 10% à nouveau

Bruno Etcheverria n'a pas déclaré d'heures pour 2014, son implication n'a démarré qu'en 2015.

Nombre d'heures déclarées pour Bruno Etcheverria pour 2015 = 69h, correspondant à 4,3% de son temps, donc sous les 10% annoncés dans le projet.

Nombre d'heures déclarées pour Bruno Etcheverria pour 2016 = 160h, ce qui correspond à 9,95% de son temps, en raison de la mise en place et du démarrage de la ferme d'élevage en juin/juillet 2016.

Régine Maury-Brachet et Bruno Etcheverria ont été intégrés dans l'organigramme au titre du projet quand il a été établi que les agents chargés de recherche CNRS, figurant à la convention financière (sous CR CNRS 1 et CR CMRS 2), ne pourraient pas bénéficier de financement au titre du Life calculé sur leur temps passé et leur coût salarial.

CR CNRS 1 à 414 €/jour

CR CNRS 2 à 324 €/jour

Question de la Commission Européenne :

Référence : courrier du 22/11/2016, question 28 p.7

Pour vérification, veuillez fournir, lors du prochain rapport de mi-parcours, les contrats/lettres de détachement, toutes les feuilles de présence, toutes les fiches de paie, le calcul des taux horaire productif annuel, pour les personnes suivantes :

*PNRPL : Yves-Marie LE GUEN et Julie DEMEULDRE : **annexes F2_91 et 92***

Le calcul des heures productives annuelles est basé sur le suivi temps des agents.

*EPOC : Régine MAURY-BRACHET et Bruno ETCHERRIA : **annexes F2_93 et 94***

Question de la Commission Européenne :

Référence : courrier du 22/11/2016, question 29 p.7

« Le temps de travail indiqué par Magalie BAUDRIMONT dans la fiche de présence de juillet 2015 (11 heures), ne correspond pas à celle indiquée dans l'état financier (20 heures). Veuillez justifier et corriger le montant erroné. »

La correction a été apportée dans l'état financier.

Cette remarque a été prise en compte dans l'état financier et le rapport de ce mi-parcours 2 juillet 2017.

Question de la Commission Européenne :

Référence : courrier du 22/11/2016, question 30 p.7

« Assistance externe PNRPL : veuillez changer l'intitulé de la séquence n°4 (« audit life») afin d'éviter toute confusion avec l'audit externe qui aura lieu à la fin du projet. »

Cette remarque a été prise en compte dans l'état financier et le rapport de ce mi-parcours 2 juillet 2017.

La séquence en question est désormais la séquence n°7 « accompagnement candidature du projet Life Marga 06/2014 – 02/2015 » dans le reporting mi-parcours (action F2 en Assistance externe PNRPL).

Question de la Commission Européenne :

Référence : courrier du 22/11/2016, question 31 p.7

« Dans la convention de subvention, les frais engendrés par AQUACULTURE pour la « construction d'une ferme aqua » étaient prévus dans la catégorie « Infrastructure ». Veuillez remettre ces frais dans la catégorie d'origine. »

Cette remarque a été prise en compte dans l'état financier et le rapport de ce mi-parcours 2 juillet 2017.

Question de la Commission Européenne :

Référence : courrier du 22/11/2016, question 32 p.7

« Comme pour le point précédent, les frais engendrés par TALLET ET FILS SARL et AQUASSYS DOL FORAGE étaient prévus dans la catégorie « Infrastructure ». Veuillez remettre ces frais dans la catégorie d'origine. »

Cette remarque a été prise en compte dans l'état financier et le rapport de ce mi-parcours 2 juillet 2017.

Question de la Commission Européenne :

Référence : courrier du 22/11/2016, question 33 p.7

« Les frais liés à la visite de la ferme aquacole au Luxembourg sont a priori éligibles. Néanmoins ces frais devraient se trouver dans la catégorie « Travel » (déplacements). »

Cette remarque a été prise en compte dans l'état financier et le rapport de ce mi-parcours 2 juillet 2017.

Question de la Commission Européenne :

Référence : courrier du 22/11/2016, question 34 p.7

« Pour vérification, veuillez fournir avec le second rapport de mi-parcours, tous les documents justificatifs (publication, cahier des charges, évaluation, l'offre gagnante, le contrat signé, toutes les factures et les justificatifs de paiement) liés à l'appel d'offre pour les contrats suivants :

- Assistance externe : VINCI CONSTRUCTION TERRASSEMENT (PNRPL, seq. N° 43-46). cf **annexe F2_101**
- Equipement AQUASSYS DOL FORRAGE (PNRPL, seq. N° 20-23, 26 et 27) cf. **annexe F2_102**

Question de la Commission Européenne :

Référence : courrier du 13/12/2016, question 6 p.3

« Il semblerait que Fanny LABROUSSE soit salariée à plein temps par le Parc (feuille vérifiée par l'équipe externe : septembre 2016). Le cas échéant, merci de rectifier cela dans ses feuilles de temps. Par ailleurs merci de préciser dans votre prochain rapport à quoi correspond le temps de travail de Fanny LABROUSSE déclaré ce mois-là sous l'action F1. »

Conformément au souhait de la Commission, la mention « 100% Pnr P-L DONT 20% Life » est désormais portée sur les documents de suivi temps de Fanny LABROUSSE. cf. **annexe F2_11**

Les 5 h notés en F1 le 30 septembre 2016 correspondent au temps de travail dédié par l'agent au programme Life lors de la fête du Parc 2016 organisée sur la commune de Rochechouart.

La chargée de mission implication, chef de file organisatrice de cette journée, endosse la coordination de l'équipe projet Life sur cette journée au même titre que pour le reste de l'équipe du Parc sur ses autres missions.

Action F3 : Comité de suivi scientifique

Statut	En cours
Date de démarrage	Initialement prévu : 01/06/2014 Date réelle : 11 février 2015
Date de fin	Initialement prévu : 31/05/2020
Budget prévu	22 500 €
Dépenses engagées jusqu'à maintenant	1 518,90 € (6,75%) 314,06 € PNRPL // 1 204,83 € UMR EPOC [rapport précédent : 1 512,56 € (6,72 %)]
Responsable de l'action	Parc naturel régional Périgord-Limousin

Rappel concernant les objectifs de l'action :

Le comité de suivi scientifique sera composé par des personnes gestionnaires et scientifiques ayant mené des actions sur *Margaritifera margaritifera* ou pouvant apporter leurs compétences spécifiques en écotoxicologie. Il aura pour mission :

- D'évaluer le projet dans son ensemble,
- D'évaluer l'impact des actions mises en œuvre,
- De réorienter certaines actions en cours de programme, en fonction des découvertes faites dans le cadre du présent projet et des retours d'expériences issues d'autres gestionnaires.

Ce comité scientifique a donc pour but de faire les propositions de réajustement tout au long du programme, et si elles devaient engendrer des modifications trop importantes de consulter la commission sur la base d'une expertise scientifique collégiale.

Résultats attendus :

Les résultats attendus sont en cas de besoin le meilleur ajustement possible du programme LIFE, pour permettre d'atteindre les objectifs dans les meilleurs délais et conditions possibles.

Avancement technique :

Résumé des éléments des rapports précédents :

Le Comité Scientifique est établi depuis le 1er trimestre 2015, et s'est réuni le 11/02/2015 et le 02/11/2015 (compte rendu **joint au rapport mi-parcours 1**).

- renforcement du Conseil scientifique du Parc pour le suivi et l'orientation du programme Life,
- état d'avancement du programme life,
- avis du Comité Scientifique sur le programme.

Le Comité scientifique permet d'évaluer le projet, l'impact des actions et de réorienter certaines action en cours de programme en fonction des découvertes faites dans le cadre du présent projet et des retours d'expériences issues d'autres gestionnaires.

Durant les 2 premières années du programme, le Comité scientifique a notamment suivi les actions de monitoring mises en œuvre (biologique et physico-chimique).

Eléments nouveaux :

Le Comité Scientifique, élargi à des acteurs extérieurs (cf. action F6) s'est réuni le mardi 20 juin sur la commune de Firbeix (cf. **annexe F3_1**). L'objectif de cette réunion était de :

- présenter les avancées du projet dans sa globalité ;
- discuter plus précisément des aspects scientifiques de ce projet concernant notamment les résultats obtenus en écotoxicologie et analyse des coquilles d'individus adultes de *Margaritifera margaritifera*,
- échanger sur le bilan de production de la ferme d'élevage après près d'un an de fonctionnement,
- présenter le démarrage d'une Thèse de Doctorat sur les juvéniles de mulettes à partir du 1er Juin afin d'étudier leur sensibilité aux différents facteurs environnementaux et de contamination.

Le Comité Scientifique du Parc, l'équipe de Bretagne Vivante, l'équipe du LIFE Unio au Luxembourg, les professeurs Jürgen GEIST de l'Université de Munich et Gilles GUIBAUD de l'Université de Limoges étaient notamment présents.

Produits identifiables prévus :

Sans objet.

Modifications techniques et/ou financières, retards, problèmes rencontrés :

Cette action a débuté avec 7 mois de retard sur le calendrier prévisionnel initial, car les actions menées au 2nd semestre 2014 n'ont pas nécessité la consultation du Comité de suivi scientifique.

Evaluation :

Les objectifs de cette action sont maintenus. Pour les 2 principales thématiques visées par ce programme d'actions (Restauration de la continuité écologique - Construction d'une

ferme aquacole et reproduction de l'espèce), le Comité Technique permet de valider certaines stratégies d'intervention, d'évaluer l'impact de certaines actions ou de réorienter certains choix dans l'optique d'optimiser les gains écologiques et environnementaux pour le milieu.

Le Comité Scientifique est composé de :

- Les membres de la Commission Européenne en charge du suivi du programme LIFE
- Les membres du Conseil Scientifique du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin
- Des scientifiques dans le domaine de l'écotoxicologie
- Des scientifiques européens sur *Margaritifera margaritifera* et la Truite fario
- Des gestionnaires et acteurs français de la restauration de cours d'eau de tête de bassin versant abritant *Margaritifera margaritifera* (personne en charge du Plan national d'action Moule perlière, du Plan régional d'Action en Limousin).

Prochaines étapes :

Le Comité Scientifique se réunit en moyenne une à deux fois par an pour faire un point régulier sur l'état d'avancement du projet, et pour valider la Plan de préservation après LIFE en fin de projet (action F5).

Le prochain Comité Scientifique se réunira en 2018 et sera consacré au bilan des 2 premières années d'élevage de mulettes et aux perspectives pour les 2 années à venir. Comme pour le Comité Scientifique du 20 juin 2017, Nous prévoyons de convier les équipes techniques de Bretagne Vivante et du LIFE Unio au Luxembourg en charge de l'élevage de mulettes afin de bénéficier de leurs retours d'expériences. Le généticien allemand Jürgen GEIST pourrait également faire parti des intervenants.

Possibilité de faire participer au LIFE le Comité Scientifique du label « Rivières Sauvages » (voir action F6).

Analyse coût-efficacité :

Sans objet.

Efforts hors-LIFE (chiffrés si possible) :

Sans objet.

Perspectives pour l'après-LIFE :

Sans objet.

Action F4 : Audit externe

Statut	En cours
Date de démarrage	Initialement prévu : 1 ^{er} trimestre 2020 Date réelle :
Date de fin	Initialement prévu : 31/05/2020 (31/08/2020 au plus tard)
Budget prévu	10 000 €
Dépenses engagées jusqu'à maintenant	0 € [rapport précédent : 0 € (0%)]
Responsable de l'action	Parc naturel régional Périgord-Limousin

Rappel concernant les objectifs de l'action :

Certifier de la bonne conformité de l'utilisation des fonds européens sur ce projet.

Résultats attendus :

Cette action doit permettre la réalisation d'un audit externe indépendant certifiant la bonne tenue des comptes du projet, en accord avec le règlement LIFE+ et les « communs provisions ».

Avancement technique :

Résumé des éléments des rapports précédents :

- Mise en place de la comptabilité analytique (cf. action F2) ;
- Mise en place du reporting LIFE sur la base du modèle fourni dans le « toolkit » (cf. action F2) ;
- Mise en place d'un outil de suivi des marchés publics.

Éléments nouveaux :

- Rédaction du DCE pour le recrutement du prestataire en charge de l'audit (cahier des charges présenté en **annexe F4_1**) ;

Analyse des offres, et notification du candidat retenu, à savoir la société :

EQUATION, Société d'expertise-comptable, de commissariat aux comptes et de conseil

SAS au capital de 49.952 € - RCS Paris B 340 916 840 – SIRET : 340 916 840 00044

Produits identifiables prévus :

Produit identifiable	Date de rendu prévue	Statut
Audit externe	31/05/2020	Non démarré

Modifications techniques et/ou financières, retards, problèmes rencontrés :

Sans objet.

Evaluation :

Les objectifs de cette action sont maintenus.

Prochaines étapes :

Sans objet.

Analyse coût-efficacité :

Sans objet.

Efforts hors-LIFE (chiffrés si possible) :

Sans objet.

Perspectives pour l'après-LIFE :

Sans objet.

Question de la Commission Européenne :

Référence : courrier du 22/11/2016, question 24 p.6

« Lors de votre prochain rapport, veuillez fournir les coordonnées complètes (numéro d'enregistrement, nom de l'organisation, adresse et coordonnées) de l'auditeur qui procédera à l'audit de fin de projet. »

Le prestataire retenu pour l'audit de fin de projet est indiqué précédemment au § « avancement technique – Eléments nouveaux ».

Action F5 : Plan de conservation après programme LIFE+

Statut	En cours
Date de démarrage	Initialement prévu : Fin 2019 Date réelle : 1 ^{er} semestre 2016
Date de fin	Initialement prévu : 31/05/2020
Budget prévu	Sans objet
Dépenses engagées jusqu'à maintenant	2 062,64 € [rapport précédent : 88,52 € (valorisation temps hydrobiologiste C. PICHON)]
Responsable de l'action	Parc naturel régional Périgord-Limousin

Rappel concernant les objectifs de l'action :

Ce plan permettra de faire un point vis-à-vis des menaces identifiées en B2d traitées par le présent programme, et celles qui auront été traitées à l'aide d'autres outils (Plan Pluriannuel de Gestion des Cours d'Eau, rénovation des systèmes et réseaux d'assainissement collectif et non collectif, mise aux normes des plans d'eau hors périmètre Natura 2000...).

Il permettra de servir de base à l'élaboration de nouveaux plans de gestion de la Haute-Dronne.

Résultats attendus :

La production d'un rapport faisant le point sur l'état des lieux post-LIFE et sur ce qu'il conviendrait de faire pour préserver la Haute-Dronne des menaces énoncées en B2d sera réalisé.

Avancement technique :

- Echanges avec le label « Rivières Sauvages » pour les perspectives à donner au LIFE en fin de programme (cf. action F6).
- Echanges avec les partenaires financiers pour la mise en œuvre d'un Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) après le LIFE.
- Inventaire bivalve :

Le Parc souhaite engager un inventaire des bivalves sur les cours d'eau de son territoire, en associant les structures compétentes (syndicats de rivières, associations naturalistes, associations et fédérations de pêche). Cet inventaire pourrait permettre de déboucher sur la mise en place d'un programme d'actions « bivalves » à l'échelle du Parc, et d'envisager la

poursuite de l'élevage pour réensemencer les cours d'eau à fort potentiel. Cet inventaire a pour objectifs de :

- Mieux connaître le peuplement en Naïades des principaux cours d'eau cristallins du PNRPL -Répartition, exigences, dynamiques, stations de suivi etc.
- Impliquer l'ensemble des acteurs de l'eau et des milieux aquatiques dans la prise en compte de ces espèces
- Utiliser les naïades comme indicateurs de l'évolution des milieux
- Mettre en œuvre des actions en faveur de ces espèces
- Participer à une action innovante sur la génétique en associant des laboratoires de recherches et des universitaires.

Le calendrier prévisionnel serait le suivant :

2018	2019	2020
Recueil de données / enquête participative, Formation des partenaires, Rédaction de fiches méthodologiques simplifiées, 1 ^{ère} phase de terrain.	Poursuite des inventaires 2018, Identification des secteurs à enjeux, Mise en place d'un réseau de station de suivi	Publications des résultats (livret article et site internet), Evènementiel.

Proposition d'actions présentées en Commission Milieux Aquatiques du Parc le 21/03/2017 (cf. annexe F5_1).

Produits identifiables prévus :

Produit identifiable	Date de rendu prévue	Statut
Plan de conservation après LIFE	31/05/2020	En cours

Modifications techniques et/ou financières, retards, problèmes rencontrés :

Sans objet.

Evaluation :

Les objectifs de cette action sont maintenus.

Prochaines étapes :

Sans objet.

Analyse coût-efficacité :

Sans objet.

Efforts hors-LIFE (chiffrés si possible) :

Sans objet.

Perspectives pour l'après-LIFE :

Le Parc étudie actuellement la possibilité de mettre en œuvre un Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) en partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne sur le bassin versant de la Haute Dronne pour traiter les problématiques non abordées dans le cadre du LIFE : les interventions porteraient notamment sur la gestion des étangs présents sur les petits affluents de la Dronne, ainsi que sur le volet agricole avec la mise en œuvre de mesures agro-environnementales (MAE), la construction d'abreuvoirs et la mise en défens des berges pour lutter contre le piétinement des berges et le colmatage du substrat. Le Parc envisage ainsi le recrutement d'un bureau d'études pour établir un diagnostic complet sur ces thématiques en vue d'établir un programme d'actions. Le calendrier prévisionnel serait le suivant :

Tableau 26: Calendrier prévisionnel pour la mise en oeuvre d'un PPG Haute Dronne

Actions	Calendrier
Définition des missions externalisés et internalisées - Préparation du cahier des charges et Validation du cahier des charges avec l'Agence de l'Eau	2 nd semestre 2018
Recrutement du bureau d'études pour le volet externalisé	Début 2019
Diagnostic du BV	2019
Proposition d'un programme d'action et validation avec l'Agence de l'Eau	1 ^{er} semestre 2020
Mise en œuvre du programme d'action	2 nd semestre 2020

La mise en œuvre de ce PPG au cours du 2nd semestre 2020 permettrait ainsi de poursuivre les efforts engagés lors du programme LIFE et de pérenniser les actions de restauration du milieu et de préservation des populations de moules perlières engagées sur la période 201-2020.

Question de la Commission Européenne :

Référence : courrier du 22/11/2016, question 23 p.6

« Veuillez noter que les frais pour la réalisation du plan de conservation ne sont pas éligibles (il s'agit d'une action à zéro coût – voire le guide d'application 2013) »

Le Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) que le Parc ambitionne de mettre en œuvre d'ici la fin du LIFE sera financé par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

L'élaboration de ce programme d'actions est effectuée par le Chargé de mission NATURA 2000 du Parc, en concertation avec l'équipe technique du LIFE et le pôle « Gestion des Espaces Naturels » du Parc.

Action F6 : Mise en réseau avec d'autres projets

Statut	En cours
Date de démarrage	Initialement prévu : 01/06/2014 Date réelle : 01/06/2014
Date de fin	Initialement prévu : 31/05/2020
Budget prévu	57 845 €
Dépenses engagées jusqu'à maintenant	35 207,76 € (60,86%) 29 825,35 € PNRPL // 5 382,41 € UMR EPOC [rapport précédent : 22 859,28 € (39,52 %)]
Responsable de l'action	Parc naturel régional Périgord-Limousin

Rappel concernant les objectifs de l'action :

Cette action a pour but de contribuer aux échanges entre ce programme et les autres gestionnaires français et européens.

Cette action doit également permettre de visiter les fermes d'élevage au Luxembourg, en Espagne et en France, pour bénéficier de retours d'expériences concernant l'élevage et la reproduction de *Margaritifera margaritifera* et garantir ainsi le bon déroulement de la phase de reproduction et d'élevage.

De même, il est également prévu de rencontrer des porteurs de projets ayant engagé des travaux de restauration de la continuité écologique afin d'observer les techniques mises en œuvre et en tirer des conclusions pour faire d'éventuelles modifications sur le projet.

En dehors des déplacements physiques, un réseau sera établi sur la base de contacts déjà existants, avec les porteurs français de programme LIFE+ que sont Bretagne Vivante et le PNR du Morvan et avec les porteurs européens de programme de restauration de cours d'eau à *Margaritifera margaritifera*

Résultats attendus :

Les résultats attendus sont la participation à une dizaine de colloques et visite d'autres programmes de restauration de cours d'eau à *Margaritifera margaritifera* en France et en Europe, ainsi que l'élaboration de poster et document de présentation power-point qui seront intégrés en format numérique au site internet.

Avancement technique :

Résumé des éléments des rapports précédents :

- Rencontres des porteurs de projet LIFE Nature les 11 et 12 septembre 2014 à Strasbourg
- Kick Of LIFE 2013 le lundi 6 octobre 2014 à Paris. L'objectif de cette journée était de présenter les principales règles administratives et financières de LIFE+, de préciser les échanges avec la Commission Européenne et de définir le rôle de l'équipe externe.
- Kick Of du projet LIFE+ « Grande Mulette » le 23 octobre 2014 à Chinon, avec notamment la présentation des projets LIFE Mulette en France (Université de Tours, Bretagne Vivante, Parc naturel régional Périgord-Limousin).
- Colloque scientifique international « Conservation et restauration des populations et de l'habitat de la mulette perlière en Europe », organisé par Bretagne Vivante dans le cadre du programme LIFE « Conservation de la Moule perlière d'eau douce du Massif armoricain », les 26 et 27 novembre 2014 à Brest. Ce colloque avait pour objectif d'apporter des éléments sur l'état de conservation des populations de mulette perlière en Europe et de présenter des expériences de restauration en faveur de l'espèce, de ses poissons-hôtes (salmonidés) et des rivières qui les accueillent.
- INTER LIFE au Luxembourg (Parc Hosingen), les 9 et 10 décembre 2014. Ces deux jours avaient pour objectifs d'une part de présenter les programmes LIFE en cours sur diverses thématiques (conservation de zones humides, conservation de Grandes Mulettes, continuité écologique, etc.), et d'autre part de visiter la ferme d'élevage d'Unio crassus et de Margaritifera margaritifera au moulin de Kalborn afin de discuter des stratégies d'élevages mises en œuvre et des problèmes rencontrés lors des premières années.
- Comité scientifique du LIFE Grande Mulette porté par l'Université de Tours, à Chinon le 17 juin 2015.
- INTER LIFE dans le Parc naturel régional des Alpilles, les 22 et 23 octobre 2015. 4 thèmes étaient à l'ordre du jour : maîtrise foncière, évaluation des services écosystémiques et des impacts socio-économiques, audit externe (comment et quand le mettre en place ?), bonnes pratiques pour la gestion concrète d'un projet LIFE.
- Séminaire international sur l'élevage de mulettes au Luxembourg, du 24 et 26 novembre 2015. Ce séminaire portait sur les dernières études génétiques et les résultats obtenus, les retours d'expériences sur les différentes techniques d'élevage de mulettes développées en laboratoire, les méthodes de réintroduction en milieu naturel.
- Participation à la mission d'évaluation du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD), le 31 mai 2016. Cette mission d'évaluation commandée par la Ministre, Madame Ségolène Royale, avait pour objectif de faire un état des lieux précis et une analyse de l'ensemble des blocages et des sites conflictuels concernés par des programmes de restauration de la continuité écologique (en particuliers les moulins) afin de faire des propositions pour faciliter le consensus autour de la mise en conformité des seuils et barrages en rivière.

Le CGEDD a choisi le bassin versant de la Haute Dronne comme exemple de territoire où ces programmes de restauration de la continuité écologique sont mis en œuvre dans de bonnes conditions, dans la mesure où les travaux réalisés et à venir permettent de concilier les enjeux écologiques et patrimoniaux. **Le bassin versant de la Haute Dronne est donc considéré comme un territoire pilote en matière de restauration de la continuité**

écologique en France.

Au cours de cette journée d'échanges avec le CGEDD, le Parc a ainsi pu valoriser les travaux de restauration de la continuité écologique déjà réalisés et à venir, en démontrant que le dérasement de seuils (y compris de moulins) n'a pas produit de dégradation en matière de patrimoine, d'écologie ou de sécurité et qu'au contraire ces premiers travaux montrent déjà des améliorations positives de l'état de la rivière. D'autre part, le Parc a également pu démontrer que le dérasement n'est pas la seule solution puisque d'autres alternatives ont pu être mises en œuvre sur certains sites pour préserver des usages économiques associés aux ouvrages (rivière de contournement notamment).

- Label « Rivières Sauvages » :

Le 01/06/2016, le Parc a rencontré M. Denis CAUDRON, coordinateur de « Rivières Sauvages », pour échanger avec lui sur la possibilité pour notre rivière Haute Dronne d'obtenir ce label.

Ce label « Rivières Sauvages » est un outil de valorisation au service des gestionnaires, en coopération avec un organisme certificateur, l'Afnor, et un « réseau de rivières sauvages » qui va se constituer progressivement au fur et à mesure des labellisations des rivières en France et en Europe pour relier des territoires d'exception. Ce dernier sera animé par European Rivers Network qui a aussi la mission de mobiliser des acteurs publics et les financements nécessaires pour assurer durablement ce travail.



Par cette labellisation, le Parc souhaite ainsi valoriser encore davantage la biodiversité remarquable de notre rivière et tout l'écosystème du bassin versant de la Haute Dronne.

Éléments nouveaux :

- Label « Rivières Sauvages » :

Le Parc a participé à une journée d'échanges le 22/11/2016 organisée par « Rivières Sauvages » dans les locaux du ministère de l'environnement à Paris. Le programme de la journée est présenté en **annexe F6_3**).

Une réunion de travail s'est déroulée le 02/03/2017 avec le coordinateur du Label afin de cadrer le calendrier prévisionnel de la labellisation (compte rendu de la réunion présenté en **annexe F6_1**). Le calendrier initial prévoyait une labellisation en juillet 2017, mais le Parc a décidé d'attendre que les travaux sur le site 14 soient réceptionnés afin de pouvoir intégrer ce site au tronçon labellisé et valoriser ainsi les opérations de restauration de la continuité écologique entreprises sur la Haute Dronne (avec notamment la traversée du bourg de St Pardoux-la-Rivière).

Le dossier technique pour l'audit AFNOR est en cours de rédaction, et une demande de devis a été faite auprès de l'AFNOR (devis en **annexe F6_2**).

- Fouilles archéologiques et patrimoine bâti

Dans le cadre des travaux de restauration de la continuité écologique, le Parc a donc fait réaliser des fouilles archéologiques préventives sur les seuils d'anciens moulins (cf. actions A1 et C1). Cette démarche a été présentée lors d'une commission « Paysage Urbanisme et Patrimoine » organisée par le Parc et réunissant l'ensemble des partenaires techniques intervenant sur les questions de préservation du patrimoine (DREAL Nouvelle-Aquitaine, CPIE du Périgord Nontronnais, architectes, Service de l'inventaire de Bordeaux et Limoges, le Parc). Le diaporama diffusé à cette commission est présenté en **annexe F6_4**.

- Mission d'évaluation du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD)

Suite à cette mission d'évaluation (cf. ci-dessus), le rapport du CGEDD a été remis à la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer en décembre 2016, et est désormais en ligne sur le site internet :

<http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/concilier-la-continuite-ecologique-des-cours-d-eau-a2403.html>

Ce rapport se compose de deux parties : un "rapport de synthèse et propositions" et un "rapport détaillé d'état des lieux". Il a également été transmis à la ministre de la culture et de la communication, au directeur général de l'agence française pour la biodiversité, aux directeurs des agences de l'eau ainsi qu'aux préfets.

- Participation au colloque LIFE du Parc naturel régional du Morvan :

Dans le cadre du colloque de restitution de fin de LIFE du Parc naturel régional du Morvan (31 mai, 1 et 2 juin 2017), le Parc a pu présenter les opérations de restauration de la continuité écologique réalisées sur le bassin versant de la Haute Dronne en mettant l'accent sur la prise en compte des aspects patrimoniaux et historiques dans la mise en œuvre de ces travaux.

Le diaporama diffusé au colloque et le résumé de l'intervention sont présentés en **annexe F6_7 et F6_8**.

- Participation du Parc à un ouvrage sur les Naiades en France :

L'éditeur Biotope sortira en octobre prochain un livre sans précédent en langue française sur les Naiades de France. Biotope propose au Parc une modalité de financement par préachat d'ouvrages permettant sur une double page d'explicitier le programme Life sur la rivière Dronne dans le chapitre conservation et de disposer les logos Parc et Life+ Nature/Europe en 4ème de couverture.

La présentation de l'ouvrage et la proposition financière de Biotope sont annexées au présent rapport (**annexe F6_5 et F6_6**).

Cette action, bien que non prévue dans le programme Life initialement, nous apparaît correspondre pleinement aux objectifs de porter à connaissance, mise en réseau des acteurs et nous souhaiterions qu'elle soit rendue éligible au programme par vos services.

Par échange de mail en date du 19/05/2017, la Commission Européenne a émis un avis favorable à cette demande.

- Participation de l'UMR-EPOC au colloque REVER à Bordeaux

Deux personnes de l'UMR EPOC (Magalie Baudrimont et Alexia Legeay) ont participé le 19 janvier 2016 à Bordeaux au colloque REVER 7 : « journées atelier 2016 du Réseau d'Echanges et de Valorisation en Ecologie de la Restauration ». Cette journée a permis d'avoir un échange avec les spécialistes du domaine en écologie de la restauration des milieux.

- Ouverture du comité scientifique à des experts extérieurs au projet lors d'une réunion scientifique organisée par l'UMR EPOC, avec l'appui du PNRPL le 20 juin 2017 à Firbeix

Une réunion scientifique dédiée à notre projet Life a été organisée par l'UMR EPOC et le PRNPL le 20 juin 2017 à Firbeix (ordre du jour en **annexe F3_1**). Elle avait pour objectif de faire le point sur les résultats obtenus à l'heure actuelle dans notre projet et de discuter des actions scientifiques à venir notamment concernant les stratégies de réintroduction de nos moules, mais également les actions de recherche à mettre en place sur les juvéniles de moules et les adultes par méthode non invasive. Dans ce cadre, nous avons souhaité inviter 3 personnalités impliquées dans l'élevage de moules perlières ou dans le suivi des populations à l'échelle européenne que sont : Pierre-Yves Pasco de Bretagne vivante, Frankie Thielen du Luxembourg et Jürgen Geist de l'université de Munich.

En effet, Pierre-Yves Pasco a été fortement impliqué dans le programme Life porté par Bretagne Vivante sur la période 2010-2016. Ce projet étant terminé, nous avons souhaité l'inviter afin de bénéficier de son retour d'expérience sur l'élevage de la moule perlière et sur les actions de réintroduction. Ont été abordés également les actions qu'ils souhaitent mettre en place en termes d'écotoxicologie dans le cadre du plan régional moulette qu'ils sont en train de mettre en place dans leur Région pour faire suite à leur programme Life, et pour pouvoir pérenniser leurs actions de sauvegarde de la moule en Bretagne.

Frankie Thielen de [natur&emwelt Fondation Hëllef fir d'Natur](#) du Luxembourg a en charge l'élevage de moules perlières dans leur Région suite à un projet Life Nature obtenu sur la période 2005–2011 et dont l'élevage continue à l'heure actuelle. De la même façon que pour Pierre-Yves Pasco, nous souhaitons bénéficier de son retour d'expérience sur l'élevage et la réintroduction des moules perlières en Dronne.

Jürgen Geist, Professeur à l'Université de München, développe des systèmes biologiques afin d'étudier la distribution spatiale de la biodiversité des écosystèmes aquatiques intégrant de la biologie moléculaire et des approches écologiques. En particulier, il travaille sur la qualité de l'habitat aquatique, sur les structures génétiques et démographiques des populations de poissons, de moules et de chaînes trophiques aquatiques, et également sur le développement de biomarqueurs de stress pour indiquer la présence de polluants dans les eaux. Concernant la moule perlière, il développe des approches de génétique des populations à l'échelle européenne par le prélèvement non invasif d'hémolymphe de moules perlières adultes, et nous souhaitons dans ce cadre bénéficier de son regard sur les approches scientifiques que nous mettons en place à la fois sur les individus adultes mais également sur les juvéniles.

Même si l'invitation de ces personnes ne correspond pas exactement aux objectifs initialement prévus dans cette action F6 (participation de 2 personnes d'EPOC à 2 colloques par an sur 5 ans), il nous semble primordial de pouvoir échanger avec elles afin de bénéficier de leurs retours d'expérience. Ces invitations ne nous empêcheront pas de maintenir nos objectifs de participer aux différents colloques mentionnés ci-dessus.

Produits identifiables prévus :

Sans objet.

Modifications techniques et/ou financières, retards, problèmes rencontrés :

Sans objet.

Evaluation :

Les objectifs de cette action sont maintenus.

La mise en réseau avec d'autres programmes LIFE nous aura permis d'échanger avec les différents porteurs de projets et de bénéficier de leurs retours d'expériences sur les thématiques générales liées à l'organisation et au suivi d'un programme LIFE, ou des thématiques plus techniques comme « les stratégies de reproduction et d'élevage de la Mulette perlière » et « les actions de restauration de la continuité écologique ».

La mise en place des fouilles archéologiques préventives nous aura permis d'élargir le cercle des personnes sensibilisées à la restauration de la continuité écologique et à la préservation de la Moule perlière en intégrant des professionnels du patrimoine bâti.

Prochaines étapes :

Tout au long du programme, il est prévu de participer à divers colloques et visites de sites, en privilégiant les thématiques « *Margaritifera margaritifera* » et « restauration de la continuité écologique ».

Analyse coût-efficacité :

Sans objet.

Efforts hors-LIFE (chiffrés si possible) :

Comme expliqué précédemment à l'action F5, Le Parc souhaite engager un inventaire des bivalves sur les cours d'eau de son territoire, en associant les structures compétentes (syndicats de rivières, associations naturalistes, associations et fédérations de pêche). Cette initiative entre pleinement dans les objectifs de l'action F6 en permettant d'élargir les

connaissances sur la biodiversité inféodée à nos rivières, et en mettant ces connaissances à disposition des acteurs locaux, nationaux et internationaux.

Perspectives pour l'après-LIFE :

Sans objet.

5.2. Disponibilité des licences et autorisations

- Autorisation de travaux sur les ouvrages hydrauliques

Résumé des éléments des rapports précédents :

Le Parc a réalisé 2 études maitrise d'œuvre afin d'établir un diagnostic précis et détaillé de chaque ouvrage hydraulique et des caractéristiques hydromorphologiques - physiques - biologiques du cours d'eau, et ceci afin de proposer 1 à 3 scénarii d'intervention garantissant la restauration de la continuité écologique au droit de chaque ouvrage (cf. action A1). Ces études ont abouti à la validation d'une solution technique permettant la restauration de la continuité écologique sur les ouvrages hydrauliques identifiés dans le LIFE. Chaque solution technique a été validée par le Comité de Pilotage du LIFE et par les propriétaires concernés.

L'article R214-1 du Code de l'Environnement indique que toute intervention en cours d'eau est visée par la nomenclature EAU, et potentiellement soumise à autorisation ou à déclaration auprès des services de la Police de l'Eau en application des articles L.214-1 à L.214-6.

Les interventions sur les ouvrages hydrauliques répondent au titre 3 de la nomenclature Eau « Impacts sur le milieu aquatique ou sur la sécurité publique », et doivent donc préalablement faire l'objet d'une demande d'autorisation ou de déclaration auprès des services instructeurs de l'Etat (DDT, AFB (anciennement ONEMA)). Ces demandes d'autorisation et de déclaration font partie des éléments de missions confiés au Bureau d'Etude retenu pour la prestation « maitrise d'œuvre », et sont déposés auprès des services instructeurs de l'Etat à chaque printemps afin de pouvoir engager les travaux de restauration de la continuité écologique à l'étiage (septembre-octobre).

Comme expliqué à l'action C1, le Parc dépose une demande d'autorisation (dossier Loi sur l'Eau) chaque année, par tranche de travaux. Depuis le lancement du programme, des dossiers Loi sur l'Eau ont ainsi été déposés pour les tranches de travaux 2015 (sites 1, 2, 6, 21), 2016 (sites 3, 7, 11, 14, 15, 19bis, 20). Ces dossiers sont annexés dans **le rapport mi-parcours 1**.

Eléments nouveaux :

Les dossiers réglementaires de demande d'autorisation de travaux déposés en 2016 ont fait l'objet de deux Arrêtés d'autorisation de travaux, disponibles en **annexes C1_39 et C1_45**.

Pour les travaux 2017 (sites 10 et 12), deux autres dossiers Loi sur l'Eau ont été déposés (site 12) ou sont en passe de l'être (site 10). Pour le site 12, il s'agit d'une procédure Loi sur l'Eau allégée (**annexes A1_4**).

Enfin, de nouveaux dossiers seront déposés en 2018 et 2019 pour les tranches de travaux correspondantes.

Comme détaillé dans l'action A1, un arrêté de prescriptions relatives à la surveillance archéologiques des travaux a été adressé par le service régional d'archéologie (**cf. annexe A1_5**), qui a été suivi par un arrêté d'autorisation de fouilles archéologiques préventives (**cf. annexe A1_6**).

En outre, dans le cadre de l'action C1, une des mesures compensatoire du site 14 (Tannerie de Chamont) a nécessité une demande de permis de construire pour la réalisation d'une cuve (cf. **annexe n° C1_44**). Suite à cette demande, le permis de construire a bien été obtenu (cf. **annexe n°C1_53**).

- Déclaration d'intérêt général

Résumé des éléments des rapports précédents :

La rivière Dronne et ses affluents étant des cours d'eau non domaniaux, la majorité des actions mises en œuvre dans le cadre du programme LIFE concerne des parcelles privées. Le fait que ces actions sont financées par des fonds publics impose au Parc d'obtenir préalablement au lancement des travaux une Déclaration d'Intérêt Général (D.I.G.) afin de justifier l'utilisation de deniers publics sur des parcelles privées. La rédaction du dossier de DIG fait partie des éléments de missions confiés au Bureau d'Etude retenu pour la prestation « maîtrise d'œuvre ».

Les dossiers de DIG sont déposés conjointement avec les dossiers Loi sur l'Eau pour la tranche de travaux de l'année correspondante. Depuis le lancement du programme, des dossiers DIG ont ainsi été déposés pour les tranches de travaux 2015 (sites 1, 2, 6, 21), 2016 (sites 3, 7, 11, 14, 15, 19, 20) (cf. **rapport mi-parcours 1**).

Eléments nouveaux :

En 2017, seul le site 10 est susceptible de faire l'objet d'une DIG (de par la nature des travaux, le site 12 n'est pas concerné).

Deux autres dossiers DIG seront déposés en 2018 et 2019 pour les tranches de travaux correspondantes.

- Autorisations relatives aux espèces protégées

Dans le cadre des actions d'inventaire et de suivi de population de moules perlières (action D3), de cartographie des habitats aquatiques (A3), et de réintroduction de moules perlières (C3), le Parc a sollicité une demande de dérogation conformément à l'arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées (cf. **rapport mi-parcours 1**). Le Parc a obtenu l'autorisation préfectorale par arrêté du 19/10/2015 (cf. **rapport mi-parcours 1**).

De même, pour les actions relatives à l'élevage de moules perlières et à la réintroduction de juvéniles en milieu naturel, le Parc a sollicité une demande de dérogation conformément à l'arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées (demande annexée au **rapport mi-parcours 1**). Le Parc a obtenu l'autorisation préfectorale par arrêté du 30/06/2016 (**annexe A2_3**).

Enfin, comme expliqué à l'action C1, certaines opérations de restauration de la continuité écologique sur les ouvrages hydrauliques de la Haute Dronne sont concernées par des demandes d'autorisation de déplacement d'individus d'espèce protégée ou dégradation d'habitat d'espèce protégée au titre des procédures de dérogations au sens des articles L.411-1 et L.411-2 du Code de l'Environnement. Le protocole de déplacement des mulettes

transmis aux autorités compétentes (DREAL Nouvelle-Aquitaine, CNPN) a été présenté dans le **rapport mi-parcours 1** (en annexe des actions C1). Cette demande d'autorisation de déplacement de mulettes fait partie intégrante du dossier d'autorisation Loi sur l'Eau déposé chaque année par tranche de travaux (**cf. actions A1 et C1**), selon la procédure de simplification des « IOTA » (Installations, Ouvrages, Travaux et Activités soumis à autorisation au titre de la Loi sur l'Eau). L'autorisation résultant de cette demande a été intégré à l'arrêté d'autorisation de travaux (**annexe C1_39**).

5.3. Calendrier prévisionnel jusqu'au prochain rapport

Le tableau suivant (Tableau 27) illustre l'état d'avancement prévisionnel du programme LIFE jusqu'à la rédaction du prochain rapport :

Tableau 27 : Etat d'avancement prévisionnel du programme LIFE

■ Réalisé
■ Initialement proposé
■ Restant à réaliser

Inception report 2, le 01/03/2015

Rapport mi-parcours 1, le 01/08/2016

Rapport à mi-parcours 2, le 01/08/2017

Rapport de progrès 1, le 30/06/2018

Rapport de progrès 2, le 30/06/2019

Numéro et nom de l'action	2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020							
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV				
Rapports																																
Etudes préparatoires																																
A1. Etudes préalables																																
A2. Démarches préalables à la création de la ferme aquacole																																
A3. Etude du potentiel d'habitat de la Dronne (état initial avant travaux)																																
A4. Etudes écotoxicologiques																																
A5. Sensibilité des stades juvéniles de <i>Margaritifera margaritifera</i>																																
A6. Démarches pour la mise en œuvre d'un APPB																																
Actions concrètes																																
C1. Restauration de la continuité écologique																																
C2. Elevage en captivité de <i>Margaritifera margaritifera</i>																																
C3. Renforcement des populations de <i>Margaritifera margaritifera</i>																																
Actions de suivi																																
D1. Suivi de la qualité physico-chimique de l'eau de la Haute-Dronne																																
D2. Suivi de la qualité hydromorphologique de la Haute-Dronne																																
D3. Suivi de la population de <i>Margaritifera margaritifera</i>																																
D4. Suivi des peuplements piscicoles sur la Haute-Dronne																																

4. Partie financière

Un budget annexe dédié au projet Life+13nat/fr000506 a été créé par le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional Périgord Limousin en novembre 2014.

L'agent chargé de l'administration du Life est à mi-temps et a été recruté au 1er mars 2015. Il doit assumer le suivi/gestion administration-budget-finances-comptabilité-commande publique-archivage du programme.

La synthèse de la situation financière pour la période du 01 juin 2014 au 30 avril 2017, est présentée ci-dessous. Tous postes confondus, les dépenses s'élèvent à 1 954 794,35 €.

Un détail financier est présenté au sein de chaque action quand cela est nécessaire (cf. fiches actions de la partie technique).

Tableau 28: Synthèse de l'avancement des dépenses par nature

PROJECT COSTS INCURRED			
Cost category	Budget according to the grant agreement*	Costs incurred within the project duration	%**
1. Personnel	1 527 164,00	572 715,27	37,50
2. Travel	159 023,00	24 037,26	15,11
3. External assistance	2 890 150,00	985 213,67	34,09
4. Durables: total <u>non-depreciated</u> cost	425 819,00	357 406,24	83,93
- <i>Infrastructure sub-tot.</i>	200 000,00	295 821,74	147,91
- <i>Equipment sub-tot.</i>	225 819,00	61 584,50	27,27
- <i>Prototypes sub-tot.</i>	0,00	0	0
5. Consumables	300 120,00	11 293,53	3,76
6. Other costs	11 000,00	4 128,38	37,53
7. <i>Overheads</i>	<i>371 928,00</i>	<i>128 520,63</i>	<i>34,55</i>
TOTAL	5 855 204,00	2 083 314,98	35,58

Tableau 29: Synthèse des dépenses par nature de dépense (hors overheads)

	Prévu à la candidature	Ajustement proposé	Frais depuis le 01/06/2014	%
F1. Personnel	1 527 164,00 €	0 €	572 715,27 €	37,50 %
F2. Voyage et subsistance	159 023,00 €	0 €	24 037,26 €	15,11 %
F3. Assistance externe	2 890 150,00 €	0 €	985 213,67 €	34,09 %
F4a. Biens durables - infrastructure	200 000,00 €	+170 000,00 € (*)	295 821,74 €	79,95 %
F4b. Biens durables - équipement	225 819,00 €	0 €	61 584,50 €	27,27%
F5. Terrain/achat/leasing	170 000,00 €	-170 000,00 €	0,00 €	0,00 %
F6. Biens consommables	300 120,00 €	0 €	11 293,53 €	3,76 %
F7. Autres coûts directs	11 000,00 €	0 €	4 128,38 €	37,53 %
Total	5 483 276,00 €	0 €	1 954 794,35 €	35,65 %

(*) : Le détail de cette proposition d'ajustement est proposé dans les fiches action A2 et B1

Tableau 30 : Synthèse des dépenses par action et par nature de dépense (en €)

Action no.	Short name of action	1. Personnel	2. Travel and subsistence	3. External assistance	4.a Infra-structure	4.b Equipment	4.c Prototype	5. Purchase or lease of land	6. Consumables	7. Other costs	TOTAL
A1	A1 Etudes préalables aux opérations de restauration de la continuité écologique	23 672,13	312,79	336 914,60	-	23 062,70			-	-	383 962,22 €
A2	A2 Démarches préalables à la création de la ferme aquacole	34 239,17	6 346,00	7 037,14	295 821,74	7 765,60			-	-	351 209,65 €
A3	A3 Étude du potentiel d'habitat de la Dronne pour Margaritifera margaritifera et la truite fario, état initial, avant travaux de restauration	7 998,63	280,14	-	-	5 178,26			-	-	13 457,03 €
A4	A4 Études écotoxicologiques de la sensibilité de Margaritifera margaritifera adulte à la présence de micropolluants (métaux traces)	96 900,87	-	20 265,00	-	-			75,82	120,00	117 361,69 €

Action no.	Short name of action	1. Personnel	2. Travel and subsistence	3. External assistance	4.a Infrastructure	4.b Equipment	4.c Prototype	5. Purchase or lease of land	6. Consumables	7. Other costs	TOTAL
A5	A5 Sensibilité des stades juvéniles de Margaritifera margaritifera aux micropolluants et à la qualité de l'eau en Dronne	1 809,61	-	-	-	-			-	-	1 809,61 €
A6	A6 Démarches pour la mise en oeuvre d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB)	2 323,04	88,00	-	-	-			-	-	2 411,04 €
B1	B1 Achats de terrain en amont de la Forge de Firbeix										- €
C1	C1 Restauration de la continuité écologique	19 969,57	493,12	537 241,47	-	-			-	-	557 704,16 €
C2	C2 Elevage en captivité de Margaritifera margaritifera	71 621,00	1 583,61	1 801,47	-	8 768,04			10 975,77	73,23	94 823,12 €
C3	C3 Renforcement des populations de Margaritifera margaritifera sur la Haute Dronne	464,16	-	-	-	-			-	-	464,16 €

Action no.	Short name of action	1. Personnel	2. Travel and subsistence	3. External assistance	4.a Infrastructure	4.b Equipment	4.c Prototype	5. Purchase or lease of land	6. Consumables	7. Other costs	TOTAL
D1	D1 Suivi de l'évolution du milieu suite au travaux de restauration de la continuité écologique : qualité physico-chimique de l'eau de la Haute-Dronne	15 913,61	359,53	25 548,00	-	15 542,41			-	-	57 363,55 €
D2	D2 Suivi de l'évolution du milieu suite au travaux de restauration de la continuité écologique : évolution de la qualité hydromorphologique de la Haute-Dronne	7 210,51	122,11	-	-	-			-	-	7 332,62 €
D3	D3 Suivi de la population de Margaritifera margaritifera sur la Haute-Dronne	11 510,72	320,45	-	-	1 073,49			-	-	12 904,66 €
D4	D4 Suivi des peuplements piscicoles sur la Haute-Dronne	2 360,10	15,25	5 740,00	-	-			-	-	8 115,35 €

Action no.	Short name of action	1. Personnel	2. Travel and subsistence	3. External assistance	4.a Infra-structure	4.b Equipment	4.c Prototype	5. Purchase or lease of land	6. Consumables	7. Other costs	TOTAL
	suite aux travaux de restauration de la continuité écologique										
D5	D5 Caractérisation des niveaux de contaminants métalliques de la Dronne (eau, sédiment, bryophytes)	39 670,89	1 058,35	1 100,00	-	-			225,50	-	42 054,74 €
E1	E1 Création d'une charte graphique	2 079,90	15,25	2 388,00	-	-			-	-	4 483,15 €
E2	E2 Mise en place du site web du programme LIFE	3 595,24	438,97	15 240,00	-	-			-	-	19 0274,21 €
E3	E3 Sensibilisation du grand public, présentation générale du programme et de Margaritifera margaritifera et autres outils de communication	28 489,51	432,65	574,80	-	194,00			-	-	29 690,96 €
E4	E4 Sensibilisation des acteurs et des autorités	23 362,74	219,72	-	-	-			-	3 935,15	27 517,61 €
E5	E5 Animation auprès des	2 638,23	244,75	-	-	-			-	-	2 882,98 €

Action no.	Short name of action	1. Personnel	2. Travel and subsistence	3. External assistance	4.a Infrastructure	4.b Equipment	4.c Prototype	5. Purchase or lease of land	6. Consumables	7. Other costs	TOTAL
	scolaires										
E6	E6 Rapport simplifié (layman's report)	797,30	-	-	-	-			-	-	797,30 €
E7	E7 Réalisation d'un film documentaire	11 952,47	413,45	24 895,20	-	-			-	-	37 261,12 €
E8	E8 Colloque de restitution de fin de programme et édition des actes	626,44	-	-	-	-			-	-	626,44 €
E9	E9 Sensibilisation des usagers riverains de la rivière	5 191,56	45,75	2 040,59	-	-			-	-	7 277,90 €
F1	F1 Coordination du projet Life et des comités de suivi	52 971,72	1 346,25	-	-	-			-	-	54 317,97 €
F2	F2 Suivi administratif et comptable du projet	75 992,30	465,70	4 427,40	-	-			16,44	-	80 901,84 €
F3	F3 Comité de suivi scientifique	1 518,90	-	-	-	-			-	-	1 518,90 €
F4	F4 Audit externe										- €
F5	F5 Plan de concervation après	2 047,39	15,25	-	-	-			-	-	2 062,64 €

Action no.	Short name of action	1. Personnel	2. Travel and subsistence	3. External assistance	4.a Infrastructure	4.b Equipment	4.c Prototype	5. Purchase or lease of land	6. Consumables	7. Other costs	TOTAL
	programme LIFE+										
F6	F6 Mise en réseau avec d'autres projets	25 787,59	9 420,17	-	-	-			-	-	35 207,76 €
Overheads											128 520,63 €
	TOTAL	572 715,27	24 037,26	985 213,67	295 821,74	61 584,50	-	-	11 293,53	4 128,38	2 083 314,98 €

4.1. Mise en place du système comptable

Au sein du budget annexe une nomenclature de comptabilité analytique a été mise en place afin de pouvoir suivre les dépenses et les co-financements du programme LIFE. L'Université de Bordeaux, bénéficiaire associé, a également mis en place son système de suivi du programme LIFE.

Tableau 31 : Nomenclature de la comptabilité analytique projet Life+natfr000506 au SM PNRPL

Code	Libellé
A1.	ETUDES PREALABLES RESTAURATION CONTINUITE ECOLOGIQ
A2.	DEMARCHES PREALABLES CREATION FERME AQUACOLE
A3.	ETUDE POTENTIEL HABITAT AVNAT TRAVAUX
A4.	ETUDES ECOTOXICO SENSIBILITE MM MICROPOLLUANTS
A5.	SENSIBILITE JUV. MM MICROPOLLUANTS QUALITE EAU
A6.	DEMARCHES MOE ARRETE PREFECTORAL PROTEC. BIOTOPE
C1.	RESTAURATION CONTINUITE ECOLOGIQUE
C2.	ELEVAGE EN CAPTIVITE MM
C3.	RENFORCEMENT DES POPULATIONS MM HTE DRONNE
D1.	SUIVI MILIEU PHYSICO-CHIMIQUE
D2.	SUIVI MILIEU HYDROMORPHO.
D3.	SUIVI POPU. MM HTE DRONNE
D4.	SUIVI PEUPELEMENTS PISCICO. HTE DRONNE AP TRAVAUX
D5.	CARACTERISATION NIVEAUX CONTAMINANTS METALLIQUES
E1.	CREATION CHARTE GRAPHIQUE
E2.	SITE WEB LIFE
E3.	SENSIBILISATION GRD PUBLIC, PRESENTATION GENERALE
E4.	SENSIBILISATION ACTEURS ET AUTORITES
E5.	ANIMATION AUPRES DES SCOLAIRES
E6.	RAPPORT SIMPLIFIE
E7.	REALISATION FILM DOCU. (suivi photo vidéo)
E8.	COLLOQUE DE RESTITUTION FIN PROG. ET ACTES
E9.	SENSIBILISATION USAGERS ET RIVERAINS
F1.	COORDINATION PROJET LIFE ET COMITES DE SUIVI
F2.	SUIVI ADMINISTRATIF ET COMPTABLE PROJET LIFE
F3.	COMITE SUIVI SCIENTIFIQUE
F4.	AUDIT EXTERNE
F5.	PLAN DE CONSERVATION APRES PROG. LIFE

Le suivi analytique a aussi été intégré dans le dispositif d'évaluation des actions dans le logiciel EVAparcs (pro-logiciel utilisés par les Parcs Naturels Régionaux du réseau de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France)

Comme indiqué dans le rapport initial, le bilan des dépenses et la transmission des pièces justificatives s'est fait tous les mois pendant les 6 premiers mois du LIFE (jusqu'à la rédaction du rapport initial) afin de s'assurer de la bonne complétude des différents tableaux de suivi, puis tous les 3 mois après le rapport initial. Comme stipulé dans les conventions signées avec l'Université. Ces bilans conduisent à réaliser un rapport financier annuel. Le bilan 2015 a été présenté aux partenaires lors du comité de pilotage du 10 mai dernier (voir annexe F2-1).

Remarque : éligibilité des dépenses à la TVA :

Le programme LIFE a été validé par la Commission Européenne sur la base des montants TTC, comme cela a été précisé pendant la phase de révision suite au courrier du 16 mai 2014 (cf. annexe n° 7.3.) envoyé par le Parc attestant que « [...] le syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord- Limousin n'est pas assujetti à la TVA [...] ».

Lors de la visite du bureau ASTRALE les 16 et 17 octobre 2014, la question de l'éligibilité des dépenses à la TVA a été abordée, et il a été demandé au Parc d'apporter des précisions sur ce point :

L'essentiel des actions portées par le Parc concerne les travaux de restauration de la continuité écologique au droit des ouvrages hydrauliques implantés sur le bassin versant de la Haute Dronne. La mise aux normes des ouvrages hydrauliques afin de garantir la continuité écologique du cours d'eau est une obligation réglementaire qui incombent aux propriétaires (classement de la Haute Dronne en liste 2 au titre de l'article L.214-17 du Code de l'Environnement, établi par l'arrêté interpréfectoral du 7 octobre 2013). Le Parc se substitue aux propriétaires qui le souhaitent en apportant un appui technique et financier pour la réalisation des travaux. Ces travaux interviendront sur la propriété de particuliers et le Parc disposera d'une convention signée par les propriétaires concernés ainsi que d'un arrêté préfectoral de DIG (Déclaration d'Intérêt Général). Après réception des travaux, les ouvrages réalisés seront intégralement restitués aux propriétaires.

Ces travaux de restauration de la continuité écologique portés par le Parc n'ont pour vocation que de maintenir le cours d'eau dans un état normal d'utilisation et de répondre à la réglementation actuelle ; et constituent donc des charges imputables à la section de fonctionnement : en effet, ces travaux n'ont en aucun cas pour objectif de restaurer ou de construire un ouvrage ayant pour résultat l'augmentation notable de la valeur du bien et de sa durée d'utilisation.

Les études préalables aux travaux de restauration de la continuité écologique répondent à la même logique : ces études ne visent pas directement la réalisation d'un investissement et sont donc imputables à la section de fonctionnement.

Certaines actions portées par le Parc peuvent cependant constituer des dépenses d'investissement. Afin de garantir le respect des modalités de versement des subventions de l'Union Européenne (seules les dépenses pour lesquelles la TVA n'est pas récupérable sont éligibles à l'aide européenne), le Parc s'engage à fournir au comptable public une attestation de « non récupération de la TVA » pour chaque action et dépense concernées.

Le reporting du programme est opéré sur la trame version 2015 « financial statement ». Les reportings du bénéficiaire principal et du bénéficiaire associé figurent aux annexes F2_3 et F2_4. Les feuilles de temps figurent en annexes F2_5 et F2_6.

4.2. Continuité des co-financements

Précisons ici que les co-financeurs Région Limousin et Région Aquitaine ne font désormais plus qu'une seule entité : la Région Nouvelle Aquitaine. Celle-ci résulte de la fusion des anciennes régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes. Dans un premier temps appelée Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, elle a été créée par la réforme territoriale de 2015 et effective au 1er janvier 2016.

Tableau 32 : cofinancements (€)

2015	32 776,50	IBD
2015	40 000,00	DREAL (Etat)
2015	15 523,00	Région Nouvelle-Aquitaine
2016	6 917,00	CD24
2016	20 192,00	Région Nouvelle-Aquitaine
2016	76 418,00	IBD
2016	255 098,79	Agence de l'eau Adour Garonne
2017	5 433,00	CD24
2017	41 378,00	Région Nouvelle-Aquitaine
2017	119 772,00	Agence de l'eau Adour Garonne
2017	35 000,00	DREAL (Etat)
	648 508,29	Total

Un avenant au Contrat de Territoire signé le 31 juillet 2015 est en cours d'étude avec les partenaires (cf. action F1) pour la prise en compte de 21 sites de la Haute Dronne dont 4 hors programme Life mais intégré en opération groupée sur le Bassin versant et la prise en compte des obligations de diagnostic complémentaires de certains sites eu égard aux obligations de fouilles archéologiques préventives (cf. action A1). Comme indiqué à l'action A1, la Commission Européenne a validé le principe de rendre éligible ces dépenses supplémentaires par échange de mail en date du 5 août 2016.

Ces frais supplémentaires seront sans incidence sur l'enveloppe budgétaire de la Commission et seront donc pris en charge par nos autres partenaires financiers. D'autre part, il est proposé de réaffecter les économies réalisées sur d'autres actions du LIFE (actions de monitoring D1, D2 et D4 notamment) au financement de ces fouilles archéologiques. Cette proposition de modification budgétaire fera l'objet d'une demande d'avenant auprès de la Commission Européenne courant 2018.

4.3. Versement effectué au bénéficiaire associé

Dans le cadre du programme Life, c'est le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional Périgord Limousin qui reçoit l'ensemble des subventions et qui les reverse au bénéficiaire associé.

En avril 2015, le Parc a ainsi versé 252 087,20 € conformément à la convention régissant le reversement du soutien de l'Europe au programme.

4.4. Synthèse et questions du Bénéficiaire principal

Tableau 33 : Synthèse des dépenses des bénéficiaires au 30/04/2017

	Université de Bordeaux		PNR Périgord Limousin	
Personnel	€ 246 912,20	€ 246 912,20	€ 325 803,07	€ 325 803,07
Travel	€ 4 575,49	€ 4 575,49	€ 19 461,77	€ 19 461,77
External assistance	€ 21 365,00	€ 21 365,00	€ 963 848,67	€ 963 848,67
Durable goods - Infrastructure	€ 0,00	€ 0,00	€ 295 821,74	€ 295 821,74
Durable goods - Equipment	€ 12 105,28	€ 12 105,28	€ 49 479,22	€ 49 479,22
Durables goods - Prototypes	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00
Land/rightspurchase/lease	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00
Consumable material	€ 8 523,73	€ 8 523,73	€ 2 769,80	€ 2 769,80
Other direct costs	€ 193,23	€ 193,23	€ 3 935,15	€ 3 935,15
Overheads	€ 20 557,25		€ 107 972,76	
TOTAL	€ 314 232,17	€ 293 674,93	€ 1 769 092,18	€ 1 661 119,42

Liste des annexes

En rouge : livrables

Action	Code Annexe	Code compl.	Contenu	
A1	A1_1		Délibération marché complémentaire Pagnac (site 18)	
	A1_2		Devis bon pour accord Imprimante Scanner	
	A1_3		Devis retenu véhicule Citroën	
	A1_4		Note technique réglementaire Ancien Moulin (site 12)	
	A1_5		Arrêté prescription fouilles archéologiques	
	A1_6		Arrêté autorisation fouilles archéologiques	
A2	A2_1		Invitation Inauguration ferme élevage 10-01-2017	
	A2_2		Présentation Inauguration station élevage 10-01-2017	
	A2_3		Autorisation élevage réintroduction Moule perlière	
A3	A3_1		Etude cartographique du potentiel habitat	
A4	A4_1		Article scientifique en préparation	
	A4_2		Sujet Stage	
	A4_3		CV Johan Vieira	
	A4_4		Convention stage Johan Vieira	
	A4_5		Détermination de l'âge et des vitesses de croissance - Rapport stage J.Vieira 06/2017	
A5	A5_1		Sujet thèse	
	A5_2		CV Tiare Belamy	
A6	A6_1		Compte-rendu réunion DDT 24 pour APPB 04-10-2017	
B1	B1_1		Notice gestion zone humide Firbeix	
C1	C1_1 à C1_38		Compte-rendu des réunions de chantier sur les sites 7, 11, 14 et 15	
	C1_39		Arrêté DIG et autorisation travaux 2016 sous Moe CE3E	
	C1_40		Rapport enquête publique 2016	
	C1_41		Délibération comité syndical modification sur site 14	
	C1_42		Plan modificatif site 14	
	C1_43		Note technique justifiant les modifications site 14	
	C1_44		Demande de permis construire cuve du site 14	
	C1_45		Arrêté DIG et autorisation travaux 2016 sous Moe Biotec	
	C1_46 à C1_50		Compte-rendu des réunions de chantier sur les sites 19bis, 20 et 3	
	C1_51		Exemple de Panneau chantier 2016	
	C1_52		Protocole déplacement mulettes	
	C1_53		Bilan des travaux 2016	
	C1_54		Permis de construire obtenu pour la cuve du site 14	
	D1	D1_1		Mémoire technique LDAR24 analyses physico-chimiques
		D1_2		Mémoire technique ExECo Invertbrés IBG
D1_3			Etat des masses d'eau 2017	
D2	D2_1		Suivi de la zone hyporhéique et identification des secteurs favorables à la réintroduction - Rapport E. Jezequel	
D3	D3_1		Suivi de la population de Moule perlière Année 2016	

	D3_2	Arrêté piégeage Ragondins
D4	D4_1	Mémoire technique OCXO - pêche électriques
	D5_1	Profil de poste Assistant Ingénieur
	D5_2	CV retenu Assistant ingénieur GOURVES
D5	D5_3	Protocole de préparation des échantillons pour analyse des métaux par ICP-OES
	D5_4	Protocole de détermination des teneurs en métaux par attaque totale
	D5_5	Protocole d'analyse par ICP-MS des échantillons d'eau, sédiments et DGT
	D5_6	Résultats des analyses métaux
	D5_7	Arrêté interministériel du 9 août 2006 relatif aux seuils de métaux
E3	E3_1	Présentation sortie animée 19-03-2017
	E3_2	Magazine LIFE 2017
	E5_1	Note technique commande BTS GPN
	E5_2	Diaporama lycée agricole BTS 13-03-2017
	E5_3	Diaporama lycée agricole BTS 17-03-2017
E5	E5_4	Article Presse Histoire Sociale SUD-OUEST
	E5_5	Article Presse Histoire Sociale ECHO Dordogne
	E5_6	Note description projet éducatif collège Brantôme
	E5_7	Mémoire technique prestation externe intervention Brantôme
	E5_8	Diaporama collège Brantôme 28-03-2017
	E5_9	Cahier des charges animations scolaires 2017-2020
E9	E9_1	Fiches chantiers participatifs Dronne
	F1_1	COFIL LIFE 06-12-2016 - Diaporama
	F1_2	COFIL LIFE 06-12-2016 - Compte-rendu
	F1_3	Présentation NEEMO novembre 2016
F1	F1_4	Courrier CE novembre 2016
	F1_5 à F1_7	Compte-rendu Réunions internes LIFE
	F1_8	Convention d'occupation des locaux
	F1_9	CV_GREGORI_Meriem
	F2_2	Compte-rendu Comité de pilotage financeurs du 31 janvier 2017
	F2_3	Diaporama du Comité de pilotage financeurs du 31 janvier 2017
	F2_4	Rapport d'avancement financier 2016 Life+13natfr000506
F2	F2_5	Reportings des bénéficiaires
	f251	Attestation TVA Pnr P-L
	f252	Attestation TVA Université UMR-EPOC
	f253	identification bancaire Pnr P-L
	f254	attestation de conversion monétaire pour séq. 17 consommable Université de Bordeaux - REED MARICULTURE - aliment poissons
	f25u1ics	Individual cost statement UMR-EPOC
	f25u2p	Personnel UMR-EPOC
	f25u3t	Travel UMR-EPOC
	f25u4ea	External Assistance UMR-EPOC
	f25u5i	Infrastructure UMR-EPOC
	f25u6e	Equipement UMR-EPOC
	f25u7pro	Prototype UMR-EPOC

	f25u8lp	Land purchase UMR-EPOC
	f25u9ll	Lease of land UMR-EPOC
	f25u10c	Consommables UMR-EPOC
	f25u11oc	Other direct costs UMR-EPOC
	f25u12f	Funding UMR-EPOC
	f25p1pr	Payment request Pnr P-L
	f25p2cnr	Certificat for nature projects Pnr P-L
	f25p3ics	Individual cost statement Pnr P-L
	f25p4p	Personnel Pnr P-L
	f25p5t	Travel Pnr P-L
	f25p6ea	External assistance Pnr P-L
	f25p7i	Infrastructures Pnr P-L
	f25p8e	Equipement Pnr P-L
	f25p9pro	Prototype Pnr P-L
	f25p10lp	Land purchase Pnr P-L
	f25p11ll	Lease and land Pnr P-L
	f25p12c	Consummables Pnr P-L
	f25p13oc	Other direct costs Pnr P-L
	f25p14f	Funfing Pnr P-L
	f25p15ccs	Consolited cost statement
F2_6		Feuilles de temps UMR-EPOC
F2_7		Feuilles de temps Pnr P-L
F2_8		Annexes réponse question 27 du courrier CE du 22-11-2016
	f281	Note de cadrage horaires et congés Université de Bordeaux
	f282	livret Parc cadrage horaires et congés et " durée de travail dans la fonction publique territoriale" source site internet service public.fr
F2_9		Annexes réponse question 28 du courrier CE du 22-11-2016
	f291	justificatifs pour Yves-Marie LE GUEN
	f292	justificatifs pour Julie DEMEULDRE
	f293	justificatifs pour Régine MAURY-BRACHET
	f294	justificatifs pour Bruno ETCHEVERRIA
F2_10	f101	justificatifs appel d'offre Vinci Terrassement Construction
	f102	justificatifs appel d'offre Aquassys Dol Forage
F2_11		contrat Fanny Labrousse
F3	F3_1	Ordre du jour réunion scientifique 20-06-2017
F4	F4_1	Cahier des charges Audit externe
F5	F5_1	Présentation projet bivalve en commision milieu aquatique PNR - 21-03-2017
	F6_1	Compte-rendu réunion Rivière Sauvage 02-03-2017
	F6_2	Devis labélisation AFNOR Rivière Sauvage
	F6_3	Ordre du jour réunion du Réseau des "sites Rivières Sauvages" 22-11-2016
F6	F6_4	Présentation PUP archéo 02-12-2016
	F6_5	Plaquette présentation ouvrage Naïades BIOTOPE
	F6_6	Proposition financière Naïades BIOTOPE
	F6_7	Présentation au cours du Colloque MORVAN 01-06-2017
	F6_8	Résumé intervention au cours du Colloque MORVAN 01-06-2017

